





**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI EN  
VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
EN OUTAOUIS EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL  
SOCIAL, PROFIL RECHERCHE**

**LE VÉCU DES PARENTS DE FAMILLES D'ACCUEIL AYANT ADOPTÉ UN  
ENFANT PAR LE BIAIS DU PROGRAMME BANQUE MIXTE  
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

PAR  
JOSÉE-ANNE GAGNÉ

DÉCEMBRE 2020

## RÉSUMÉ

Au Québec, l'ampleur des situations de maltraitements des enfants ainsi que les conséquences qui y sont associées sont des éléments importants à considérer en tant que société. C'est pour cette raison que des mesures de placement des enfants dont la sécurité ou le développement sont compromis sont mises en place dans le but de favoriser chez ces enfants un milieu de vie stable. Dans le cadre de ce mémoire, une attention particulière est portée aux familles d'accueil inscrites au programme Banque mixte. Au Québec, les familles inscrites dans ce programme se voient confier un enfant qui est jugé, par les intervenants, à haut risque d'abandon par ses parents biologiques (Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec, s.d.). Ce programme vise la rencontre de deux projets : un projet de vie permanent et stable pour l'enfant et un projet parental de fonder une famille par le biais de l'adoption (Goubau et Ouellette, 2005; Ouellette et Goubau, 2009). Dans un tel contexte, le programme Banque mixte semble particulièrement intéressant afin d'éviter de multiples déplacements chez les enfants placés.

Ce mémoire est fondé sur la théorie de l'attachement et sur le postulat que le bon développement cognitif, social et émotionnel de l'enfant dépend des liens d'attachement créés pendant l'enfance avec une figure parentale stable. La théorie de l'autodétermination ainsi que le modèle bioécologique sont également privilégiés afin de compléter ce cadre de référence. Afin de connaître l'expérience des parents ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte, une recherche qualitative a été réalisée auprès de huit participants demeurant dans les MRC du Fjord du Saguenay et de Lac-Saint-Jean-Est. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec chacun d'eux afin de mieux connaître leur vécu.

Plus spécifiquement, ce mémoire vise trois objectifs : 1) Identifier les motivations qui ont amené les répondants à devenir parents d'accueil dans le programme Banque mixte, de même que leurs attentes, comblées et non comblées, en lien avec leur rôle, 2) décrire le point de vue de ces parents sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec les enfants qu'ils ont adoptés et, finalement, 3) documenter les éléments qui, du point de vue de ces parents, facilitent ou entravent le rôle qu'ils exercent auprès de l'enfant qu'ils ont adopté à la suite d'un placement.

Les résultats de ce mémoire permettent de constater que les parents présentent diverses motivations qui les ont amenés à devenir parents de familles d'accueil au programme Banque mixte. Ces motivations sont majoritairement de nature extrinsèque et concernent leur désir d'adopter un enfant afin de fonder une famille ou de l'agrandir. Plusieurs facteurs susceptibles de faciliter et d'entraver le rôle de ces parents ont également été identifiés. Ces facteurs concernent principalement leurs caractéristiques personnelles, les caractéristiques des enfants et de leurs familles biologiques, ainsi que le soutien formel et informel reçu par les parents d'accueil. Finalement, il est possible de constater que le lien d'attachement chez les enfants et les parents se crée tout au long du placement et après l'adoption. Ainsi, dans la présente étude, le cheminement du placement jusqu'à l'adoption semble avoir amené, tant les enfants que les parents, à développer un lien d'attachement sécurisant. En somme, cette étude a permis d'approfondir les connaissances entourant le vécu des parents d'accueil ayant adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte. De plus, ce mémoire invite les intervenants sociaux qui gravitent autour des enfants et des parents d'accueil à mieux

comprendre la réalité de ces familles et à adapter leurs interventions afin de mieux les accompagner, tout en répondant davantage à leurs besoins.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
LISTE DES FIGURES .....	viii
LISTE DES SIGLES .....	ix
REMERCIEMENTS .....	x
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE 1.....</b>	<b>3</b>
<b>LA PROBLÉMATIQUE.....</b>	<b>3</b>
1.1    L'ampleur des situations de maltraitance des enfants au Québec .....	3
1.2    Les conséquences de la maltraitance chez les enfants .....	4
1.3    Le placement des enfants victimes de maltraitance au Québec.....	7
1.4    La spécificité du programme Banque mixte.....	8
1.5    Les défis que rencontrent les parents qui adoptent par le biais du programme Banque mixte.....	10
1.6    La pertinence de ce mémoire.....	12
<b>CHAPITRE 2.....</b>	<b>13</b>
<b>LA RECENSION DES ÉCRITS.....</b>	<b>13</b>
2.1    Les motivations des parents d'accueil .....	13
2.2    Les attentes comblées et non comblées des parents d'accueil .....	16
2.3.1    Les facteurs qui favorisent l'attachement sécurisant chez les enfants placés en famille d'accueil.....	21
2.3.2    Les facteurs qui nuisent au développement d'un attachement sécurisant chez les enfants placés en famille d'accueil .....	24
2.4    L'attachement chez les parents d'accueil.....	26
2.5    Les facteurs qui influencent le rôle des parents d'accueil.....	29
2.5.1    Les facteurs liés aux parents d'accueil.....	29
2.5.2    Les facteurs liés à l'enfant placé.....	34
2.5.3    Les facteurs liés à la famille biologique de l'enfant .....	35
2.5.4    Les facteurs familiaux liés au milieu d'accueil .....	38

2.5.5	Les facteurs liés au soutien disponible dans l'environnement .....	39
2.6	Les forces et les limites des recherches existantes .....	41
<b>CHAPITRE 3</b>	.....	<b>43</b>
<b>CADRE DE RÉFÉRENCE</b>	.....	<b>43</b>
3.1	La théorie de l'autodétermination.....	44
3.2	La théorie de l'attachement .....	47
3.3	Le modèle bioécologique de Bronfenbrenner .....	54
<b>CHAPITRE 4</b>	.....	<b>58</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	.....	<b>58</b>
4.1	Le but et les objectifs du mémoire.....	58
4.2	Le type de recherche privilégié .....	58
4.3	La population à l'étude.....	59
4.4	Le recrutement des participants .....	60
4.5	Les techniques de collecte des données .....	61
4.6	L'analyse des données .....	62
4.7	Les considérations éthiques.....	63
<b>CHAPITRE 5</b>	.....	<b>65</b>
<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b>	.....	<b>65</b>
5.1	Les caractéristiques sociodémographiques des participants .....	65
5.2	Les caractéristiques liées au placement et à l'adoption .....	67
5.3	Les motivations à devenir parents d'accueil .....	68
5.3.1	Le désir d'adopter un enfant.....	69
5.3.2	Les motivations altruistes .....	70
5.3.3	Les expériences personnelles antérieures.....	71
5.3.4	Les compensations financières .....	72
5.4	Le point de vue des parents sur développement de la relation d'attachement avec l'enfant placé .....	72
5.4.1	Le développement de l'attachement chez l'enfant.....	72
5.4.2	Le développement de l'attachement chez les parents .....	77
5.4.3	Les facteurs qui favorisent la création du lien d'attachement .....	80
5.4.4	Les facteurs qui nuisent à la création du lien d'attachement.....	83
5.5	Le rôle des parents d'accueil et les facteurs associés .....	88

5.5.1	Le rôle des parents dans le cadre du programme Banque mixte .....	88
5.5.2	Les facteurs qui influencent l'exercice du rôle des parents d'accueil.....	91
5.6	Les recommandations formulées par les parents .....	105
5.6.1	L'accessibilité à des ressources et à des services .....	105
5.6.2	Le soutien reçu du CPEJ et du syndicat pour les familles d'accueil .....	108
5.6.3	La transmission d'informations pertinentes .....	111
CHAPITRE 6.....		113
DISCUSSION.....		113
6.1	Les principales motivations à devenir parents d'accueil.....	113
6.2	La relation d'attachement des parents et des enfants.....	117
6.3	Le rôle des parents et les facteurs associés .....	127
6.4	Les forces et les limites de ce mémoire .....	134
6.5	Les implications pour les recherches futures .....	136
CONCLUSION.....		138
RÉFÉRENCES.....		142
ANNEXE I :.....		153
ANNEXE II .....		155
ANNEXE III : .....		164
ANNEXE IV :.....		169
ANNEXE V.....		175

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	66
Tableau 2 : Caractéristiques liées au placement et à l'adoption.....	68
Tableau 3: Synthèse des manifestations d'attachement chez l'enfant et le parent d'accueil...	80
Tableau 4 : Synthèse des facteurs qui favorisent ou font entrave à la relation d'attachement dans le discours des répondants.....	88



## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Le continuum d'autodétermination (adapté d'après Deci & Ryan, 2002).....47

## **LISTE DES SIGLES**

ADREQ	Association démocratique des ressources à l'enfance du Québec
CJQ-IU	Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire
CPEJ	Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
RQAP	Régime québécois d'assurance parentale

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont su m'encourager et m'épauler tout au long de mon cheminement de maîtrise.

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de maîtrise, la professeure Eve Pouliot, de l'Université du Québec à Chicoutimi. Merci de m'avoir guidée, aidée et encouragée tout au long de ce processus. Tu m'as grandement inspirée. Merci de ton implication tout au long de mon cheminement. Cela fut un grand privilège pour moi de travailler avec toi ces deux dernières années.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les parents qui ont accepté de participer à cette recherche, de me rencontrer et de me parler de leur vécu. Je suis très privilégiée par chacune de mes rencontres avec vous et sachez que, sans vous, il m'aurait été impossible de mener à terme ce projet. Merci pour vos partages si touchants, vous êtes inspirants par votre dévouement et l'amour que vous portez à vos enfants.

Je souhaite remercier mes parents, Dad et Mom, mon frère Étienne, mes sœurs, Sara et Esther ainsi que ma grand-maman, Mamour, qui ont toujours eu des paroles encourageantes, et ce, depuis le début de mes études universitaires. Vous avez été là quand c'était plus difficile et je tiens à vous remercier pour votre soutien et votre amour envers moi. Je vous aime tant.

Il est plus qu'important de souligner le soutien et l'encouragement de mon mari Marc-André. Babe, merci pour tes paroles encourageantes et ton amour pour moi, jour après jour. Tu m'as encouragée quotidiennement dans la réalisation de cette maîtrise. Je suis la plus choyée de passer ma vie à tes côtés. Je t'aime.

## INTRODUCTION

Au Québec, l'ampleur des situations de maltraitance des enfants ainsi que les conséquences qui y sont associées sont des éléments importants à considérer en tant que société. C'est pour cette raison que les mesures de placement des enfants dont la sécurité ou le développement est compromis sont mises en place dans le but de favoriser chez ces enfants un milieu de vie stable. Dans le cadre de cette recherche, une attention particulière est portée aux familles d'accueil inscrites au programme Banque mixte. Au Québec, les familles inscrites dans ce programme se voient confier un enfant qui est jugé, par les intervenants, à haut risque d'abandon par ses parents biologiques (Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec, s. d.). Ce programme vise la rencontre de deux projets : un projet de vie permanent et stable pour l'enfant et un projet parental de fonder une famille par le biais de l'adoption (Goubau et Ouellette, 2005; Ouellette et Goubau, 2009). Dans un tel contexte, le programme Banque mixte semble particulièrement intéressant afin d'éviter de multiples déplacements chez les enfants placés.

La présente recherche, vise donc à décrire le vécu des parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte, en documentant : (a) les motivations qui ont amené ces répondants à s'inscrire à ce programme, (b) leur point de vue sur la création du lien d'attachement avec leur enfant et les facteurs qui y sont associés et (c) les facteurs qui, selon eux, facilitent ou nuisent à leur rôle en tant que parents.

Ce mémoire se divise en six chapitres. Le premier chapitre porte sur la mise en contexte de la problématique de la maltraitance des enfants, en mettant en lumière l'ampleur et les conséquences de la maltraitance chez les enfants, les différents types de placement des enfants victimes de maltraitance au Québec, ainsi que la spécificité du programme Banque mixte. Le deuxième chapitre présente, quant à lui, une synthèse des écrits scientifiques, en abordant les motivations des parents d'accueil, les attentes comblées et non comblées en lien avec leur rôle, les facteurs qui favorisent ou qui peuvent nuire à l'attachement sécurisant chez les enfants placés en famille d'accueil, l'attachement des parents d'accueil, ainsi que les facteurs qui influencent le rôle de ces derniers. Le troisième chapitre décrit les cadres de références utilisés dans ce mémoire, soit la théorie de l'autodétermination, la théorie de l'attachement, ainsi que le modèle bioécologique de Bronfenbrenner. Les aspects méthodologiques privilégiés dans ce mémoire sont présentés dans le quatrième chapitre, notamment en ce qui concerne les objectifs poursuivis, la population à l'étude et les modalités de recrutement, de même que les stratégies de collecte et d'analyse des données. Les cinquième et sixième chapitres forment le volet empirique du mémoire et sont consacrés à la présentation et à la discussion des résultats de la présente recherche. Une conclusion vient finalement décrire les faits saillants de ce mémoire, en identifiant des pistes de recherches et d'interventions futures.

# **CHAPITRE 1**

## **LA PROBLÉMATIQUE**

Dans ce premier chapitre, la pertinence de l'objet l'étude est justifiée en mettant, tout d'abord, en relief l'ampleur des situations de maltraitance des enfants au Québec, de même que les conséquences qui y sont associées. À la lumière de ces informations, les mesures de placement des enfants dont la sécurité ou le développement sont compromis sont présentées, en portant une attention plus spécifique au programme Banque mixte offert au Québec. La pertinence du mémoire est finalement justifiée.

### **1.1 L'ampleur des situations de maltraitance des enfants au Québec**

En 2018-2019, 105 644 signalements ont été reçus au Québec, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), pour des enfants potentiellement en situation de compromission, ce qui représente en moyenne 289 signalements par jour. Il s'agit d'une augmentation de 15,8 % des signalements reçus en comparaison avec ceux comptabilisés en 2016-2017 (Bilan annuel des directeurs CPEJ, 2019). De ce nombre, 41 530 signalements ont été retenus, afin d'évaluer si la sécurité ou le développement de l'enfant était compromis (Bilan annuel des directeurs CPEJ, 2019). Depuis l'année 2016-2017, les signalements traités et retenus ont augmenté de 15,8 % (Bilan annuel des directeurs CPEJ, 2019). Les signalements retenus concernent la négligence ou le risque sérieux de subir de la négligence (32,4 %), les mauvais traitements psychologiques (16,9 %), l'abus physique ou le risque sérieux d'être victime d'abus physique (32 %), les troubles de comportement sérieux (8,5 %), l'abus sexuel ou le

risque sérieux d'être abusé sexuellement (10 %) et, finalement, l'abandon (0,2 %) (Bilan annuel des directeurs, CPEJ, 2019).

Plus spécifiquement, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le nombre de signalements reçus par le Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) pour l'année 2018-2019 était de 4 794 (Bilan annuel des directeurs, CPEJ, 2019). Par contre, une diminution de 2,9 % des signalements retenus est constatée (1727), ce qui équivaut à 123 signalements de moins qu'en 2017-2018 (Bilan annuel des directeurs, CPEJ, 2019). Les signalements retenus pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernent la négligence ou le risque sérieux de subir de la négligence (35,1 %), l'abus physique ou le risque sérieux d'être victime d'abus physique (34,8 %), les mauvais traitements psychologiques (13,1%), l'abus sexuel ou le risque sérieux d'être abusé sexuellement (9,3 %), les troubles de comportement sérieux (7,5 %) et, finalement, l'abandon (0,1 %) (Bilan annuel des directeurs, CPEJ, 2019).

## **1.2 Les conséquences de la maltraitance chez les enfants**

Les conséquences de la maltraitance sur les enfants sont importantes en raison de leur grande vulnérabilité et du fait qu'ils dépendent des adultes pour répondre à leurs besoins (Observatoire des tout-petits, 2017). Ces conséquences, qui peuvent être observables à court et à long terme, touchent différents aspects du développement des enfants, tant sur les plans cognitif, physique, affectif, social, que comportemental. Différents paramètres permettent d'évaluer les gestes qui ont été commis ou omis envers un enfant, dont la gravité, la fréquence, la présence de plusieurs formes de

violence (psychologique, sexuelle, physique, verbale et économique), la stabilité ou la chronicité, la prévisibilité et les conséquences observées (Chamberland, 2003; Perrin-Miller et Perrin, 2007).

La maltraitance envers les enfants entraîne, tout d'abord, des conséquences sur leur développement cognitif. À court et à long terme, la maltraitance envers les enfants risque d'engendrer chez ceux-ci des problèmes de langage et des déficits en ce qui concerne les fonctions cognitives, qui influencent leurs apprentissages, leurs capacités d'attention et de mémorisation, de même que leur réussite scolaire (Clément et Dufour, 2019; Institut national de la santé publique Québec, 2018). Un dérèglement des systèmes biologiques de réponse au stress est aussi noté, à court et à long terme, chez les enfants maltraités (Institut national de la santé publique Québec, 2018; Lemelin et Tarabulsky, 2012). À court terme, une altération de la maturation du cerveau peut être observée et, à plus long terme, le jeune présente un plus grand risque de développer des troubles mentaux (Institut national de la santé publique Québec, 2018).

En ce qui concerne le développement physique, différentes conséquences sont observées, à court et à long terme, en lien avec la maltraitance. Ainsi, les enfants maltraités sont plus nombreux à présenter des blessures physiques, des problèmes de développement cognitif, des troubles alimentaires, des maladies pulmonaires chroniques, des maladies cardiovasculaires, un syndrome du côlon irritable, ainsi qu'un trouble de l'attachement (Institut national de la santé publique Québec, 2018; Kolko, 2002; Lemelin et Tarabulsky, 2012).



De plus, la maltraitance peut aussi entraver le développement affectif de l'enfant, en augmentant les symptômes dépressifs et anxieux chez ce dernier (Clément et Dufour, 2019). Les jeunes maltraités sont également plus à risque de présenter une faible estime de soi, des difficultés à contrôler leurs émotions, voire un état de stress post-traumatique (Clément et Dufour, 2019). Ces caractéristiques peuvent faire obstacle au développement social de l'enfant, en l'amenant à s'isoler et à se mettre en retrait, à développer une faible estime de soi, ou encore à adopter des comportements agressifs, d'évitement et d'opposition (Clément et Dufour, 2019; Observatoire des tout-petits, 2017). Les enfants victimes de maltraitance psychologique présentent aussi un plus grand risque de développer différents symptômes psychopathologiques et traumatiques, ce qui met en évidence l'ampleur d'un attachement insécurisant et d'une mauvaise estime de soi (Finzi-Dottan et Karu, 2006; Lopez-Stane, 2006). À long terme, les jeunes peuvent développer des problèmes de comportement, tels que l'abus de substances (drogues, alcool), ainsi que des comportements sexuels à risque (Institut national de la santé publique Québec, 2018).

Finalement, il importe de préciser que la maltraitance entraîne des conséquences négatives qui peuvent persister jusqu'à l'âge adulte et se manifester tout au long de la vie de l'enfant. En effet, différentes problématiques peuvent se manifester à l'âge adulte, notamment des problèmes de santé mentale, de la dépression, des dépendances aux substances psychoactives, des idéations suicidaires, ainsi que des comportements déviants et criminels (Gershoff, 2002; Grogan-Kaylor, 2004; MacMillan, Boyle, Wong, Duku, Fleming et Walsh, 1999; Straus, 2001). L'ampleur de ces conséquences varie, entre autres, selon le cumul des expériences traumatiques

vécues, qu'elles soient ou non liées à la maltraitance (Institut national de la santé publique Québec, 2018).

### **1.3 Le placement des enfants victimes de maltraitance au Québec**

Étant donné l'ampleur de la maltraitance des jeunes au Québec et l'importance des séquelles qui en découlent chez plusieurs d'entre eux, la pertinence du placement des enfants dont la sécurité ou le développement sont jugés compromis a fait l'objet de nombreuses études (Bisaillon, Bureau et Moss, 2015; Châteauneuf et Lessard, 2015; Dubois-Comtois, Cyr, Moss et Vandal, 2012). En 2006, les modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) s'inscrivaient d'ailleurs dans le prolongement de ces études, en visant à assurer une plus grande stabilité aux enfants dans leur milieu de vie. Afin de favoriser cette stabilité, la durée totale de l'hébergement en famille d'accueil ne peut désormais dépasser 12 mois si l'enfant a moins de deux ans, 18 mois s'il est âgé entre deux et cinq ans et 24 mois, s'il a six ans ou plus. Un projet de vie doit être adopté à l'échéance de ce délai afin de favoriser la continuité des soins et la stabilité du milieu de vie de l'enfant (Dubois-Comtois et al., 2012). Le projet de vie permet à l'enfant de vivre dans un milieu stable auprès d'une personne significative qui répond à ses besoins et avec laquelle il développe un attachement permanent (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016). Lorsqu'une réunification familiale est impossible, un projet de vie alternatif doit donc être envisagé, tel qu'un placement en famille d'accueil, afin que l'enfant évolue dans un milieu qui favorise sa stabilité.

Ainsi, bien que le maintien de l'enfant dans son milieu familial soit souhaité dans l'application de la LPJ, plusieurs jeunes victimes de maltraitance sont, chaque année, placés dans des milieux substituts afin d'assurer leur sécurité ou leur développement. Plus spécifiquement, pour l'année 2018-2019, 28,9 % des enfants pris en charge par les CPEJ du Québec furent placés dans une ressource de type familial (familles d'accueil et familles d'accueil de proximité) et 9,2 % ont vécu un placement dans un centre de réadaptation, y compris les foyers de groupe ressource intermédiaire (Bilan annuel des directeurs, CPEJ, 2019). Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 33 % des signalements retenus (n=401) en 2018-2019 ont donné lieu à un placement dans une ressource de type familial, une proportion plus élevée comparativement à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec.

#### **1.4 La spécificité du programme Banque mixte**

Au Québec, on retrouve trois différents types de familles d'accueil. La famille d'accueil régulière réfère à une personne ou un couple qui se voit confier un enfant par les Services sociaux et qui s'engage, par le biais d'un contrat, à donner à cet enfant un milieu familial sécuritaire et chaleureux, assurant ses soins, sa sécurité, son éducation et son hébergement (Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec, s. d.). Le deuxième type de famille d'accueil est la famille spécifique. Il s'agit d'une personne ou d'un couple faisant partie de l'entourage de l'enfant et qui accepte d'agir à titre de famille d'accueil après qu'un intervenant des CPEJ se soit assuré de sa capacité à remplir ce rôle (Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec, s. d.). Le troisième type de famille d'accueil est celui dont

il est plus spécifiquement question dans ce mémoire, soit la famille d'accueil Banque mixte. La spécificité du programme Banque mixte réside dans sa vocation adoptive. En ce sens, l'objectif de ce programme est de :

« permettre à des enfants à haut risque d'abandon ou dont les parents sont incapables de répondre à leurs besoins, d'être placés le plus tôt possible dans une famille stable, prête à les garder en famille d'accueil dans une perspective d'adoption » (Châteauneuf, 2015, p.139).

Mis sur pied en 1988 par le Centre jeunesse de Montréal, le programme Banque mixte a progressivement été implanté dans tous les autres CPEJ de la province (CJQ-IU, s.d). Il vise la rencontre de deux projets : un projet de vie permanent et stable pour l'enfant et un projet parental de fonder une famille par le biais de l'adoption (Goubau et Ouellette, 2005; Ouellette et Goubau, 2009). Dans un tel contexte, le programme Banque mixte semble particulièrement intéressant afin d'éviter de multiples déplacements chez les enfants placés. Selon Châteauneuf et Lessard (2015), l'expression Banque mixte renvoie au fait que « les CPEJ maintiennent une "banque" de noms d'adoptants potentiels qui acceptent d'être évalués à la fois comme famille d'accueil et comme candidats à l'adoption » (p. 22). Aujourd'hui, les adoptions sont coordonnées et supervisées par les CPEJ et elles se font majoritairement par l'entremise du programme Banque mixte. Environ 90 % des enfants placés dans le programme Banque mixte deviennent éventuellement admissibles pour l'adoption (Châteauneuf et Lessard, 2015). Pour la période allant du 6 décembre 2014 au 6 décembre 2019, 13 adoptions en Banque mixte avaient eu lieu et quatre autres adoptions étaient en cours de réalisation au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, 2020).

Le programme de famille d'accueil Banque mixte offert au Québec ressemble au programme *concurrent planning* des États-Unis et de la Grande-Bretagne, qui donne à la fois à l'enfant placé la possibilité d'être adopté par son milieu d'accueil et celle de retourner dans son milieu familial. Le programme Banque mixte est fondé sur la théorie de l'attachement et sur le postulat que le développement cognitif, social et émotionnel de l'enfant dépend des liens d'attachement créés pendant l'enfance avec un parent permanent et stable. Le programme Banque mixte favorise le placement précoce, sur la prémisse que plus l'enfant est âgé lors de la séparation, plus ses capacités de base sont réduites (Châteauneuf, 2015). Selon Bowlby (1969), l'attachement se définit comme étant le produit des comportements qui ont pour objet la recherche et le maintien de la proximité d'une personne spécifique. C'est un besoin social primaire et inné d'entrer en relation avec autrui. De nos jours, l'attachement demeure une notion centrale dans la pratique en protection de la jeunesse (Berger et Bonneville, 2007; Gauthier, Fortin et Jéliu, 2004; Turcotte et Goyette, 2011). À ce sujet, les auteurs reconnaissent à la fois sa fonction adaptative de protection et sa fonction d'exploration. La figure d'attachement de l'enfant incarne une base de sécurité pour ce dernier, qui constitue par la suite un tremplin vers l'autonomie. Malgré la pertinence du programme Banque mixte, ses retombées demeurent peu étudiées, et ce, surtout du point de vue des parents d'accueil eux-mêmes.

### **1.5 Les défis que rencontrent les parents qui adoptent par le biais du programme Banque mixte**

Les parents de familles d'accueil qui adoptent un enfant dans le cadre du programme Banque mixte font face à différents défis qui leurs sont propres. Ces parents

doivent, tout d'abord, passer par tout le processus pour devenir familles d'accueil, avant d'avoir la possibilité d'adopter l'enfant hébergé dans leur foyer. Le placement de l'enfant en famille d'accueil peut prendre plusieurs années avant qu'une décision d'adoption soit officialisée. Le placement peut provoquer de l'ambiguïté, de l'incertitude et de l'inconfort et, bien que prévenus, les parents doivent mettre temporairement en veilleuse leur désir d'adopter un enfant (Châteauneuf, 2015 ; Ouellette, 2005). Le fait de ne pas savoir si l'enfant pourra être adopté ou non provoque un sentiment de vulnérabilité et d'impuissance chez plusieurs parents d'accueil, puisqu'ils doivent composer avec la possibilité que l'enfant retourne dans sa famille biologique (Châteauneuf, 2015).

C'est seulement une fois l'adoption complétée que les parents d'accueil peuvent jouer entièrement leur rôle parental auprès de l'enfant, tant au plan légal que socioaffectif (Ouellette, 2005). En tant que parents adoptifs, ils doivent alors relever plusieurs défis en ce qui a trait à leurs rôles parentaux. L'adoption plénière prévoit la rupture des liens avec la famille d'origine. Dans un contexte de mise sous tutelle la question du maintien des liens se pose. Dans une situation de mise sous tutelle, les parents doivent se questionner à savoir si c'est dans le meilleur de l'enfant d'entretenir des liens avec ses parents biologiques, et ce, en tenant compte de ses origines culturelles, ethniques, religieuses, et linguistiques (Ouellette, 2005).

## **1.6 La pertinence de ce mémoire**

Ce mémoire vise à documenter le vécu des parents d'accueil ayant adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte. La pertinence sociale et scientifique de ce mémoire repose sur le fait que peu de connaissances sont actuellement disponibles sur le vécu de ces parents, tant en ce qui concerne la perception de leur rôle, leurs attentes, leurs motivations, leurs besoins et les difficultés qu'ils rencontrent. Étant donné le rôle important joué par ces parents d'accueil, il importe de mieux connaître leur vécu et leurs besoins afin de les aider à poursuivre le rôle primordial qu'ils ont à jouer auprès des enfants qui leur sont confiés. En ce sens, ce mémoire propose de donner une voix à ces parents afin de mieux comprendre leur point de vue quant à leurs rôles, leurs attentes, leurs motivations, ainsi que la création du lien d'attachement avec les enfants qu'ils accueillent.

## **CHAPITRE 2**

### **LA RECENSION DES ÉCRITS**

Ce chapitre fait une synthèse des écrits scientifiques actuellement disponibles sur le vécu des parents d'accueil en abordant quatre principaux thèmes. Tout d'abord, les motivations des familles d'accueil sont décrites. Dans un deuxième temps, les attentes comblées et non comblées de ces parents sont précisées. Ensuite, le point de vue des parents d'accueil sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec les enfants qu'ils hébergent est présenté. Finalement, les facteurs qui facilitent et qui entravent le rôle des parents d'accueil sont documentés. À la lumière de ces éléments, les limites des recherches actuelles sont mises en relief.

#### **2.1 Les motivations des parents d'accueil**

Les résultats de plusieurs recherches démontrent que la motivation la plus fréquente chez les parents de familles d'accueil est altruiste (Daniel, 2011; Diaz, 2017; MacGregor, Rodger, Cummings et Leschied, 2006). Ainsi, les parents d'accueil sont motivés par des sentiments d'empathie, d'amour et de générosité à l'égard des enfants (Isomäki, 2002), en plus de la volonté de leur offrir un environnement stable et aimant (Cole, 2005; Daniel, 2011; De Maeyers, Vanderfaellie, Vanschoonlandt, Robberechts et VanHolen, 2014; Diaz, 2017; MacGregor et al., 2006). Ils souhaitent aider les enfants dans le besoin, qui proviennent de milieux difficiles ou qui n'ont pas de foyer stable (Andersson, 2001; Cole, 2005; Daniel, 2011; De Maeyers et al., 2014; Roger, Cummings et Leschied, 2006; Sebba, 2012). La joie et la satisfaction d'aimer et d'aider ces enfants, en plus de les voir grandir et s'épanouir, sont donc des motivations qui



ressortent dans plusieurs recherches (Baum, Crase et Crase, 2001; Buehler, Cox, Cuddeback, 2003; Daniel, 2011; De Maeyers et al., 2014; Sebba, 2012). À ce sujet, MacGregor et al. (2006) soulignent que les gens heureux et satisfaits de leur vie sont davantage motivés par l'idée de devenir parents d'accueil, afin de partager leur bonheur avec les plus démunis.

Ce désir d'aider son prochain peut parfois être influencé par les croyances religieuses de certains parents. En effet, plusieurs études mentionnent que la foi ainsi que l'église locale encouragent certains parents à devenir familles d'accueil (Baum et Crase, 2001; Diaz, 2017; Isomäki, 2002; MacGregor et al., 2006; Sebba, 2012). Au-delà des convictions religieuses, certaines études révèlent que la décision de devenir parents d'accueil pourrait être motivée par une préoccupation sociale en lien avec la pénurie de familles d'accueil qui est parfois annoncée dans les médias (Baum et Crase, 2001; Cole, 2005; Daniel 2011). En effet, le fait de recevoir de l'information concernant les besoins à combler à cet égard serait une motivation initiale chez plusieurs parents (Diaz, 2017; Sebba, 2012).

En outre, plusieurs études révèlent que l'expérience personnelle des parents est un facteur prédominant dans leur désir de devenir famille d'accueil et, ainsi, d'offrir un milieu aimant à des enfants dans le besoin (Cole, 2005 ; Peake et Townsend, 2012 ; Rodger et al., 2006 ; Sebba, 2012). Ces expériences sont diverses et réfèrent, d'une part, au fait d'avoir grandi dans un foyer où les parents étaient famille d'accueil (De Maeyers et al., 2014; Diaz, 2017), ainsi que de connaître d'autres parents d'accueil ou encore des enfants qui y sont actuellement placés (Rodger, Cummings et Leschied,

2006). D'autre part, certains parents se disent motivés par le fait d'avoir eux-mêmes été négligés et abusés pendant leur enfance (De Maeyers et al., 2014; Diaz, 2017) ou d'avoir vécu en famille d'accueil pendant leur jeunesse (Sebba, 2012; Rodger et al., 2006).

Plusieurs études soulignent également que le fait ne pas pouvoir avoir d'enfants biologiques, ou encore le désir d'en avoir d'autres, représente une motivation importante dans les démarches pour devenir famille d'accueil (Andersson, 2011; Cole, 2005; Diaz, 2017; Isomäki, 2002; MacGregor et al., 2006; Rodger et al., 2006; Sebba, 2012). Alors que certains parents souhaitent élargir leur famille (Sebba, 2012) ou combler un vide à la suite du départ de la maison de leurs propres enfants devenus adultes (Andersson, 2001; Baum et Crase, 2001; Isomäki, 2002), d'autres sont motivés par l'idée de fonder une famille, en accueillant des enfants sur le long terme avec la possibilité de les adopter (Andersson, 2011; Baum et Crase, 2001; Isomäki, 2002; Rodger et al., 2006).

Bien que les parents d'accueil semblent surtout animés par des motivations altruistes, certaines études révèlent que la compensation financière et la possibilité de gagner un revenu supplémentaire amènent certains individus à devenir familles d'accueil (Isomaki, 2002; Redding, Fried, et Britner, 2000). Certains parents sont donc motivés par l'idée d'augmenter le revenu de leur ménage (Baum et Crase, 2001; De Maeyers et al., 2014; Rodger et al., 2006) et de permettre aux femmes de travailler tout en restant à la maison (Andersson, 2001; Cole, 2005; Sebba, 2012). Malgré tout, plusieurs recherches démontrent que la motivation financière n'est pas, à elle seule, un

facteur suffisant pour garder les parents motivés à long terme (Cole, 2005; Kirton, 2001; MacGregor et al., 2006). À ce sujet, Isomäki (2002) souligne d'ailleurs que les facteurs qui amènent les individus ou les couples à devenir familles d'accueil sont rarement orientés vers une seule motivation, que ce soit l'argent ou l'amour. En effet, plusieurs motivations seraient présentes chez ces personnes et les pousseraient à prendre cette décision (Isomäki, 2002).

## **2.2 Les attentes comblées et non comblées des parents d'accueil**

En choisissant d'accueillir des enfants dans leur foyer, que ce soit à court ou à long terme, les parents ont des attentes. Parfois, celles-ci sont comblées par le biais de leur rôle et du contexte dans lequel ils l'exercent, mais dans certains cas, ces attentes ne sont pas satisfaites. Ces attentes peuvent être liées aux motivations des parents, notamment en ce qui concerne leur désir d'accueillir un enfant ou de l'adopter.

Plusieurs parents de familles d'accueil souhaitent garder les enfants qu'ils hébergent à long terme. Dans l'étude de Daniel (2011), les parents d'accueil interrogés (n=8) mentionnent d'ailleurs qu'ils se retrouvent avec « une pièce manquante » lorsqu'un enfant quitte la famille d'accueil pour retourner dans sa famille biologique. Bien que les Services sociaux ne puissent garantir la garde à long terme d'un enfant, voire son adoption, les parents développent néanmoins des attentes quant à la durée du placement et aux perspectives d'adoption possibles (Broady et al., 2010). Joly (2014) souligne que ce n'est pas nécessairement le départ de l'enfant en lui-même qui est

difficile, mais l'incertitude concernant un éventuel retour de ce dernier chez ses parents biologiques et l'anticipation du moment où ce retour aura lieu.

Étant donné leur désir souvent avoué de garder l'enfant à long terme dans leur foyer, par le biais d'un placement permanent ou d'une adoption, les parents d'accueil entretiennent généralement des attentes liées à la création du lien d'attachement avec ce dernier (Joly, 2014). En ce sens, ils souhaitent que les enfants qu'ils accueillent soient jeunes, en santé et orphelins (Isomäki, 2002) afin de faciliter la création du lien d'attachement et, ultimement, l'adoption de l'enfant. Malheureusement, ces caractéristiques ne représentent pas la majorité des enfants placés en famille d'accueil. En outre, lorsque les parents s'attachent à l'enfant rapidement, ils doivent respecter que celui-ci demeure attaché à ses parents biologiques (Broady et al., 2010) ou, qu'en raison de la négligence et des abus dont il a été victime, il ait plus de difficulté à s'attacher à des adultes (Steinhauer, 1991). À l'inverse, les parents qui envisagent davantage leur rôle comme un emploi se sentent moins en compétition avec la famille biologique de l'enfant et sont généralement plus enclins à accepter sa présence dans la vie de ce dernier, en plus d'avoir moins d'attentes en ce qui a trait à la création d'un lien d'attachement (Palmer, 1995).

À travers le projet de devenir famille d'accueil, certains parents recherchent l'atteinte d'un bien-être personnel ou encore un épanouissement dans leur nouveau rôle (Joly, 2014). Dans ce rôle, ils souhaitent être efficaces, c'est-à-dire avoir la capacité de faire face aux comportements difficiles des enfants et être en mesure de développer de nouvelles compétences (Joly, 2014). Lorsque les parents d'accueil se sentent efficaces

dans leur rôle, ils sont généralement plus satisfaits de leur expérience (Joly, 2014). Les parents d'accueil expriment également que les comportements positifs du jeune placé ont une puissante influence sur leur sentiment d'efficacité et, par le fait même, sur leur satisfaction de voir l'enfant grandir et s'épanouir (Joly, 2014).

Aux plans conjugal et familial, les parents d'accueil souhaitent former une équipe avec leur conjoint, être complices avec celui-ci, de même que s'impliquer ensemble dans le projet de former une famille d'accueil (Broady et al., 2010). Ils s'attendent également à ce que leurs enfants biologiques soient compréhensifs, réceptifs, accueillants et qu'ils s'épanouissent dans leur rôle de frère ou de sœur. Toutefois, ces attentes ne sont pas toujours comblées, car les enfants peuvent exprimer des sentiments de jalousie (Broady, Stoyles, McMullan, Caputi et Crittenden, 2010) ou se sentir mis de côté (Joly, 2014) en raison du placement.

Finalement, les parents d'accueil ont également des attentes envers les CPEJ et les intervenants qui y travaillent. Tout d'abord, la relation de travail avec les intervenants est importante à leurs yeux et doit être empreinte de marques de reconnaissance, de soutien concret et de stabilité (Joly, 2014). Ils souhaitent participer à la prise de décisions, pouvoir communiquer avec les intervenants et être reconnus dans leur rôle auprès des enfants placés (Joly, 2014). En ce sens, les parents d'accueil s'attendent à ce que les intervenants des CPEJ leur offrent du soutien émotionnel et leur témoignent de la confiance et du respect. Malheureusement, ces attentes ne sont pas toujours comblées, car certaines familles se sentent jugées par les intervenants en lien avec les difficultés qu'elles vivent (Joly, 2014; MacGregor et al., 2006). Le

roulement de personnel vient aussi affecter les parents de familles d'accueil, ce manque de stabilité ne correspondant pas à leurs attentes (Broady et al., 2010). Étant donné qu'ils accueillent des enfants ayant des besoins multiples, les parents d'accueil s'attendent à recevoir un soutien adéquat et des ressources de la part des éducateurs et des intervenants. Lorsque ce soutien n'est pas offert, ils sont déçus et se sentent démunis (Joly, 2014). Ce soutien doit aussi être financier, afin de fournir aux enfants tout le nécessaire dont ils ont besoin (MacGregor et al., 2006), en se sentant considérés et soutenus par les Services sociaux (Broady et al., 2010).

### **2.3 L'attachement chez les enfants placés en famille d'accueil**

Cette section a pour but de décrire le point de vue des parents de famille d'accueil sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec les enfants qu'ils hébergent. Bien que peu d'études portent spécifiquement sur l'attachement des parents d'accueil, la présente section recense les écrits scientifiques portant sur l'attachement des enfants placés en famille d'accueil, de même que sur l'attachement des adultes qui les hébergent. Pour ce faire, les facteurs qui favorisent un attachement sécurisant sont identifiés.

La plupart des enfants qui sont sous la responsabilité de la protection de la jeunesse et qui sont placés en famille d'accueil ont vécu des expériences relationnelles traumatisantes pendant les premières années de leur vie, prenant notamment la forme de négligence et d'abus physiques (Paquette et al., 2019). Dans un tel contexte, l'un des objectifs du placement en famille d'accueil est de modifier les schémas relationnels

dysfonctionnels des enfants, afin qu'ils puissent faire l'expérience de soins parentaux adéquats, et ce, dans le but de favoriser la création d'un lien d'attachement sécurisant (Dubois-Comptois, Cyr, St-Onge et Beachesne-Sévigny, 2016). Pour ce faire, il est primordial que les parents d'accueil se montrent sensibles aux besoins affectifs des enfants. Dans une relation entre un enfant et son parent, le lien d'attachement de l'enfant se base, d'abord et avant tout, sur son besoin de sécurité et de protection (Prior et Glaser, 2010).

De façon générale, les recherches révèlent une association positive entre la sensibilité des parents et le développement d'un lien d'attachement sécurisant chez les enfants (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015; Gabler et al., 2014; Paquette et al., 2019). À la naissance, les enfants présentent une prédisposition à s'attacher, mais c'est par le biais des moments partagés et des soins reçus que la relation d'attachement se construit réellement (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). En effet, l'enfant se tournera vers sa figure d'attachement en cas de besoin pour du réconfort et c'est vers elle qu'il cherchera à retrouver un sentiment de sécurité interne (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). Les échanges ainsi que les comportements vécus entre l'enfant et son parent biologique sont ainsi gardés dans la mémoire de l'enfant (Cyr, Euser, Bakermans-Kranenburg et Van Ijzendoorn, 2010 ; Paquette et al., 2019; Zaccagnino, Cussino, Preziosa, Veglia et Carassa, 2015).

Pour un enfant placé en famille d'accueil, les ruptures relationnelles vécues peuvent être si perturbantes que l'enfant doit expérimenter les soins d'une mère et d'un père d'accueil très sensibles pour prévenir la création d'un attachement désorganisé ou

encore éviter de renforcer un attachement insécurisant déjà en place (Dubois-Comptois et al., 2016; Le Camus, 2002; Miljkovitch et Pierrehumbert, 2005). Également, moins le parent d'accueil vit de stress, plus la sécurité d'attachement chez l'enfant est grande, et ce, à court et à long terme (Gabler et al., 2014). Néanmoins, l'arrivée d'un enfant en famille d'accueil peut être difficile pour l'enfant et pour les parents d'accueil. En effet, plusieurs enfants en bas âge arrivent dans une nouvelle famille, alors qu'ils ont vécu des traumatismes, qu'ils vivent de l'insécurité et qu'ils ont de la difficulté à gérer leurs émotions (Daumas, 2015). Ce sentiment d'insécurité prend source dans la relation d'attachement qu'ils ont développée avec leurs parents biologiques (Daumas, 2015). Par le biais d'une nouvelle relation avec leurs parents d'accueil, les enfants peuvent donc reconstruire leur sécurité d'attachement (Daumas, 2015). La formation d'un attachement sécurisant serait d'ailleurs un facteur de protection pour les enfants en famille d'accueil, en ce qui a trait au développement de problèmes de santé mentale (Scroufe et al., 2005). En effet, le type d'attachement d'un enfant va influencer son développement dans toutes les sphères de sa vie, notamment en ce qui concerne la régulation de ses émotions, la perception sociale, ainsi que la perception de ses compétences et de son estime de lui (Daumas, 2015; Gabler et al., 2014).

### **2.3.1 Les facteurs qui favorisent l'attachement sécurisant chez les enfants placés en famille d'accueil**

Dans les écrits scientifiques, plusieurs facteurs favorisant l'émergence d'un attachement sécurisant sont identifiés. Tout d'abord, quelques auteurs s'entendent pour



affirmer que la qualité des interactions sociales permet le développement d'un attachement sécurisant chez l'enfant (Ainsworth et al., 1978; Paquette et al., 2019). Plus spécifiquement, la stabilité des donneurs de soin dans la vie d'un enfant favorise le développement d'un attachement sécurisant (Dubois-Comptois et al., 2016; Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). En ce sens, un placement réalisé en bas âge est généralement perçu comme un facteur de protection pour les enfants quant au développement de difficultés d'adaptation à l'âge adulte (Rubin, O'Reilly, Luan et Localio, 2007).

De plus, l'émergence d'un attachement sécurisant chez un enfant repose sur l'investissement des mères et des pères d'accueil, qui le considèrent comme un membre de leur famille (Ackerman et Dozier, 2005 ; Dubois-Comptois et al., 2016; Dugravier et Barbey-Mintz, 2015; Le Camus, 2002; Miljkovitch et Pierrehumbert, 2005). Selon Dugravier et Barbey-Mintz (2015), il est possible que les enfants ayant développé un attachement insécurisant avec leurs parents biologiques puissent changer les perceptions négatives qu'ils ont d'eux-mêmes en famille d'accueil et, avec le temps, qu'ils en viennent à développer une relation d'attachement sécurisante avec leurs nouveaux donneurs de soin. Néanmoins, ce ne sont pas tous les parents de famille d'accueil qui sont capables de fournir le même niveau d'engagement à un enfant nouvellement placé dans leur foyer. Ainsi, les enfants qui sont placés dans des foyers d'accueil où les parents sont moins investis conservent une vision dévalorisée d'eux-mêmes (Ackerman et Dozier, 2005). En effet, l'absence d'expériences positives dans une nouvelle famille d'accueil ne favorise pas le développement d'un attachement sécurisant (Ackerman et Dozier, 2005; Paquette et al., 2019).

Selon Daumas (2015), cinq dimensions permettent de définir les attitudes et les comportements des parents d'accueil qui favorisent le développement d'un attachement sécurisant chez l'enfant qu'ils accueillent, à savoir : (a) le fait d'être disponibles émotionnellement et de faire preuve de sensibilité, (b) de soutenir l'enfant dans ses capacités d'autorégulation, (c) d'accepter l'enfant tel qu'il est, avec ses points forts et ses difficultés, (d) d'être coopératifs afin que l'enfant se sente efficace et (e) d'aider l'enfant à favoriser son sentiment positif d'appartenance à deux familles (sa famille biologique et sa famille d'accueil). En plus de favoriser la protection et la sécurité de l'enfant qu'ils hébergent, les parents d'accueil l'accompagnent dans l'exploration de son autonomie (Daumas, 2015). Prendre soin d'un enfant, dans le but de favoriser la création d'un attachement sécurisant, va donc au-delà des capacités parentales (Daumas, 2015). En ce sens, Daumas (2015) identifie plusieurs facteurs associés à la qualité du rôle exercé par les parents d'accueil, qu'ils soient psychologiques, sociaux ou contextuels. Ainsi, le réseau relationnel, la qualité de la relation de couple, les conditions de vie, la présence de stress, l'histoire parentale, l'expérience parentale, ainsi que le vécu du parent d'accueil en tant qu'enfant sont susceptibles de soutenir ou d'entraver la capacité de ce dernier à être disponible pour l'enfant (Daumas, 2015). En effet, le fait que le parent présente des doutes sur ses capacités parentales, qu'il n'ait pas confiance en lui et qu'il sente que l'enfant ne lui donne rien en retour peut créer des obstacles dans le développement de la relation (Daumas, 2015). En ce sens, Daumas (2015) souligne la nécessité que les parents d'accueil s'attendent à ce que les enfants qui arrivent dans leur famille aient du mal à faire confiance à un adulte et présentent des difficultés. Un parent d'accueil qui a confiance en lui et qui a une bonne compréhension du vécu de l'enfant usera de patience

et lui permettra, avec le temps, de faire confiance à nouveau et de s'engager dans une relation avec un adulte, dans le but de développer un lien significatif (Daumas, 2015). En plus d'avoir un effet sur la qualité de la relation entre un enfant et son parent d'accueil, une relation d'attachement sécurisant prédit le développement des futures relations interpersonnelles de l'enfant (Dozier, Stovall, Albus et Bates, 2001).

### **2.3.2 Les facteurs qui nuisent au développement d'un attachement sécurisant chez les enfants placés en famille d'accueil**

Plusieurs facteurs de risque peuvent entraver le développement d'un attachement sécurisant chez les enfants placés. À cet égard, certaines études soulignent que le placement lui-même représente un facteur de risque, puisque la rupture du lien entre un enfant et son parent biologique peut être vécue comme un traumatisme chez l'enfant, susceptible d'entraîner une perturbation comportementale et physiologique (Bisaillon, Bureau et Moss, 2015; Dubois-Comptois et al., 2016). De plus, les recherches sur le sujet révèlent qu'entre 20 et 25 % des enfants placés vivent trois placements ou plus, ce qui affecte leur capacité d'adaptation (Bisaillon et al., 2015; Gabler et al., 2014).

En outre, les placements chez des familles d'accueil insensibles aux besoins émotionnels des enfants nuisent au développement d'un attachement sécurisant chez ces derniers (Dubois-Comptois et al., 2016; Gabler et al., 2014). En effet, lorsque les parents d'accueil présentent un faible niveau de sensibilité, l'enfant ne parvient pas à recourir à cette nouvelle figure d'attachement pour se sécuriser, ce qui contribue au

développement ou au maintien d'un attachement insécurisant chez celui-ci (Dubois-Comptois et al., 2016; Miljkovitch et Pierrehumbert, 2005; Tarabulsy, 2012). D'autres facteurs liés aux parents d'accueil peuvent entraver le développement d'un attachement sécurisant, notamment le fait de considérer l'enfant placé comme étant de passage ou de le décrire en des termes négatifs (Ackerman et Dozier, 2005; Dubois-Comptois et al., 2016). Dans ces situations, il peut être ardu pour les enfants placés de développer un attachement sécurisant envers leurs parents d'accueil, surtout lorsque ceux-ci ont été exposés par le passé à de la maltraitance (Bisaillon et al., 2015; Cicchetti et Toth, 2005; Gabler et al., 2014). Puisque ces enfants ont été exposés à plusieurs facteurs de risque, ils présentent généralement plus de difficultés socioaffectives que les enfants qui ne sont pas placés en famille d'accueil (Dubois-Comptois et al., 2016). Selon les résultats de la méta-analyse de Pallanca, Béliveau, Moss et Vandal (2011), 46 % des mères de famille d'accueil (n=748) présentaient des expériences d'attachement insécurisant, puisqu'elles avaient connu des pertes significatives d'êtres chers. Ce résultat témoigne donc qu'il peut être difficile pour une mère de soutenir son enfant d'accueil en raison de sa propre expérience d'attachement (Pallanca et al. 2011; Tarabulsy, 2012). Les expériences relationnelles des parents d'accueil influencent inconsciemment leur comportement ainsi que leur façon de percevoir les situations. En effet, ces expériences peuvent entraver leur façon de percevoir, d'interpréter et de répondre adéquatement aux besoins des enfants, ce qui est susceptible de contribuer à maintenir un attachement insécurisant chez l'enfant (Hesse, 2008).

Selon Dubois-Comptois et al. (2016), les différents patrons d'attachement insécurisant sont associés à l'intériorisation de modèles relationnels caractérisés par

l'absence de confiance envers le donneur de soins et, dans certains cas, à la nécessité de limiter le recours à cette figure d'attachement en cas de détresse, puisqu'elle engendre de la peur chez l'enfant. En effet, les parents d'accueil doivent connaître les stratégies d'attachement problématiques, afin de ne pas renforcer les comportements qui découlent d'un attachement insécurisant (Dubois-Comptois et al., 2016). Par exemple, une mère ne soutiendra pas l'enfant qui vient de tomber si l'enfant donne l'impression de ne pas avoir besoin de réconfort, ce qui renforcera les comportements d'évitement de ce dernier lorsqu'il a besoin de soins (Dozier et al., 2001 ; Stovall et Dozier, 2000). Donc, ces comportements d'attachement se renforcent et se perpétuent dans le temps, et ce, souvent à l'insu même des parents d'accueil (Dubois-Comptois et al., 2016).

#### **2.4 L'attachement chez les parents d'accueil**

Comprendre l'attachement chez les enfants aide à mieux circonscrire comment se développe le lien d'attachement chez les adultes. L'attachement chez l'adulte se définit comme une tendance à rechercher et à maintenir une proximité et un contact avec un ou plusieurs individus qui lui procurent un sentiment de sécurité, ainsi qu'une protection physique et psychologique (Daumas, 2015). Les adultes possèdent généralement plusieurs figures d'attachement, dont leur conjoint (Daumas, 2015). Dans une situation de placement, les conditions dans lesquelles un enfant est accueilli dans la famille ainsi que les différentes problématiques de ce dernier peuvent générer des situations qui activent le système d'attachement du parent (Daumas, 2015). Il est nécessaire que les intervenants sociaux évaluent comment le futur parent d'accueil

pourra conserver une bonne estime de soi dans des situations de détresse, de vulnérabilité, d'incertitude ou d'inconnu, puisque les parents risquent d'être confrontés à ces situations dans le cadre de leur rôle (Daumas, 2015; Guédeney, 2011). Les représentations d'attachement que le parent a développées pendant son enfance ainsi qu'à l'âge adulte vont influencer la façon dont il peut aller chercher du soutien auprès de ses proches ainsi que des équipes d'intervenants, lorsqu'il vit des situations difficiles dans le cadre de son rôle (Daumas, 2015).

Tout comme il existe des facteurs qui favorisent ou qui nuisent à la création d'un lien d'attachement chez l'enfant placé, le parent d'accueil a également un système d'attachement qui s'active en lien avec son vécu, lorsqu'il entre en relation avec de nouvelles personnes. Il peut donc être difficile pour un parent d'accueil de développer un lien d'attachement envers un enfant qui arrive chez lui et qui transporte un modèle relationnel pouvant être dysfonctionnel, issu des expériences vécues dans sa famille biologique (Dubois-Comptois et al., 2016). Cela peut avoir pour effet d'affecter la capacité de l'enfant à créer une relation d'attachement sécurisante avec sa nouvelle figure d'attachement, en plus d'avoir un effet chez le parent (Dubois-Comptois et al., 2016). Selon certaines recherches, il est plus difficile pour les parents de développer un lien d'attachement avec un enfant, lorsqu'ils accueillent des enfants plus âgés, des enfants qui présentent des troubles de comportement et lorsqu'ils ont accueilli un grand nombre d'enfants par le passé (Dozier et Lindhiem, 2006 ; Dubois-Comptois et al., 2016; Lindhiem et Dozier, 2007). Également, plus un enfant a des contacts avec ses parents biologiques, plus le parent d'accueil aura la conviction que ce dernier risque de

retourner dans son milieu naturel, ce qui diminuera son engagement envers l'enfant et sa capacité à s'attacher à celui-ci (Poitras et Tarabulsy, 2016).

Outre les facteurs liés aux caractéristiques de l'enfant, certains facteurs liés aux parents d'accueil peuvent également influencer leur attachement envers les enfants placés. En effet, la stabilité du placement ainsi que l'engagement du parent d'accueil sont des facteurs qui tendent à moduler le niveau d'investissement des parents d'accueil et leur capacité à s'attacher (Dubois-Comptois et al., 2016). Les mères d'accueil qui ont des représentations d'attachement sécurisant et qui se montrent plus engagées auprès des enfants placés dans leurs foyers développent généralement des interactions plus harmonieuses et positives avec les enfants, en plus d'être plus enclines à s'attacher à eux, puisqu'elles présentent à la base une représentation d'attachement sécurisant (Dozier, Stovall, Albus et Bates, 2001). Par contre, les mères moins engagées et celles ayant des représentations d'attachement insécurisant ont plus de risques de présenter des interactions conflictuelles avec les enfants placés (Dozier et al., 2001). La façon dont un parent d'accueil va donner des soins aux enfants placés va également dépendre de ses propres expériences concernant ses relations d'attachement (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). Les parents qui vivent plus d'insécurité vont généralement avoir plus de difficulté à répondre aux besoins des enfants qui leur sont confiés (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015).

Plus spécifiquement, Dozier et al. (2001) soulignent qu'il est probable que les enfants placés chez des familles inscrites au programme Banque mixte développent un plus grand sentiment d'attachement envers leur famille d'accueil et un plus grand

sentiment de sécurité en lien avec la pérennité du placement. En effet, contrairement aux autres types de familles d'accueil, le programme Banque mixte comprend des parents qui souhaitent adopter l'enfant, et ce, même avant le placement de celui-ci dans leur foyer. Ces parents, qui expriment déjà un sentiment d'engagement envers l'enfant, présentent donc une plus grande chance de s'attacher aux enfants dans le contexte du programme Banque mixte (Dozier et al., 2001). Les recherches réalisées à ce jour témoignent toutefois d'un manque d'informations sur l'attachement des parents de familles d'accueil.

## **2.5 Les facteurs qui influencent le rôle des parents d'accueil**

Cette section vise à documenter les facteurs qui facilitent ou qui entravent le rôle que les parents d'accueil ont à jouer auprès des enfants placés dans leur foyer. Ces facteurs peuvent être classés en six catégories, à savoir : (a) les facteurs liés aux parents d'accueil, (b) les facteurs liés aux enfants placés, (c) les facteurs en lien avec la famille biologique de l'enfant, (d) les facteurs familiaux, ainsi que (e) les facteurs liés au soutien disponible dans l'environnement.

### **2.5.1 Les facteurs liés aux parents d'accueil**

Différents facteurs en lien avec les parents d'accueil favorisent l'exercice de leur rôle. Selon Schofield, Beek, Ward et Biggart (2013), le rôle de famille d'accueil peut être perçu de différentes façons chez les parents qui l'assument. Par le biais d'entrevues semi-structurées réalisées auprès de 40 parents d'accueil, ces chercheurs ont voulu identifier la façon dont ces parents définissent leur rôle. L'étude a révélé que



certains parents se définissaient comme des « donneurs de soins » ou percevaient leur rôle davantage comme un travail. En revanche, d'autres se définissaient comme des « parents » et étaient plus enclins à accueillir un enfant à long terme, afin de lui donner un foyer stable et aimant. Selon Schofield et al. (2013), ces derniers exprimaient plus de satisfaction par rapport à leur rôle.

Par ailleurs, d'autres facteurs influencent positivement le rôle des parents d'accueil, notamment l'engagement parental. Le concept d'engagement parental fait référence au niveau de motivation du parent d'accueil à s'engager émotionnellement dans une relation à long terme avec l'enfant dont il a la charge (Dozier et Lindhiem, 2006). À cet égard, Jacobsen, Brabrand, Liland, Wentzel-Larsen et Moe (2018), qui ont réalisé une recherche auprès de 56 parents d'accueil afin de décrire le degré d'engagement de ceux-ci, soulignent que des parents très investis et très engagés ont souvent des enfants d'accueil avec peu de comportements négatifs externalisés. De plus, l'engagement parental de la part des mères permet plus facilement la création d'un lien d'attachement avec l'enfant d'accueil, et ce, surtout lorsque celles-ci sont investies dans la relation et qu'elles considèrent l'enfant comme faisant partie de la famille (Ackerman et Dozier, 2005).

Différents facteurs jouent sur la motivation et l'investissement des parents dans leur rôle. En effet, l'engagement parental a des impacts positifs sur le développement cognitif de l'enfant, sur l'acquisition de compétences sociales et sur le lien d'attachement (Dozier et Lindhiem, 2006). Un parent qui fait preuve de patience, qui protège l'enfant et qui s'engage envers lui (Brown, 2008; Morin, 2015), tout en

représentant un modèle pour lui, vivra davantage de joies et de réussites dans l'exercice de son rôle (Hallas, 2002). En outre, plus l'enfant se sentira aimé, moins il sera sur la défensive, ce qui tend à améliorer la relation entre l'enfant et son parent d'accueil, tout en diminuant le stress vécu chez le parent (Hallas, 2002). Dans le même sens, le fait d'être empathique et compréhensif face au vécu des enfants (Brown et Campbell, 2007; Morin, 2015), de même que faire preuve de cohérence et de constance dans les interventions facilitent le lien parent-enfant (Morin, 2015). Pour faciliter leur rôle, les parents d'accueil doivent donc manifester, à l'égard des enfants, de l'amour, de la gentillesse, de l'engagement et de la patience (Brown, 2008; Morin, 2015). Ils doivent posséder de la sagesse, démontrer une ouverture d'esprit, de la flexibilité, un sens de l'humour, des habiletés de communication et une bonne capacité d'adaptation, tout en étant conscients de leurs limites et de leurs expériences (Brown, 2008; Morin, 2015). Aussi, les parents d'accueil doivent prendre du temps pour développer de bonnes techniques de gestion du stress (Brown, 2008) et d'organisation (Morin, 2015). Également, les sentiments de bien-être et de compétence, ainsi que la capacité de faire respecter leurs limites, sont d'autres facteurs qui aident les parents à bien jouer leur rôle auprès des enfants placés dans leur foyer (Morin, 2015). En effet, un contexte de chaleur et de communication, conjugué à de l'encadrement et la présence de règles, permet à l'enfant de mieux se développer, de se sentir en sécurité et d'être plus susceptible de respecter ses parents d'accueil (Fuentes, Salas, Bernedo et Garcia-Martin, 2015).

À l'inverse, certaines caractéristiques des parents d'accueil peuvent entraver le rôle qu'ils jouent auprès des enfants. Tout d'abord, Fuentes, Salas, Bernedo et García-

Martín (2015) identifient certains styles parentaux susceptibles d'entraver le rôle des parents d'accueil. Ainsi, le style autoritaire et le style permissif peuvent expliquer certains comportements extériorisés négativement chez les enfants. D'une part, les critiques et le rejet venant de la part des parents d'accueil entraînent des effets négatifs importants sur les enfants (Fuentes et al., 2015). À l'inverse, le style parental permissif fait en sorte qu'il est difficile pour les enfants de développer le sens des limites et un respect des règles (Fuentes et al., 2015).

Par ailleurs, le stress vécu par les parents d'accueil est un facteur pouvant entraver leur rôle. En effet, Gabler et al. (2018) mentionnent que le stress vécu par l'un des parents affecte généralement l'autre parent, en plus d'être un facteur qui nuit à une bonne communication dans le couple. Certains auteurs soulignent également que plus le stress parental est présent, moins la qualité de la relation du couple est bonne (Gabler et al., 2018 ; Richardson, Futris, Mallette et Campbell, 2018). Les résultats de la recherche de Richardson et al. (2018), portant sur la relation qui existe entre le stress vécu et la qualité de la relation du couple, indiquent une association entre la perception de soutien du conjoint et le stress parental. Ainsi, une bonne relation conjugale engendre moins de stress, ce qui diminue le risque que l'enfant soit déplacé dans une nouvelle famille d'accueil (Richardson et al., 2018). Plus spécifiquement, Gabler et al. (2018) précisent que la perception d'un trouble de comportement chez un enfant a plus d'impacts que le comportement lui-même et sur la façon dont les parents vont interpréter et concevoir les actions posées par l'enfant. Donc, le stress peut avoir des effets négatifs, à long terme, particulièrement sur la sécurité d'attachement des enfants

(Gabler et al., 2014). En effet, moins les parents d'accueil sont stressés, plus la sécurité d'attachement chez les enfants est grande (Gabler et al., 2014).

Lorsque les parents se retrouvent dans une situation d'impuissance, qu'ils sont épuisés ou qu'ils vivent un stress, les risques que ceux-ci envisagent de mettre fin au placement sont amplifiés, puisque trop de facteurs viennent entraver le rôle qu'ils ont à jouer auprès des enfants qu'ils accueillent (Brown et Bednard, 2006). C'est notamment le cas lorsque les enfants placés présentent des besoins qui dépassent les capacités de soutien des familles d'accueil et que ces dernières manquent de formations et d'informations pour faire face à la situation (Brown, 2008; Morin, 2015; Taylor et McQuillan, 2014). Dans leur recherche visant à documenter les raisons qui amènent les parents d'accueil (n=63) à considérer mettre fin à un placement, Brown et Bednard (2006) mentionnent aussi différents changements ou transitions dans leur vie. Ces changements peuvent être associés à la prise de leur retraite, au vieillissement, au fait que leurs enfants biologiques ont grandi, à une réorientation de carrière, à des gains à la loterie ou encore à un déménagement. Malgré la bonne volonté de la plupart des parents d'accueil, certains n'ont tout simplement pas les ressources pour permettre aux enfants accueillis de se développer à leur plein potentiel, ce qui peut entraîner une détresse chez ces parents et favoriser l'augmentation des problèmes de comportement chez les enfants (Holland et Gorey, 2004).

### **2.5.2 Les facteurs liés à l'enfant placé**

Certains facteurs liés à l'enfant favorisent le rôle des parents de familles d'accueil. En effet, lorsque l'enfant se sent bien dans sa famille, qu'il est arrivé en bas âge, qu'il s'y adapte bien, qu'il se développe de façon positive et qu'il se sent aimé par sa famille d'accueil, le rôle des parents d'accueil est facilité (Brown et Campbell, 2007; Morin, 2015). C'est le cas également lorsque l'enfant entretient de bons liens avec ses différents milieux de vie, que ce soit à l'école, dans ses loisirs et dans sa famille d'accueil, en plus d'adhérer aux valeurs familiales (Brown et Campbell, 2007; Morin, 2015). En outre, Morin (2015), dans une recherche qualitative menée auprès de 13 mères d'accueil, souligne que le rôle des familles d'accueil est facilité lorsqu'un enfant a connu peu de placements antérieurs. Lorsque le jeune a changé plusieurs fois de milieu d'accueil, il peut tout de même avoir développé une grande résilience (Hallas, 2002; Morin, 2015). Malgré un passé difficile, cette capacité de résilience permet à l'enfant de s'épanouir dans une famille d'accueil bienveillante et aimante (Morin, 2015).

À l'inverse, certains comportements de l'enfant peuvent complexifier le rôle des parents d'accueil. En effet, certaines caractéristiques chez les enfants placés peuvent affecter la capacité des mères d'accueil à faire preuve de sensibilité face aux besoins des enfants. Les problèmes de comportement ainsi que les difficultés émotionnelles peuvent affecter la qualité de la relation entre l'enfant et son parent d'accueil (Lindhiem et Dozier, 2007). C'est le cas lorsque l'enfant est dangereux ou qu'il manifeste des gestes de violence physique ou sexuelle, que ce soit envers l'un des membres de la famille ou à l'école, ou que des allégations sont faites en ce sens par les enfants

biologiques des parents d'accueil (Brown et Bednar, 2006; Taylor et McQuillan, 2014). Dans le même sens, un enfant qui commet des vols dans sa famille d'accueil ou à un autre endroit, qui refuse de se conformer aux règles de la maison, qui pose des gestes de vandalisme ou qui commet une fugue complexifie le rôle des parents d'accueil, et ce, surtout si ces comportements difficiles se maintiennent dans le temps (Brown et Bednar, 2006). Les problèmes de comportements extériorisés chez les enfants ainsi que les troubles de santé mentale sont également susceptibles d'engendrer du stress chez les parents d'accueil (Gabler et al., 2018). De plus, lorsque l'enfant ne désire plus demeurer dans sa famille d'accueil et qu'il présente des besoins ou des difficultés pour lesquels les parents ne sont pas outillés, le placement risque d'être compromis (Brown et Bednar, 2006; Gabler et al., 2018 ; Morin, 2015; Taylor et McQuillan, 2014). Par ailleurs, il est possible que certains enfants placés ne présentent pas de problèmes de comportement au moment où ils arrivent dans leur nouvelle famille, mais qu'en raison du stress vécu et des difficultés à s'adapter à ce changement, ils développent des problèmes de comportement occasionnés principalement par les expériences vécues avant le placement ((Newton, Litrownik et Landsvert, 2000; Rutter, 2000).

### **2.5.3 Les facteurs liés à la famille biologique de l'enfant**

Brown (2008) mentionne qu'une bonne relation des parents d'accueil avec les parents biologiques de l'enfant contribue favorablement au placement de celui-ci et facilite le rôle que les parents d'accueil ont à jouer. Les contacts des enfants avec leurs parents biologiques peuvent donc, dans certaines situations, influencer positivement la perception des parents d'accueil quant à leur rôle (Brown et Campbell, 2007;

Morin, 2015; Poitras et Tarabulsy, 2016). En effet, selon la recherche de Linares, Montalto, Rosbruch et Li (2006), réalisée auprès de 62 dyades (parents biologiques et parents d'accueil) et ayant pour but de mieux comprendre les pratiques disciplinaires des deux groupes de parents, la qualité de la relation entre les parents facilitait la mise en action d'une discipline positive et cohérente. La relation de soutien chez les parents permettait de réduire l'instabilité que pouvait représenter le placement en famille d'accueil lorsque les deux groupes de parents (biologiques et d'accueil) travaillaient ensemble en vue de favoriser le bien-être des enfants (Linares et al. 2006). Ainsi, les parents qui travaillent ensemble peuvent se compléter et réussir à mieux jouer leur rôle parental, tout en étant cohérents, coopératifs et soutenant (Linares et al., 2006). En effet, les contacts positifs entre les parents d'accueil et les parents biologiques permettent à l'enfant de mieux s'adapter au sein de sa famille d'accueil (Moyers, Farmer et Lipscombe, 2006).

En revanche, les parents biologiques de l'enfant placé sont souvent perçus comme des obstacles au rôle joué par les parents d'accueil. En effet, une récente étude réalisée au Québec a démontré que plus un enfant garde des contacts avec ses parents biologiques, plus les parents d'accueil ont la conviction qu'il retournera demeurer chez ceux-ci (Poitras et Tarabulsy, 2016). Dans le cadre de cette recherche, 54 parents biologiques ainsi que 43 parents d'accueil ayant des enfants âgés entre 12 et 43 mois ont été rencontrés lors d'entrevues individuelles, dans le but d'évaluer leur engagement parental. Cette étude révèle que l'engagement du parent biologique auprès de l'enfant placé contribue aux perspectives de réunification parentale et au maintien du lien parent-enfant, ce qui diminue l'engagement des parents d'accueil (Poitras et

Tarabulsky, 2016). Les contacts de l'enfant avec sa famille biologique sont donc considérés comme ayant un impact sur la relation entre l'enfant et son milieu d'accueil et, en ce sens, ils risquent de créer une perturbation dans le placement (Leathers, 2003; Taylor et McQuillan, 2014). Moyers, Farmer et Lipscombe (2006) remarquent, quant à eux, que lorsque les contacts sont difficiles entre les parents d'accueil et les parents biologiques, l'enfant a souvent plus de difficulté à exprimer ses émotions, ce qui peut parfois mener à la fin du placement en famille d'accueil. De plus, certains parents d'accueil associent les contacts de l'enfant avec ses parents biologiques à une augmentation de ses problèmes de comportement (Moyers et al., 2006).

Certaines recherches soulignent aussi que les parents biologiques peuvent faire obstacle à l'accomplissement du rôle des parents d'accueil lorsqu'ils ne soutiennent pas ces derniers, qu'ils entravent la relation que les parents d'accueil entretiennent avec l'enfant placé et qu'ils se montrent hostiles à l'endroit des parents d'accueil (Brown et Bednar, 2006; Morin, 2015).

Cette question des droits de contacts avec les parents biologiques, pendant le placement en famille d'accueil, est au cœur du programme Banque mixte qui est abordé dans ce mémoire. Il est, à première vue, paradoxal d'orienter un enfant vers l'adoption, tout en organisant des droits d'accès au profit des parents biologiques (Goubau et Ouellette, 2005). Les juges semblent d'ailleurs conscients de cette contradiction (Goubau et Ouellette, 2005).



#### **2.5.4 Les facteurs familiaux liés au milieu d'accueil**

Certaines caractéristiques familiales du milieu d'accueil facilitent le rôle des parents d'accueil, notamment le fait que le placement ait lieu dans un environnement propre, sécuritaire et sans violence, stable et chaleureux, où l'enfant se sent bien et possède sa propre chambre (Brown et Campbell, 2007; Morin, 2015). En outre, le fait que les parents d'accueil n'aient pas d'enfant biologique et qu'ils hébergent les enfants sur une longue période de temps influencerait aussi l'expérience de placement (Brown et Campbell, 2007; Morin, 2015). Plus spécifiquement, le développement d'une relation de réciprocité et d'équité entre l'enfant et sa famille d'accueil semble nécessaire afin de faciliter le rôle des parents d'accueil. Pour ce faire, l'enfant placé doit recevoir le même traitement que les enfants biologiques (Morin, 2015), en plus d'être accepté par l'ensemble des membres de la famille (Brown et Campbell, 2007). En ce sens, les parents d'accueil ont besoin d'être soutenus par les membres de leur famille immédiate et élargie, notamment par leurs parents et leurs beaux-parents, leurs frères et sœurs, ainsi que leurs enfants biologiques (Brown, 2008 ; Morin, 2015; Richardson et al. 2018).

Malgré tout, certains facteurs familiaux peuvent entraver le rôle des parents d'accueil. En effet, certaines caractéristiques propres à la famille d'accueil peuvent y contribuer, telles qu'un fonctionnement familial problématique et dysfonctionnel et une communication inadéquate entre les membres de la famille (Tarabulsy, 2012). De plus, les parents d'accueil se montreront moins enclins à s'engager envers un jeune lorsqu'ils hébergent des enfants plus âgés ou qui présentent des problèmes de comportement, de même que lorsqu'ils ont accueilli un nombre élevé d'enfants au fil

du temps (Dozier et Lindhiem, 2006 ; Lindhiem et Dozier, 2007). Les parents d'accueil peuvent également être confrontés à différents problèmes susceptibles de faire obstacle à leur rôle auprès de l'enfant placé en raison du stress qu'ils engendrent pour la famille. Ces problèmes peuvent être liés à des difficultés économiques, des conflits conjugaux, de la consommation abusive d'alcool ou de drogues ou encore à des problèmes de santé physique ou mentale (Brown et Bednard, 2006; Richardson et al., 2018 ; Taylor et McQuillan, 2014). En raison des caractéristiques particulières des enfants qu'ils hébergent, susceptibles d'avoir vécu des traumatismes et de présenter des problèmes de comportement, les parents d'accueil doivent faire face à des défis familiaux importants. Tout en s'assurant du bien-être des enfants qui leur sont confiés dans le cadre d'un placement, ils doivent aussi tenir compte des besoins de leurs enfants biologiques, en plus d'entretenir une bonne relation avec les parents biologiques des enfants placés (Buehler et al., 2003; Gabler et al., 2018).

### **2.5.5 Les facteurs liés au soutien disponible dans l'environnement**

Plusieurs auteurs mentionnent qu'il est important que les parents d'accueil soient entourés pour jouer efficacement leur rôle auprès des enfants qu'ils accueillent (Brown, 2008 ; Richardson et al., 2018 ; Morin, 2015). Outre le soutien reçu par les membres de leur famille, les parents d'accueil apprécient particulièrement l'aide reçue de la part de leurs amis, leurs voisins et d'autres familles d'accueil (Brown, 2008 ; Morin, 2015; Richardson et al., 2018). Richardson et al. (2018) ajoutent également que les membres d'une église peuvent contribuer au soutien social informel des parents d'accueil. Les principales sources de soutien formel concernent, quant à elles, les

services de garde en milieu scolaire, l'aide aux devoirs, les services spécialisés en santé mentale, les services de santé et les services sociaux, de même que l'Association des familles d'accueil (Brown, 2008 ; Richardson et al., 2018 ; Morin, 2015). À cet égard, Morin (2015) souligne que la reconnaissance des CPEJ est un facteur déterminant qui facilite et contribue positivement au rôle des parents d'accueil.

Plus spécifiquement, une implication authentique des services de la protection de l'enfance représente un facteur facilitant pour les parents d'accueil dans l'exercice de leur rôle. En effet, le soutien que ces services apportent à la famille facilite le rôle des parents d'accueil (Brown et Campbell, 2007). À ce sujet, Brown et Campbell (2007), dans leur étude auprès de 61 parents d'accueil, mentionnent certains facteurs qui facilitent la réussite du placement, tels que le bon pairage entre la famille d'accueil et l'enfant, le fait que les parents d'accueil possèdent les informations nécessaires pour aider adéquatement les enfants dont ils ont la charge, un suivi adéquat à la suite du placement de l'enfant et le fait que les parents se sentent inclus et consultés dans les décisions et dans les plans d'intervention. Les parents nomment également que ce qui facilite l'exercice de leur rôle est de bénéficier de l'aide dont ils ont besoin au moment opportun, d'avoir des intervenants qui ne les jugent pas, mais qui sont là pour les aider et qui les soutiennent dans leur désir de répondre aux besoins particuliers des enfants (Brown, 2008). De plus, les parents s'attendent à recevoir de l'aide des travailleurs sociaux lors des situations de crise (Brown, 2008).

Malheureusement, certains facteurs liés au soutien formel disponible entravent le rôle des parents d'accueil. Selon Brown et Bednar (2006), ces facteurs

concernent la relation difficile avec les intervenants, la malhonnêteté ou le manque de confiance dont certains intervenants peuvent faire preuve à l'égard des familles, ainsi que le fait de se sentir peu soutenus et incompris par les travailleurs sociaux (Taylor et McQuillan, 2014). Les parents d'accueil auraient aussi de la difficulté à jouer leur rôle adéquatement lorsque les intervenants sociaux font de fausses allégations à leur endroit ou quand ces derniers n'assurent pas un suivi stable en raison du roulement de personnel (Brown et Bednar, 2006; Morin, 2015).

## **2.6 Les forces et les limites des recherches existantes**

Des forces ainsi que des limites méthodologiques sont présentes dans les recherches qui ont été réalisées à ce jour afin de documenter le vécu des familles d'accueil. Tout d'abord, la petite taille de certains échantillons représente une limite dans plusieurs recherches, puisque les résultats de celles-ci sont plus difficilement généralisables (Coakley, Cuddeback, Buehler et Cox, 2007; Gabler et al., 2014 ; Jacobsen et al., 2018; Morin, 2015 ; Poitras et Tarabulsy, 2016 ; Richardson et al., 2018). En outre, les recherches recensées proviennent de différents pays, que ce soit le Canada (Brown, 2008; Brown et Bednar, 2006 ; Brown et Campbell, 2007), les États-Unis (Coakley et al., 2007; Richardson et al., 2018), l'Irlande (Taylor et McQuillan, 2014), l'Espagne (Fuentes et al., 2015), l'Allemagne (Gabler et al., 2014; Gabler et al., 2018), la Norvège (Jacobsen et al., 2018) et l'Angleterre (Schofield et al., 2013). Elles proposent également de porter un regard sur différents types de familles d'accueil, dont le fonctionnement est susceptible de varier considérablement d'un pays à l'autre. En raison du mandat particulier du programme Banque mixte au Québec, il est donc

possible de croire que le vécu des parents d'accueil issus de notre province soit différent de ce qui a pu être observé ailleurs. Également, peu d'études portent spécifiquement sur les parents inscrits dans le programme Banque mixte, la plupart abordant le vécu des familles d'accueil au sens large. Dans un tel contexte, il semble particulièrement pertinent de s'y intéresser plus particulièrement dans le cadre de ce mémoire.

## **CHAPITRE 3**

### **CADRE DE RÉFÉRENCE**

Afin d'aborder les objectifs du mémoire, le cadre de référence se compose de trois théories. Le premier objectif de recherche, qui consiste à décrire les motivations des parents de familles d'accueil inscrites au programme Banque mixte, est abordé selon la théorie de l'autodétermination. La théorie de l'autodétermination permet d'aborder les différents types de motivations des parents lorsqu'ils prennent la décision de devenir familles d'accueil et celle d'adopter un enfant. La théorie de l'attachement est utilisée, quant à elle, afin d'aborder le deuxième objectif de la recherche. Le développement d'une relation d'attachement entre un enfant et son parent d'accueil ne s'établit pas de la même façon qu'avec le parent biologique (Cardinal, Zdebik, Moss, Bernier, Tarabulsy et St-Laurent, 2008). En effet, un enfant qui est placé en famille d'accueil Banque mixte a généralement vécu de la violence, de l'abus ou de la négligence avant le placement (Cardinal et al., 2008). De ce fait, l'enfant, ayant déjà vécu de la négligence ou de la violence présente des représentations mentales susceptibles d'influencer son comportement et sa façon d'entrer en relation avec ses parents d'accueil (Cardinal et al., 2008). Afin de modifier les représentations mentales de l'enfant et, ainsi, favoriser la création d'un lien d'attachement sécurisant, les parents d'accueil doivent être en mesure de faire preuve de sensibilité à l'égard de l'enfant, en plus de lui donner les soins appropriés (Cardinal et al., 2008). La théorie de l'attachement est donc au cœur du présent mémoire et elle est utilisée afin de décrire la relation d'attachement perçue par les parents d'accueil envers l'enfant qui leur a été confié en vertu du programme Banque mixte pour ensuite être adopté. Finalement, le

modèle bioécologique de Bronfenbrenner est utilisé pour aborder les facteurs qui facilitent la relation entre le parent et son enfant adoptif, de même que le placement de façon plus générale au moment où l'enfant n'était pas encore adopté. Dans ce chapitre, les théories de l'autodétermination et de l'attachement, ainsi que le modèle bioécologique sont donc plus spécifiquement abordés.

### **3.1 La théorie de l'autodétermination**

Les auteurs à la base de la théorie de l'autodétermination, Edward Deci et Richard Ryan (2002; 2004; 2010), décrivent deux types de motivations qui sont pertinentes en lien avec ce mémoire : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. La motivation intrinsèque correspond à une activité réalisée uniquement pour le plaisir qu'elle procure à une personne (Deci et Ryan, 1985; Ryan et Deci, 2000). Il s'agit de la forme de motivation la plus autonome de la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985; 2002; 2008). Par exemple, des parents qui ont une motivation intrinsèque deviennent familles d'accueil Banque mixte en raison de la joie et du plaisir qu'ils ont à prendre soin d'un enfant. Dans les écrits scientifiques qui abordent le vécu des parents d'accueil, la motivation intrinsèque est généralement identifiée comme une source de motivation importante chez ceux-ci (Bagirishya, Gilbert et Delâche, 2002; Rodger, Cummings et Leschied, 2006).

La motivation extrinsèque se caractérise, quant à elle, chez une personne qui participe à un événement ou fait une action dans le but d'en retirer quelque chose de positif ou, à l'inverse, afin d'éviter quelque chose de négatif. Deci et Ryan (1985; 2002; 2008) décrivent plusieurs types de motivations extrinsèques et celles-ci se distinguent

par leur degré d'autodétermination : la régulation externe, introjectée, identifiée et intégrée.

La régulation externe se définit comme une motivation instrumentale et contrôlée par des contingences agréables et désagréables (Deci et Ryan, 2008). Voici des exemples de régulation externe chez les parents de familles d'accueil : accueillir des enfants dans le but d'augmenter le revenu familial ou de les adopter, agrandir la famille par la présence d'un enfant ne résidant pas de façon permanente au domicile (Miller, 1993; Arnold, Crase, Stockdale et Shelley, 1998), offrir un frère ou une sœur à leur enfant unique (Andersson, 2001), ou encore contribuer au revenu familial en demeurant à la maison tout en prenant soin des enfants (Andersson, 2001). Selon plusieurs auteurs, l'incapacité d'avoir des enfants biologiques est considérée comme une motivation importante dans le choix d'un individu de devenir famille d'accueil (Arnold, Crase, Stockdale et Shelley, 1998; Andersson, 2001; Baum, Crase et Lee-Crase, 2001; Cole, 2005; Miller, 1993).

La régulation introjectée réfère plutôt à une personne qui agit dans le but d'éviter de ressentir des émotions négatives, telles que la honte, la colère ou la culpabilité. Par exemple, dans l'étude d'Andersson (2001), certains parents d'accueil ont mentionné avoir accueilli un enfant en placement parce qu'ils connaissaient ce dernier. Ces familles étaient donc plus susceptibles de ressentir de la honte ou de la culpabilité si elles n'intégraient pas l'enfant au sein de leur famille.



La régulation identifiée est associée aux comportements d'une personne qui agit en fonction de ce qu'elle considère important. Par exemple, dans le cas des parents d'accueil, ces motivations peuvent référer au fait d'aider un enfant dans le besoin, d'offrir un foyer stable et aimant, à l'altruisme (Miller, 1993; Arnold et al., 1998) ou à des motivations religieuses (Cole, 2005).

La régulation intégrée fait référence à la motivation extrinsèque la plus autodéterminée. En effet, l'individu agit en fonction de ses objectifs personnels, ce qui le mène à réaliser des actions qui sont choisies librement. Par exemple, certains vont accueillir des enfants puisqu'ils ont eux-mêmes été victimes de négligence (Miller, 1993; Arnold et al., 1998) ou qu'ils ont vécu dans une famille où leurs parents étaient famille d'accueil (MacGregor et al., 2006).

Le schéma ci-dessous, adapté par Gervais (2014) d'après les travaux de Deci et Ryan (2002), représente le continuum de l'autodétermination. Les différents types de motivations qui ont été décrits plus haut sont placés sur le continuum selon leur degré d'autonomie. Plus l'autodétermination est élevée, plus elle fait référence à des comportements qui sont réalisés par plaisir. À l'inverse, plus le niveau d'autodétermination est bas, plus les actions sont contrôlées par la peur des conséquences.

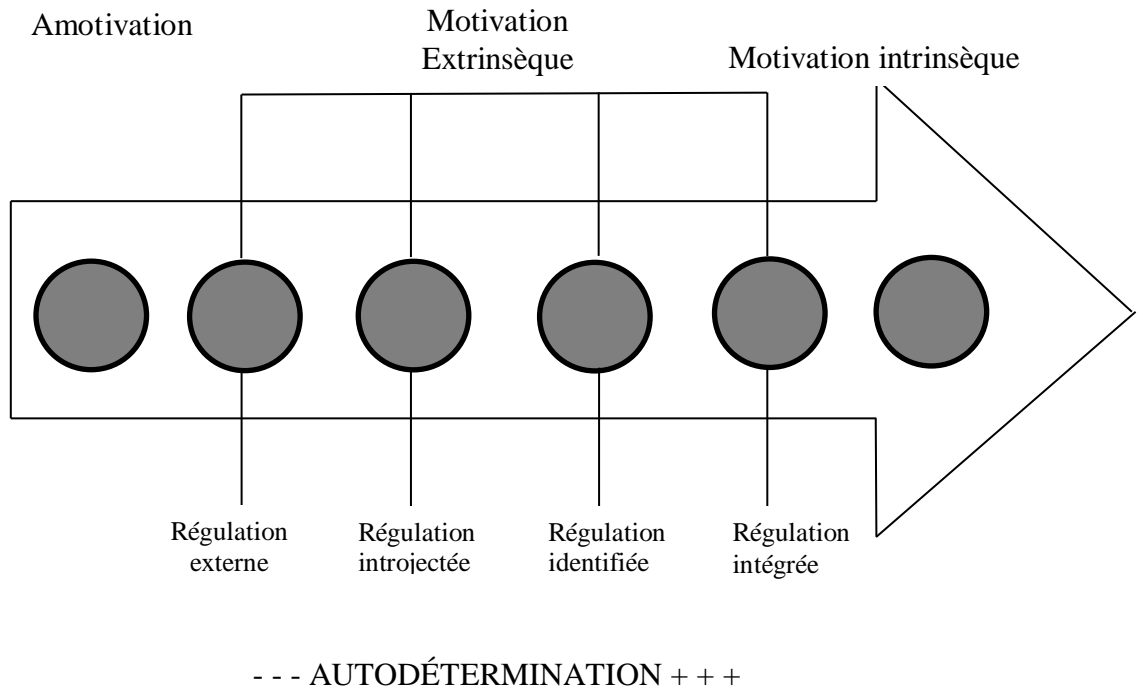


Figure 1. Le continuum d'autodétermination (adapté d'après Deci & Ryan, 2002)

### 3.2 La théorie de l'attachement

La théorie de l'attachement a été initialement élaborée par Bowlby (1980), qui postulait que, pour un enfant, le parent est une base de sécurité affective, et ce, dès la première année de la vie. En effet, l'attachement permet à l'enfant de faire face aux événements de stress de la vie quotidienne. Le concept d'attachement réfère au besoin d'un enfant d'être rassuré et sécurisé par son parent lorsqu'il est dans une situation de détresse (Lemelin et Tarabulsy, 2012). Ce besoin d'être sécurisé dans une situation de détresse est un besoin universel chez tous les humains. Par contre, ce besoin d'être rassuré dépend des représentations d'attachement que l'enfant a intériorisées à partir de sa relation avec sa figure d'attachement. Ces représentations s'acquièrent au travers

des interactions que l'enfant a avec son parent et c'est ce qui façonne par la suite les attentes de l'enfant envers ce dernier. Selon son type d'attachement et son modèle relationnel, l'enfant pourra donc anticiper le comportement de son parent lorsqu'il se retrouvera dans une situation de détresse (Bretherton et Munholland, 2008).

Selon la théorie de l'attachement, le type d'attachement d'un enfant permet de mieux comprendre ses comportements, de même que ses difficultés relationnelles. Selon plusieurs auteurs, un enfant victime de négligence ou d'abus par sa figure d'attachement a plus de risques de développer un attachement insécurisant de type désorganisé (Barnett, Ganiban et Cicchetti, 1999; Carlson, Cicchetti, Barnett et Braunwald, 1989). Ce type d'attachement est susceptible d'entraîner des difficultés d'adaptation tout au long de la vie ainsi que des problèmes de comportement (Carlson et al, 1989; Lyons-Ruth et Block, 1996; Scoufe, 2005).

Afin de favoriser le développement d'un attachement sécurisant, la sensibilité parentale est une composante essentielle (Pierrehumbert, 2003). En effet, la sensibilité parentale fait référence à la capacité du parent à organiser les échanges émotionnels dans ses interactions avec l'enfant (Ainsworth, Blehar, Waters et Wall, 1978; Bowlby, 1969; Pierrehumbert, 2003). Pour un enfant, le fait que ses propres émotions soient reconnues et acceptées l'aide à les identifier et à se les représenter (Pierrehumbert, 2003). Le but de l'attachement est de permettre à l'enfant de se sentir protégé, en confiance et en sécurité avec son parent (Pierrehumbert, 2003). L'attachement est un processus bidirectionnel, nécessitant des interactions entre l'enfant et sa figure d'attachement (Pierrehumbert, 2003). La qualité de l'attachement dépend de la façon

et de la rapidité avec laquelle le parent va répondre aux signaux de détresse envoyés par l'enfant (Pierrehumbert, 2003). Un bébé développera un modèle interne opérant qui lui permettra d'anticiper les futures réactions de son parent à force d'observer la façon dont ce dernier répond à ses besoins de sécurité et de réconfort (Pierrehumbert, 2003). Un parent qui se montre disponible, constant et réconfortant sera perçu comme fiable pour l'enfant. Par contre, si la figure d'attachement est absente ou inadéquate dans ses réactions, l'enfant pourra développer une vision selon laquelle le monde qui l'entoure est dangereux, tout en intégrant une image de soi négative (Ainsworth et al., 1978; Bretherton, 1985; Pierrehumbert, 2003).

C'est dans le but de mieux comprendre les modèles de relation que l'enfant peut intérioriser qu'Ainsworth (1978) a mis sur pied la situation étrangère (*strange situation*). Ce dispositif expérimental, initialement élaboré pour des enfants de 12 mois, lui a permis d'identifier trois types d'attachement en observant les comportements d'un enfant lors de départs et de retours successifs de sa figure d'attachement, en présence ou non d'une personne inconnue (Miljkovitch, Gratier & Danet, 2012). Un premier type correspond à l'attachement sécurisant, qui caractérise les enfants qui ont un sentiment de sécurité et de confiance dans leur figure d'attachement. Ces enfants protestent contre le départ de leur figure d'attachement et ils sont rassurés à son retour et peuvent alors continuer d'explorer leur environnement. Ce sont des enfants qui parviennent à activer leur système d'attachement de façon optimale, c'est-à-dire qu'ils l'activent dans les situations de détresse et le désactivent lorsque leur figure d'attachement est présente, pour plutôt activer leur système d'exploration (Ainsworth, 1978). L'attachement ambivalent réfère, quant à lui, à l'hyperactivation

du système d'attachement chez l'enfant, de façon à se centrer sur son parent aux dépens de l'exploration. Lors de la situation étrangère, les enfants qui présentent un attachement ambivalent protestent vivement contre le départ de leur figure d'attachement, mais ils ne parviennent pas à retrouver leur calme à son retour. Ils manifestent alors de la colère associée à un désir intense d'être réconfortés, ce qui prend la forme d'une attitude où se mêlent recherche et refus de contact (Ainsworth, 1978). De son côté, l'attachement évitant correspond à une inhibition du système d'attachement. Constatant que leurs appels mènent au rejet, les enfants qui ont développé ce type d'attachement détournent leur attention de leurs besoins d'attachement. Lors de la situation étrangère, ces enfants affichent une apparente ambivalence au départ et au retour de leur figure d'attachement, parfois avec un certain évitement de celle-ci. L'attention portée aux jouets dans la pièce demeure constante, mais l'exploration prend un caractère forcé, car leur manque de sécurité entrave l'intérêt qu'ils peuvent porter à leur environnement (Ainsworth, 1978). Un quatrième type d'attachement a été ajouté par Main et Solomon (1986), le style désorganisé ou désorienté. Il se manifeste chez les enfants qui sont dans l'impossibilité de développer une stratégie d'attachement cohérente et organisée. Ces enfants sont désorganisés, tant dans leurs comportements d'attachement que dans leurs comportements d'exploration. Ils adoptent des comportements inconsistants, voire étranges. Leurs attitudes révèlent un conflit entre la recherche et l'évitement du contact ou encore un vécu teinté d'appréhension ou de peur. Par exemple, certains peuvent s'agripper à la figure d'attachement en détournant le regard, pleurer à son départ sans s'en approcher ou rester figés les mains en l'air. Selon Bowlby (1989), ce type d'attachement serait particulièrement fréquent chez les enfants victimes de maltraitance, qui craignent leur

figure d'attachement. Il est important de considérer qu'un enfant placé en famille d'accueil a généralement été exposé à des mauvais traitements ou à de la négligence et, de ce fait, il est donc plus vulnérable à développer un attachement insécurisant de type désorganisé (Lemelin et Tarabulsy, 2012).

Bien que l'attachement soit un concept traditionnellement associé à la relation mère-enfant, Milijkovitch et Pierrehumbert (2005) mentionnent que le père est une figure d'attachement importante pour son enfant. En effet, le père présente une capacité à sécuriser son enfant lorsqu'il explore son environnement, en lui donnant un sentiment de confiance et d'autonomie (Milijkovitch et Pierrehumbert, 2005). Ainsi, la sensibilité aux signaux de l'enfant, qui est au cœur de la théorie de l'attachement (Pierrehumbert, 2005), est une compétence qui est présente à la fois chez les mères et chez les pères (Lamb, 1997). Pierrehumbert (2005) aborde le concept d'« étiologie adaptative triadique », permettant d'envisager l'existence d'un système motivationnel d'attachement qui pourrait s'élargir dans un horizon plus grand que simplement la dyade mère-enfant. Dans un tel contexte, un parent d'accueil peut également avoir un rôle important à jouer dans la relation d'attachement créée avec un enfant, surtout dans le contexte où le placement mène à une adoption.

Selon Cardinal et al. (2008), la représentation d'attachement chez les parents d'accueil influence la qualité de la relation qui se développe avec l'enfant placé. En effet, un adulte dit « autonome » et qui a une représentation sécurisante de l'attachement sera en mesure de reconnaître l'importance de ses expériences sur l'attachement, tout en étant capable d'en parler de façon logique et cohérente, en

exprimant ses propres sentiments. Ces adultes dits « autonomes » deviennent généralement parents d'enfants qui ont un attachement sécurisant (Cardinal et al., 2008). Par contre, certains comportements des parents sont plutôt associés au développement d'un attachement insécurisant. Ainsi, les parents qui tendent à minimiser l'importance des relations d'attachement peuvent entraîner le développement d'un attachement évitant chez l'enfant. L'attachement ambivalent, quant à lui, se retrouve plutôt chez les enfants de parents préoccupés, qui demeurent aux prises avec leurs expériences passées d'attachement. Finalement, les parents qui n'ont pas résolu leurs propres enjeux d'attachement, liés à des pertes relationnelles ou des traumatismes, peuvent engendrer un attachement de type désorganisé chez l'enfant (Cardinal et al., 2008).

Dans le cadre de ce mémoire, le vécu des parents d'accueil est abordé à la lumière de la théorie de l'attachement afin de mieux comprendre la création du lien d'attachement entre l'enfant placé et son parent d'accueil, et ce, du point de vue de parents d'accueil inscrits dans le programme Banque mixte. En effet, l'objectif de cette recherche est de décrire le vécu de ces parents, en documentant notamment leur lien d'attachement avec les enfants qu'ils hébergent, de même que les facteurs qui favorisent ou qui entravent le rôle qu'ils ont à jouer auprès de ceux-ci. Le fait d'étudier l'attachement chez ces parents permet de mieux comprendre comment ils définissent ce qu'ils vivent, en tant que parents adoptifs, en lien avec leurs expériences d'attachement antérieures. La relation d'attachement étant une relation bidirectionnelle, il est pertinent de comprendre davantage le vécu des parents d'accueil sous l'angle de la création de leur lien d'attachement avec l'enfant placé dans leur

famille. L'utilisation de la théorie de l'attachement semble donc pertinente en lien avec les objectifs de cette recherche. En effet, cette théorie permet de mieux comprendre les liens entre les enfants placés et les familles qui les accueillent, tout en prenant en compte la façon dont le vécu de ces enfants peut complexifier leur attachement à de nouveaux donneurs de soins. Également, la théorie de l'attachement permet de mieux appréhender le vécu des parents adoptifs, en considérant leur propre point de vue et leurs relations d'attachement antérieures, qui façonnent leur façon d'entrer en relation avec autrui. À cet égard, le présent mémoire prend en compte certains facteurs, susceptibles de favoriser ou d'entraver le rôle des parents qui ont adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte et le développement d'une relation d'attachement sécurisante avec l'enfant adopté. Par exemple, les expériences vécues par les enfants avant le placement, de même que la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents biologiques au cours de celui-ci, jouent un rôle important dans l'expérience de placement, considérant que l'enfant transporte avec lui son bagage relationnel chez sa famille d'accueil. Ces éléments peuvent affecter la capacité de l'enfant à établir une relation d'attachement sécurisante avec son parent d'accueil (Lemelin et Tarabulsy, 2012).

L'un des buts fondamentaux du placement en famille d'accueil est de modifier les schémas relationnels acquis chez les enfants, en leur permettant de vivre des expériences de soins aimants. En effet, le parent d'accueil joue un rôle essentiel, contribuant ainsi à modifier le type d'attachement en favorisant la création d'un attachement sécurisant. Sachant que de nombreux enfants placés en famille d'accueil présentent un attachement de type insécurisant, il semble particulièrement pertinent de



s'intéresser au point de vue des parents ayant adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte sur les facteurs qui favorisent ou font obstacle à la création d'un attachement sécurisant avec leurs enfants.

### **3.3 Le modèle bioécologique de Bronfenbrenner**

Dans le cadre de cette recherche auprès des parents ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte, le modèle bioécologique a été utilisé, en permettant, d'une part, de décrire le vécu des parents au moment où l'enfant était placé dans leur famille d'accueil et, d'autre part, de documenter le vécu de ces parents à la suite de l'adoption. En ce sens, l'adoption d'un enfant qui était préalablement placé en famille d'accueil change de façon considérable la vie des parents adoptifs. En effet, le modèle bioécologique permet de décrire les éléments qui ont facilité ou entravé leur rôle, en tenant compte de leur vie conjugale, familiale, professionnelle et sociale. L'approche bioécologique permet de situer l'individu dans son environnement, où les différents systèmes qui le définissent sont en interaction les uns avec les autres. Le modèle bioécologique est fréquemment utilisé dans le domaine du travail social, puisqu'il permet d'étudier et de comprendre le développement humain, dans un contexte systémique et relationnel (Bronfenbrenner et Moris, 2006; Carignan, 2011). Le postulat du modèle bioécologique est que le comportement humain résulte d'une adaptation progressive et mutuelle entre les personnes et leur environnement. Afin de bien comprendre l'expérience des parents d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte, il importe donc de tenir compte des caractéristiques personnelles des parents, mais aussi des caractéristiques spécifiques de

l'environnement dans lequel ils vivent et évoluent (Bronfenbrenner et Moris, 2006 ; Carignan, 2011). Puisque tous les individus sont différents et qu'ils évoluent dans des environnements multiples, chaque personne réagit aux changements de l'environnement d'une façon qui lui est propre, selon ses ressources, son niveau de développement, ainsi que ses particularités (Tarabulsy, Provost, Drapeau et Rochette, 2008). L'environnement d'un individu est composé de sa famille, de ses liens sociaux, de ses conditions de vie, en plus de faire également référence aux normes, aux institutions, aux valeurs et aux croyances de la société dans laquelle il vit (Tarabulsy, Provost, Drapeau et Rochette, 2008).

Plus spécifiquement, le modèle bioécologique insiste sur quatre concepts-clés, à savoir : le processus, la personne, le contexte et le temps. Le processus se définit comme étant l'interaction réciproque entre un organisme et les personnes faisant partie de l'environnement d'un individu. Afin de contribuer au développement des individus, les interactions doivent se faire de façon régulière, pendant une longue période de temps (Bronfenbrenner et Moris, 2006). Donc, lorsqu'une personne participe à des activités dans son environnement, cela lui permet de se définir et d'avoir, à son tour, une influence sur son environnement. Il est possible de constater qu'il existe une réciprocité entre l'individu et son environnement, puisque cela ne se développe pas à sens unique, mais de façon mutuelle. Le contexte se définit comme étant l'ensemble de ce qui se construit et de ce qui évolue dans un milieu entre l'ensemble des personnes et de leurs interactions (Germain et Gitterman, 1995). Enfin, le facteur temporel doit être considéré puisque les personnes et leur environnement ont une histoire passée, présente et future (Bronfenbrenner et Moris, 2006).

Le modèle bioécologique comprend six niveaux de systèmes, soit l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, l'exosystème, le macrosystème et le chronosystème (Bouchard, 1987; Bronfenbrenner et Moris, 2006; Carignan, 2011). L'ontosystème comprend les caractéristiques individuelles des personnes, que ce soit leurs habiletés, leurs compétences, leurs états et leurs limites (Bouchard, 1987; Bronfenbrenner et Moris, 2006). Dans le cadre de cette recherche, l'ontosystème fait référence aux caractéristiques individuelles des pères et des mères qui ont adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte. Le vécu de chaque parent est différent et il est influencé par des variables personnelles, telles que l'estime de soi, les habitudes de vie et la santé. Par la suite, le microsystème comprend le milieu de vie immédiat des parents, ce qui englobe les rôles, les relations et les activités qui caractérisent le milieu et l'environnement. En effet, l'environnement possède des caractéristiques physiques et matérielles qui le définissent et le distinguent (Drapeau, 2008). Le microsystème réfère à toutes les interactions d'un individu dans son environnement immédiat (Bouchard, 1987; Bronfenbrenner et Moris, 2006). Pour les parents d'accueil ayant adopté un enfant, le microsystème permet de mieux comprendre les conséquences de leur rôle sur leur vie conjugale, familiale, sociale et professionnelle, en tant que parents d'accueil dans un premier temps, et ensuite à titre de parents adoptifs. Également, il permet de décrire le cheminement entre le moment où ils sont devenus parents d'accueil, jusqu'au moment où ils ont adopté l'enfant placé. Le mésosystème fait référence aux interrelations entre les différents microsystèmes d'un individu, tels que la famille, le travail et les loisirs. Les interrelations entre les différents microsystèmes réfèrent aux liens que peuvent avoir ces sous-systèmes entre eux et à la façon dont ils peuvent directement ou indirectement s'influencer et avoir un effet dans la vie d'une

personne (Boulanger, 2014; Bronfenbrenner et Moris, 2006). Dans le cadre de ce mémoire, le mésosystème réfère à la relation entre les différents intervenants, la famille immédiate et élargie, en plus d'avoir une influence sur le couple. Ces différentes interrelations entre les microsystèmes peuvent avoir des effets positifs et négatifs sur les parents qui adoptent en Banque mixte. L'exosystème fait référence aux lois et aux politiques qui ont des impacts sur les individus, en plus d'affecter l'environnement dans lequel ils vivent (Bronfenbrenner et Moris, 2006). Par exemple, les lois liées aux services sociaux et à l'adoption en Banque mixte, de même que les procédures qui y sont associées, ont une influence sur le vécu des parents d'accueil ayant adopté un enfant. Ensuite, le macrosystème réfère aux différentes valeurs, coutumes, croyances et normes qui définissent une société et qui la façonnent. Ces valeurs et croyances affectent et influencent directement et indirectement le vécu des individus (Bronfenbrenner et Moris, 2006). Dans la société québécoise, les valeurs familiales sont importantes et considérées. En effet, le système de santé et les services sociaux reconnaissent l'importance et le besoin des familles d'accueil, tout en mettant en relief l'importance de la sécurité et du développement de l'enfant. Enfin, le chronosystème correspond à la dimension temporelle. Le temps réfère aux événements dans une période donnée, selon l'âge d'une personne, dans une époque particulière. Pour les parents d'accueil qui adoptent un enfant à la suite d'un placement, le chronosystème réfère notamment à l'âge des parents au moment de l'adoption, à l'âge de l'enfant, ainsi qu'au temps écoulé entre le placement et l'adoption, des facteurs susceptibles d'influencer le vécu des parents adoptifs.

## **CHAPITRE 4**

### **MÉTHODOLOGIE**

Ce chapitre présente les choix méthodologiques associés à ce mémoire, qui a pour but de décrire le vécu des parents d'accueil ayant adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte. Pour ce faire, il précise le but et les objectifs du mémoire, le type de recherche privilégié, la population et l'échantillon à l'étude, le recrutement des participants, les techniques de collecte et d'analyse des données, ainsi que les principales considérations éthiques.

#### **4.1 Le but et les objectifs du mémoire**

Dans le but de décrire le vécu des parents d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte au Saguenay–Lac-Saint-Jean, trois objectifs spécifiques ont été poursuivis dans ce mémoire :

- Identifier les motivations qui ont amené les répondants à devenir parents d'accueil dans le programme Banque mixte, de même que leurs attentes, comblées et non comblées, en lien avec leur rôle.
- Décrire le point de vue de ces parents sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec les enfants qu'ils ont adoptés.
- Documenter les éléments qui, du point de vue de ces parents, facilitent ou entravent le rôle qu'ils exercent auprès de l'enfant qu'ils ont adopté à la suite d'un placement.

#### **4.2 Le type de recherche privilégié**

La présente étude est de nature qualitative. Plus spécifiquement, elle est de type exploratoire-descriptive. Les recherches de ce type permettent de décrire une réalité, dans le but de mieux la connaître et la comprendre (Dorais, 1993). Selon Dorais (1993),

la valeur d'une recherche exploratoire-descriptive peut être déterminante lorsqu'elle permet d'étudier un phénomène nouveau, peu connu ou encore lors de l'étude de phénomènes sociaux. Puisqu'il y a peu de recherches scientifiques sur le vécu des parents d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte, ce type de recherche semble particulièrement pertinent pour l'étude de cette réalité encore méconnue. La recherche qualitative vise à avoir une meilleure compréhension de l'expérience humaine selon la perspective de ceux qui la vivent (Deslauriers, 1991). En ce sens, ce mémoire vise essentiellement à mieux comprendre la réalité des parents d'accueil ayant adopté par le biais du programme Banque mixte. Le fait de rencontrer les parents d'accueil lors d'une entrevue semi-dirigée a permis de mieux comprendre et de décrire leur réalité.

### **4.3 La population à l'étude**

La population à l'étude se compose de l'ensemble des parents d'accueil du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui ont adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte. L'échantillon à l'étude est composé huit parents d'accueil, sélectionnés en fonction de critères préétablis. Lors de la collecte des données, tous les participants devaient avoir adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte au cours des cinq dernières années. De plus, les participants devaient demeurer au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Aucun critère de sélection n'a été utilisé en ce qui a trait à l'âge des parents, leur orientation sexuelle, l'âge des enfants, le sexe, la nationalité et le statut socio-économique. L'échantillonnage est non-probabiliste et repose sur la participation de volontaires, c'est-à-dire des parents d'accueil ayant adopté l'enfant qu'ils hébergeaient

et qui manifestaient leur désir de participer à ce projet de recherche. Également, la méthode de recrutement « boule-de-neige » a été utilisée. En effet, à la suite des entrevues avec les participants qui ont manifesté leur intérêt à participer à la recherche, ces derniers ont été questionnés à savoir si d'autres personnes de leur entourage pourraient être intéressées à participer à l'étude. Le cas échéant, l'étudiante-chercheure les invitait à transmettre ses coordonnées à ces participants potentiels afin qu'ils puissent la contacter pour connaître les modalités de participation à l'étude.

#### **4.4 Le recrutement des participants**

Plusieurs méthodes de recrutement ont été utilisées dans le cadre de ce mémoire. En effet, l'étudiante-chercheure a, tout d'abord, pris contact avec l'Association démocratique des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ), qui est le syndicat des familles d'accueil pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi que d'autres organismes qui viennent en aide aux familles, tels que la maison des familles de Chicoutimi et l'Association Emmanuel. Ainsi, ces différentes organisations ont pu envoyer l'information aux parents-membres, afin qu'ils puissent manifester leur intérêt à participer à l'étude. Pour ce faire, une affiche (Annexe I) a été préalablement conçue par l'étudiante-chercheure et cet outil a été distribué par courriel par les organismes ciblés pour le recrutement, qui ont pu acheminer directement les informations aux familles. De cette façon, les personnes intéressées ont pu signifier leur intérêt à participer au projet, que ce soit par courriel ou par téléphone. L'affiche a également été distribuée dans les différents organismes ciblés, en plus d'être publicisée dans les différents groupes Facebook de la région destinés aux familles d'accueil. En effet,

l'Association démocratique des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ) a publié l'affiche du projet sur sa page Facebook et a envoyé un courriel, préalablement écrit par l'étudiante-chercheure, à ses membres concernant le projet de recherche. Également, plusieurs groupes Facebook pour les familles d'accueil ont été approchés afin de publiciser cette recherche. L'échantillon des participants est composé de huit parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte.

#### **4.5 Les techniques de collecte des données**

La collecte des données a pris la forme d'entrevues semi-dirigées, qui se sont déroulées entre les mois de janvier 2020 et d'avril 2020, pour la plupart (n=5) au domicile des participants. En raison de la situation de la pandémie de la Covid-19 et des mesures de confinement et de distanciation physique qui en découlent, quelques parents (n=3) ayant participé à l'étude à partir de la mi-mars ont préféré tenir l'entrevue par vidéoconférence. En moyenne, les entretiens ont duré 120 minutes et ont permis d'aborder différents thèmes liés aux objectifs de la recherche. Ce mode de collecte des données a permis non seulement de décrire le vécu des parents d'accueil, mais aussi d'apprécier la réalité unique de chacun. En effet, le choix de questions ouvertes a permis aux parents d'accueil de partager librement leur point de vue, dans un cadre plus souple. Selon Mayer et Ouellet (2000), l'entretien semi-dirigé permet aux chercheurs un accès à des informations qui sont riches en détails, en ce qui concerne les expériences personnelles et les perceptions. Pour ce faire, un guide d'entrevue a été



élaboré. À cet égard, une synthèse sous forme de tableau présente les différents thèmes et sous-thèmes qui ont été inclus dans ce guide d'entrevue (Annexe II).

De plus, un questionnaire sociodémographique (Annexe III) a été présenté aux parents avant le début de l'entretien semi-dirigé. Ce questionnaire visait à dresser le profil sociodémographique des répondants, en plus de fournir des informations utiles pour la présente recherche. Ces informations concernaient principalement le sexe du répondant, son âge, son occupation principale, son revenu, son statut matrimonial, son niveau de scolarité, la présence et le nombre d'enfants à charge, le nombre d'années d'expérience en tant que famille d'accueil, ainsi que le nombre d'enfants actuellement placés au sein de la famille.

#### **4.6 L'analyse des données**

Une fois les données recueillies par le biais des entrevues, une analyse de contenu a été réalisée en suivant les quatre étapes telles que décrites par Mayer et Deslauriers (2000), qui consistent en la préparation des données, la préanalyse des données, le codage des données, ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats. L'analyse thématique a été utilisée afin de « procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans ce corpus [...] » (Paillé et Mucchielli, 2012, p 231). Dans un premier temps, toutes les entrevues ont été transcrites sous forme de *verbatim*. Chaque rencontre a été enregistrée de façon audio, afin de permettre la retranscription du contenu recueilli auprès des parents d'accueil. Dans un deuxième temps, la préanalyse, qui est la lecture des

documents, a permis de se familiariser avec les données recueillies lors des entrevues semi-dirigées. C'est au cours de cette étape qu'un tableau d'analyse a été créé dans le but de faire ressortir les principaux éléments de chaque entrevue et de regrouper les informations qui sont en lien avec les objectifs de recherche. Dans un troisième temps, le matériel a été codifié selon les thèmes et les sous-thèmes du guide d'entrevue, dans le but de faciliter la prochaine étape de l'analyse. D'autres thèmes qui n'étaient pas à la base dans le guide d'entrevue, mais qui sont ressortis comme des éléments importants ont été également ajoutés. La dernière étape, qui consiste à faire l'analyse et l'interprétation des résultats, a permis de faire ressortir les ressemblances et les différences entre les différentes expériences des participants. Des extraits de *verbatim* sont utilisés dans ce mémoire afin d'illustrer avec les propos des participants leurs points de vue en lien avec les objectifs de la recherche.

#### **4.7 Les considérations éthiques**

Afin de ne pas porter préjudice aux participants de cette recherche, plusieurs éléments ont été pris en considération sur le plan éthique. Tout d'abord, l'anonymat des participants a été préservé à toutes les étapes du processus de la recherche. Ainsi, lors du recrutement, ce sont les participants intéressés à participer au projet qui ont communiqué avec l'étudiante-chercheuse pour recevoir plus d'informations à ce sujet et prévoir l'entrevue. Avant le début de l'entretien, chaque participant a lu et signé un formulaire d'information et de consentement (Annexe IV). Ce formulaire a permis aux participants de prendre connaissance des objectifs de la recherche et des modalités de

leur participation à cette dernière. Ils ont également pu poser leurs questions à l'étudiante-chercheure le cas échéant.

Les participants ont été informés, dès la première prise de contact, qu'ils pouvaient mettre fin à leur participation à tout moment dans le processus, et ce, sans pénalité et sans avoir à fournir de raison à leur désistement. Également, les participants étaient libres de refuser de répondre à des questions avec lesquelles ils se sentaient moins à l'aise et aucune pression à fournir de réponses n'était exercée dans le cadre de l'entrevue. L'entrevue a été réalisée au domicile des participants ou par visioconférence, selon la préférence de chacun. À la suite des entrevues, les enregistrements, les *verbatim*, ainsi que les formulaires d'information et de consentement ont été conservés dans un classeur, sous clé. Afin de préserver l'anonymat, aucun *verbatim* n'est associé au nom des participants. En effet, l'étudiante-chercheure a attribué un prénom fictif à chaque participant, et ce, afin de préserver leur anonymat dans la présentation des résultats. Enfin, tous les documents et les enregistrements utilisés dans le cadre de cette recherche seront conservés, sous clé, pendant une période de sept ans, après quoi ils seront détruits conformément aux normes en vigueur.

Finalement, une demande de certification éthique a été soumise au comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi avant le début du recrutement des participants. La certification éthique a été émise par ce comité en date du 6 décembre 2019 (#2020-397) (voir Annexe V).

## CHAPITRE 5

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre se divise en quatre principales sections. Dans un premier temps, les caractéristiques sociodémographiques des participants sont décrites. Par la suite, les résultats de l'analyse du discours des répondants sont présentés en lien avec les trois objectifs spécifiques de ce mémoire. Ainsi, les motivations ayant mené les répondants à devenir parents d'accueil dans le programme Banque mixte sont d'abord précisées. Ensuite, le point de vue des parents d'accueil sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec l'enfant qu'ils ont adopté est décrit, de même que les facteurs qui favorisent ou limitent cet attachement. Finalement, les éléments qui, du point de vue des répondants, ont facilité ou entravé le rôle qu'ils exercent auprès de cet enfant sont documentés.

#### 5.1 Les caractéristiques sociodémographiques des participants

Cette première section a pour objectif de dresser le portrait des deux hommes et des six femmes ayant participé à l'étude. Les répondants étaient âgés entre 28 et 54 ans au moment de la collecte des données, pour une moyenne de 42,8 ans. Ceux-ci demeuraient au Saguenay (n=3) et au Lac-Saint-Jean (n=5). Au moment de l'entrevue, plus de la moitié des participants (n=5) étaient conjoints de fait, alors que les autres étaient mariés (n=2) ou célibataire (n=1).

En ce qui concerne leurs caractéristiques socioprofessionnelles, six répondants avaient complété des études postsecondaires, qu'elles soient universitaires (n=6) ou

collégiales (n=1). Une répondante avait, quant à elle, obtenu un diplôme d'études secondaires. Alors que quatre répondants avaient un revenu familial moyen de 150 000\$ et plus, les autres ont déclaré un revenu familial moyen se situant entre 80 000\$ et 99 000\$ (n=2) ou entre 50 000\$ et 59 000\$ (n=1). Presque tous les participants occupaient un emploi, que ce soit à temps plein (n=6) ou à temps partiel (n=1). Ainsi, seulement un participant n'occupait pas d'emploi rémunéré, en dehors de son rôle de famille d'accueil. Le tableau 1 fait une synthèse des caractéristiques sociodémographiques des répondants.

**Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des participants**

<b>Âge des participants</b>	
- Entre 20 et 30 ans	1
- Entre 31 et 40 ans	1
- Entre 41 et 50 ans	5
- Entre 51 et 60 ans	1
<b>Lieu de résidence</b>	
- Lac-Saint-Jean	5
- Saguenay	3
<b>Statut matrimonial</b>	
- Conjoint(e) de fait	5
- Marié(e)	2
- Célibataire	1
<b>Dernier diplôme obtenu</b>	
- Diplôme d'études secondaires	1
- Diplôme d'études collégiales	1
- Diplôme d'études universitaires	6
<b>Revenu familial moyen*</b>	
- 50 000 à 59 000	1
- 80 000 à 89 000	1
- 90 000 à 99 000	1
- 150 000 et plus	4
<b>Principale occupation</b>	
- Travail à temps plein	6
- Travail temps partiel	1
- Sans emploi	1

\*Seulement sept répondants ont répondu à la question concernant le revenu familial moyen.

## **5.2 Les caractéristiques liées au placement et à l'adoption**

Tous les participants de cette recherche ont adopté un seul enfant par le biais du programme Banque mixte, que ce soit une fille (n=5) ou un garçon (n=3). L'âge de ces enfants au moment du placement variait de cinq jours à deux ans, pour une moyenne de 10 mois. La durée du placement ayant mené à l'adoption différait d'une famille à l'autre, variant d'une à trois années, pour une moyenne de deux ans. L'adoption de l'enfant dans le cadre du programme Banque mixte a eu lieu entre 2016 et 2020 pour tous les répondants.

Alors que quatre répondants n'avaient pas d'enfant biologique au moment de l'entrevue, les autres étaient déjà parents (n=4) d'un à quatre enfants biologiques. Une répondante avait, quant à elle, adopté un enfant à l'international avant de vivre une adoption par le biais du programme Banque mixte. Depuis l'adoption de leur enfant, certains parents demeuraient inscrits au programme (n=3) ou à un autre programme destiné aux familles d'accueil (n=2). Le tableau 2 présente les caractéristiques liées au placement et à l'adoption de l'enfant.

**Tableau 2 Caractéristiques liées au placement et à l'adoption (n=8)**

<b>Sexe de l'enfant adopté en Banque mixte</b>	
- Féminin	5
- Masculin	3
<b>Âge de l'enfant au moment du placement</b>	
- De 0 à 5 mois	5
- De 12 à 17 mois	1
- De 18 à 23 mois	1
- De 2 à 3 ans	1
<b>Durée du placement avant l'adoption</b>	
- 1 an	1
- 2 ans	6
- 3 ans	1
<b>Année de l'adoption de l'enfant accueilli en Banque mixte</b>	
- 2016	3
- 2018	2
- 2019	2
- 2020	1
<b>Nombre d'enfants biologiques</b>	
- Aucun	4
- 1 enfant	1
- 2 enfants	2
- 4 enfants	1
<b>Nombre d'enfants adoptés à l'international</b>	
- Aucun	7
- 1 enfant	1
<b>Statut en tant que famille d'accueil</b>	
- Aucun	3
- Famille d'accueil Banque mixte	3
- Famille d'accueil régulière	2

### **5.3 Les motivations à devenir parents d'accueil**

Dans les entretiens, les participants ont abordé leurs motivations initiales à devenir parents d'accueil dans le cadre du programme Banque mixte. Ces motivations, qui peuvent se cumuler chez les répondants, concernent principalement leur désir d'adopter un enfant, leurs valeurs altruistes, leurs expériences antérieures, ainsi que la possibilité d'accroître leurs revenus.

### 5.3.1 Le désir d'adopter un enfant

Tout d'abord, les parents d'accueil interrogés ont majoritairement (n=7) mentionné avoir été motivés par le désir de fonder une famille, en devenant parents d'accueil pour des enfants avec la possibilité de les adopter.

*Nous, on n'a pas choisi d'être famille d'accueil pour être famille d'accueil, on a choisi d'être famille d'accueil dans un but d'adoption. C'est un autre chemin qu'on a pris pour avoir notre fille avec nous. C'était vraiment dans le but d'adoption (Myriam, 47 ans).*

Cette motivation liée au désir d'adopter un enfant s'explique, chez certains participants (n=4), par leur incapacité à concevoir un enfant biologique, en raison d'une situation d'infertilité. Ainsi, malgré des essais réguliers, ces participants n'étaient pas en mesure de concrétiser leur projet de donner naissance à un enfant de façon naturelle. Dans un tel contexte, la possibilité d'adopter un enfant par le biais du programme Banque mixte leur a semblé particulièrement intéressante.

*J'étais tombée dans les traitements de fertilité un peu, j'avais eu des inséminations qui ne fonctionnaient pas, mais je n'avais pas mis une croix finalement sur le projet d'essayer d'avoir mes propres enfants un jour. Je me suis dit je vais être famille d'accueil en même temps, puis on essayera en même temps. Mais c'est sûr que tu ne deviens pas famille d'accueil en essayant. Un coup qu'on a eu le bébé, on a mis un break sur tous les autres projets (Charlotte, 35 ans).*

*On était en fertilité et puis à un moment donné on n'a pas fait la démarche de fertilité jusqu'au bout. Ma blonde avait vécu de mauvaises expériences avec les piqûres, les hormones et tout, on a commencé en deuxième ligne la Banque mixte. Pourquoi la Banque mixte plutôt que la banque d'adoption ? C'est que la Banque mixte avait des délais [plus courts]... Le délai sur la banque d'adoption on entendait que c'étaient 6-7-8-9 ans, des fois il y avait des histoires où c'était vraiment long (Pier-Luc, 41 ans).*

D'autres participants (n=4) ont, quant à eux, mentionné que c'est leur avancement en âge qui les a poussés à avoir recours au programme Banque mixte. Pour certains, l'adoption était perçue comme une façon d'accéder à la parentalité, sans



prendre le risque de donner naissance à un enfant atteint de trisomie ou d'une autre anomalie. D'autres participants, qui étaient déjà parents, y voyaient aussi une occasion d'agrandir leur famille ou de replonger dans l'expérience d'être parents, alors que leurs propres enfants étaient maintenant autonomes ou avaient quitté le domicile familial.

*La motivation c'était de compléter notre famille à trois enfants. Moi, je n'aurais pas été capable à 40 ans, si j'avais eu un bébé dans mon ventre et qu'il avait eu une malformation ou quelque chose, je ne suis pas sûre que j'aurais été capable de mettre fin à la grossesse, les risques sont plus importants. La question est venue de là, un moment donné, dans le sens où je me suis dit : « moi j'arrête les traitements, parce que si je tombe enceinte je ne serai pas capable [d'interrompre ma grossesse] » (Myriam, 47 ans).*

### **5.3.2 Les motivations altruistes**

En plus de leur désir de fonder ou d'agrandir leur famille, certains participants (n=5) ont souligné en entrevue que ce sont des motivations altruistes qui étaient à l'origine de leur projet de devenir famille d'accueil. Ces participants ont nommé divers sentiments et valeurs qui les ont menés à devenir parents d'accueil au programme Banque mixte, tels que l'empathie, l'amour et la générosité à l'égard des enfants. En effet, ces répondants ont souligné leur souhait d'aider des enfants qui sont dans le besoin et qui proviennent de milieux difficiles ou qui n'ont pas de foyer stable.

*Une fois que chaque enfant est arrivé, il avait son bagage. Tu veux les aider à vivre avec ce bagage-là, à se développer au meilleur de leurs compétences et maintenant c'est ma motivation qu'ils soient heureux et qu'ils se développent sans trop de traumatismes (Violette, 44 ans).*

*Je dirais que c'est parce que j'aime les enfants et que je veux les aider. [...] Le but premier c'était vraiment d'avoir un enfant, de l'aider et on s'est dit : « si on est pour en aider plusieurs et qu'ils repartent, bien au moins on va faire la vie de famille, on va l'essayer pour voir ce qui en est » (Charlotte, 35 ans).*

Plus spécifiquement, certains participants (n=2) ont été motivés à devenir parents d'accueil en lien avec une préoccupation sociale, en raison de la pénurie des familles d'accueil qui est parfois déplorée dans les médias.

*J'avais le goût d'aider des enfants, mais on avait essayé peut-être une dizaine d'années avant d'avoir des enfants en famille d'accueil, puis on s'était fait rabrouer. Suite à ça, j'ai travaillé quelques années à l'extérieur, puis à un moment donné, je venais de perdre ma job. Aux nouvelles, ils disaient qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il manquait beaucoup de familles d'accueil. Moi et mon conjoint on s'est parlé puis c'est là qu'on a décidé de se réessayer (Laurie, 50 ans).*

### **5.3.3 Les expériences personnelles antérieures**

Lors des entrevues, certains parents (n=3) se sont exprimés sur des expériences vécues au cours de leur jeunesse. Ces expériences les ont amenés à considérer devenir famille d'accueil, tout en étant une source de motivation pour eux. Différentes expériences vécues pendant l'enfance ont ainsi été abordées par les participants, soit le fait d'avoir grandi dans un milieu défavorisé, dans une famille accueillant des personnes dans le besoin ou d'avoir été choyés par la vie et souhaiter aider des enfants qui n'ont pas cette chance.

*J'ai été élevée dans un milieu défavorisé, où j'ai vu vraiment des enfants dans le besoin [...] Ce que j'ai vu dans les HLM, ce sont des familles complètement inadéquates, des enfants laissés à eux-mêmes, des circonstances d'alcool, de drogues. [...] J'ai vu des enfants vraiment dans le besoin, puis ça m'a toujours laissé l'idée que je pourrais faire quelque chose pour aider (Laurie, 50 ans).*

*Des fois, on est aussi dans le pattern de sauveur, il y avait un peu ça, parce que des fois tu te dis : « j'ai eu de la chance dans ma vie, j'aimerais ça la redonner à quelqu'un ». Donc, c'est un peu ça que j'ai voulu faire aussi. Je me disais : « je trouve que je suis une privilégiée dans vie » et puis j'avais envie de le remettre à quelqu'un. Donc, on s'est tourné vers l'adoption (Annie, 45 ans).*

### **5.3.4 Les compensations financières**

Bien qu'elles ne soient pas dominantes dans leur discours, deux participants ont mentionné certaines motivations relatives à la compensation financière et à la possibilité de gagner un revenu supplémentaire. Par contre, ces derniers soulignent que la motivation financière n'est pas, à elle seule, un facteur suffisant pour les garder motivés à long terme. Pour ces participants, la compensation financière est importante, mais n'est pas la motivation unique et principale au fait de devenir famille d'accueil.

*Si ça n'avait été que du monétaire, on n'aurait pas pu mettre l'énergie pour aider le grand, puis toutes les techniques. On a eu trois éducateurs au dossier puis là j'ai été faire une formation sur l'attachement, parce qu'il n'a pas encore de diagnostic avec un trouble de l'attachement, mais des fois on a des doutes. Donc, je suis allée faire cette formation. Ce n'est pas la rémunération qui fait que tu vas t'embarquer dans toutes ces affaires-là (Charlotte, 35 ans).*

### **5.4. Le point de vue des parents sur développement de la relation d'attachement avec l'enfant placé**

Cette section s'intéresse plus particulièrement au développement du lien d'attachement entre le parent d'accueil et l'enfant placé, et ce, du début du placement jusqu'au moment de l'entrevue, alors que l'adoption était complétée pour tous les répondants. Par la suite, le point de vue des parents d'accueil sur les facteurs qui favorisent ou qui nuisent à la création d'un lien d'attachement avec l'enfant adopté est décrit.

#### **5.4.1 Le développement de l'attachement chez l'enfant**

Dès le début du placement, des enjeux d'attachement chez l'enfant ont été nommés par tous les répondants (n=8). Aux yeux de certains parents (n=2), leur enfant

percevait les adultes de son entourage comme des « donneurs de soins », étant donné qu'il n'avait pas pu compter sur une figure d'attachement stable depuis sa naissance.

*On a travaillé fort là-dessus, on travaille sur les lacunes que l'enfant avait quand il est arrivé. On a travaillé aussi sur le côté émotionnel, parce qu'à 9 mois il serait parti avec n'importe qui, il n'avait aucun lien d'attachement avec personne [...] Probablement avant qu'il dise papa et maman, probablement qu'on était juste des gardiens de passage pour lui. Parce que c'est ça qu'il avait connu. Ses grands-parents c'était ça, ses parents quand ils l'avaient c'était ça, et probablement que c'était la même chose pour nous (Anne-Sophie, 28 ans).*

Plus spécifiquement, les répondants (n=6) ont exprimé que leur enfant était en choc au début du placement, ce qui entraînait différents comportements chez ce dernier. D'une part, certains parents (n=4) soulignent que l'enfant semblait inhiber son système d'attachement, en faisant preuve de passivité et de retrait. Ces enfants ne pleuraient pas afin de communiquer leurs besoins et dormaient beaucoup, habitués de ne pouvoir compter que sur eux-mêmes. Pour ces parents, cette phase de choc s'expliquait par l'absence de soins adéquats dans la famille d'origine, un manque de stimulation ou des traumatismes vécus antérieurement par leur enfant, qui venaient altérer leur capacité d'attachement. Bien que ces manifestations soient associées à l'arrivée de l'enfant au sein de sa famille d'accueil, certains parents (n=4) soulignent qu'ils en ont pris conscience plus tardivement, à la suite de lectures, de formations, ou encore en regardant des photos et des vidéos de cette période de leur vie.

*On ne s'en était pas rendu compte jusqu'à temps qu'on lise là-dessus. Elle était très passive, elle observait d'une façon tellement passive ce qui se passait dans la maison. On se disait : « elle ne réagit pas ». C'était comme ça, ça prit un petit peu de temps. Elle ne manifestait pas ses besoins, elle était dans sa petite berceuse et il n'y avait même pas de son qui sortait de sa bouche. Ce qu'on s'est fait dire c'est que souvent ils [les enfants placés] sont sous-réactifs parce qu'ils ont tellement entendu leurs parents crier qu'ils développent une espèce de barrière. Parce que son audition allait bien, quand elle est arrivée, oui elle a été en phase de choc (Annie, 45 ans).*

*Mon garçon, quand il est arrivé à 9 mois il ne gazouillait presque pas. Il n'avait pas été stimulé, mais pas du tout. Probablement que ses pleurs n'avaient pas été répondus, il ne pleurait pas. Les trois premières semaines il n'a jamais fait un son, il avait 9 mois. C'était impressionnant (Anne-Sophie, 28 ans).*

Alors que certains jeunes demeuraient en retrait et semblaient éteints au début du placement, d'autres parents (n=3) ont plutôt constaté des comportements d'hypervigilance chez leur enfant. Ce dernier avait un sommeil agité et manifestait de la frayeur envers son parent d'accueil, qui semblait représenter une menace à ses yeux.

*Je pense que c'est une petite fille qui aura toujours une petite marque sur son cœur par rapport à des défis d'attachement peut-être. Il y aura peut-être toujours un petit quelque chose, on travaille pour que ça se corrige, mais c'était un bébé qui était en hypervigilance, c'était un bébé au départ qu'on n'était pas capable d'endormir sur moi, ça a pris un certain temps, là je te dirais que c'est pas mal résolu (Myriam, 47 ans).*

*Pour lui, un adulte ça sert juste à donner de la nourriture et il n'avait pas besoin d'un adulte dans sa vie [...] Il se réveillait souvent la nuit et quand il me voyait arriver il pleurait encore plus fort parce qu'il se disait : « c'est qui ça ? Qu'est-ce qu'elle vient faire dans ma nuit ? » (Violette, 44 ans).*

Une répondante a, quant à elle, mentionné que sa fille avait besoin de beaucoup de réconfort au début du placement. Ce besoin de réconfort se manifestait par la nécessité d'être constamment rassurée par des marques d'affection ou encore de la nourriture. En effet, après avoir vécu un manque affectif et alimentaire, cette petite fille semblait compenser depuis qu'elle résidait en famille d'accueil.

*Quand on l'a eue, elle avait 19 mois, tout de suite en partant c'est un enfant qui était super affectueuse, vraiment colleuse, qui cherchait vraiment à être rassurée, cajolée, toujours dans nos bras [...] C'est un enfant, qui honnêtement avait un bon appétit, qui mangeait bien, mais elle mangeait vraiment beaucoup. J'ai la très nette impression que c'est un enfant qui a manqué de nourriture, mais tranquillement, avec le temps, elle s'est calmée (Laurie, 54 ans).*

Au fil du temps, les répondants (n=5) ont toutefois mentionné que leur enfant a commencé à s'adapter à son milieu d'accueil et à s'y épanouir. Cette période d'adaptation, qui s'est étalée sur plusieurs mois, a permis à l'enfant de développer un sentiment de bien-être et de sécurité au sein de sa famille d'accueil. Peu à peu, les parents ont perçu un changement d'attitude ou de comportement chez leur enfant, qui leur a fait prendre conscience de la création d'un lien affectif avec ce dernier. Ainsi, le fait que l'enfant s'endorme dans les bras de personnes significatives, qu'il interagisse positivement avec sa fratrie ou qu'il recherche des contacts physiques avec son parent d'accueil illustre, aux yeux des parents interrogés, la création d'un lien d'attachement avec leur enfant.

*Je dirais que le lien ça prit un certain temps, je dirais, elle est arrivée chez nous en décembre, moi je dirais peut-être jusqu'à l'âge d'un an, peut-être 6 mois à 1 an que le lien s'est vraiment créé, puis que les grands-parents l'endormaient le soir (Myriam, 47 ans).*

*Une fois, mon fils m'a attrapé le doigt pour s'endormir en pleine nuit, alors que les autres fois il ne faisait qu'hurler en me poussant et là il m'a accroché le doigt et j'ai eu le sentiment de gagner quelque chose. Alors ça, c'est un des beaux moments (Violette, 44 ans).*

Bien qu'une amélioration du lien d'attachement soit constatée chez les répondants, certains parents (n=3) mentionnent toutefois que le lien affectif avec leur enfant a été plus difficile à établir pendant la période du placement. Malgré certaines améliorations dans les comportements observés, l'enfant conservait une certaine réserve et demeurait timide dans ses contacts avec ses parents.

*Notre fille n'était pas colleuse non plus, on ne pouvait même pas l'endormir sur nous, elle gigotait tout le temps (Pier-Luc, 41 ans).*

*C'était probablement à cause de l'attachement qu'il nous faisait ça. Il n'en avait pas [d'attachement]. Pleurer comme ça et partir avec n'importe qui, ça revient vite à cette sphère-là, on a travaillé fort (Anne-Sophie, 28 ans).*

Depuis l'adoption, tous les répondants (n=8) soulignent que leur enfant est heureux et qu'il les considère comme ses véritables parents. Outre les marques d'affection et l'expression de sentiments positifs envers leur famille adoptive, les participants mentionnent que l'enfant qu'ils ont adopté a désormais acquis un sentiment de sécurité faisant en sorte qu'il se sent en confiance même lorsque ses parents doivent s'absenter. Le fait que leur enfant accepte d'aller chez des amis ou de se faire garder à l'extérieur du milieu familial rassure les parents sur le lien d'attachement qu'ils ont développé avec leur jeune.

*Ça s'est créé tranquillement et je dirais que notre relation est plus saine. Il est capable d'aller chez ma sœur et il va revenir et il le sait que je suis encore là. Quand je le laisse à la garderie, c'est sûr qu'il aimerait ça que je reste, mais il le sait que je vais revenir le chercher... On s'est apprivoisé. Maintenant c'est mon garçon, quand j'arrive à garderie c'est le meilleur accueil : « maman maman », il tasse les autres : « c'est ma maman, c'est ma maman, c'est mon amour » (Violette, 44 ans).*

*C'est comme tout enfant envers son papa et sa maman. À 6 heure et demi le matin, il se lève et il est tout de suite dans ma chambre, je le colle et il est de même : « je t'aime maman » ... C'est sûr que mon garçon, pour lui, on est papa et maman. Il le sait qu'on est papa puis maman même s'il était dans le bedon d'une autre. Papa et maman c'est nous. Lui, son attachement, je ne pense pas qu'il y a de problème avec ça. (Charlotte, 35 ans).*

Bien que les répondants s'entendent pour dire qu'un lien d'attachement s'est créé entre eux et leur enfant adoptif, certains (n=2) mentionnent que l'insécurité demeure dans certaines situations. Lorsqu'un membre de la famille doit s'absenter pour des raisons professionnelles ou des vacances, l'enfant peut manifester des signes d'anxiété ou des craintes qui paraissent parfois disproportionnées. Les transitions avec le milieu de garde peuvent alors être complexifiées.

*Je pense que l'attachement était peut-être trop fort envers nous et mes parents... Quand mes parents partaient en voyage, il se mangeait les doigts. Le stress faisait que c'était là qu'il se mangeait les doigts. Mais je pense que ça commence à rentrer dans l'ordre, mais il m'en sort. Il m'a dit : « je ne veux pas que papa aille loin et je m'inquiète parce qu'il va neiger » (Charlotte, 35 ans).*

#### **5.4.2 Le développement de l'attachement chez les parents**

Au début du placement, quatre répondants ont nommé qu'ils gardaient une certaine retenue émotionnelle dans leurs interactions avec l'enfant qu'ils hébergeaient afin de se protéger psychologiquement. Conscients que l'enfant était susceptible de les quitter pour réintégrer sa famille biologique, ces parents préféraient s'en tenir au rôle de « donneurs de soins », en gardant une certaine distance émotionnelle avec l'enfant. Une participante souligne, à cet égard, qu'il s'agit aussi d'une question de tempérament, car elle a tendance à être plus réservée dans ses relations et à laisser l'amour se développer graduellement.

*Au début, j'étais plus caretaker, je prodiguais des soins. C'était plus une job pour moi, mais je ne m'en étais pas rendue compte. Je m'étais créé comme un : « non, je ne peux pas aller vers l'émotion » (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Je dirais qu'au début, quand j'ai les enfants, j'essaie de me garder une petite gêne, dans le sens que je me garde une réserve. Mais moi, je ne suis pas une personne hyper affectueuse, alors au départ j'ai toujours une petite distanciation avec le monde. Moi, l'amour vient graduellement et je n'ai pas d'attente envers personne, ça va aller comme ça vient (Laurie, 54 ans).*

Cette distance émotionnelle était particulièrement présente chez une répondante, qui avait vécu auparavant une expérience éprouvante en accueillant un enfant en famille d'accueil, pour finalement le voir retourner dans sa famille biologique. Vivre l'expérience pour une deuxième fois a fait en sorte qu'elle entretenait des craintes à l'effet que sa fille soit réintégrée dans sa famille biologique, ce qui a freiné l'établissement d'une relation d'attachement avec cette dernière.



*Avec ma fille, on a été famille d'accueil et on était échaudé. On le savait qu'on était famille d'accueil au début, moi je le sais que ça été plus long avant que je m'attache à elle parce que ça nous a pris quand même du temps à décider de se donner une deuxième chance, ça n'a pas été d'emblée (Annie, 45 ans).*

Malgré l'incertitude entourant l'issue du placement, quatre participants ont toutefois souligné que le lien affectif avec leur enfant s'est créé rapidement. Pour un père, ce lien s'est fait automatiquement, dès que l'enfant a intégré sa famille d'accueil. Étant donné les propos du juge à l'effet que les parents biologiques avaient peu de chance de récupérer la garde de l'enfant, ce répondant s'est senti confiant dès le départ et s'est engagé sans réserve dans son rôle paternel. Une participante a, quant à elle, souligné qu'il était impossible de ne pas rapidement développer un lien avec un bébé nécessitant des soins constants. Malgré l'anxiété qu'elle ressentait au départ, cette mère a créé facilement un lien avec son enfant qui comptait alors seulement quelques jours de vie. Finalement, une répondante a souligné que le congé parental a permis à son conjoint et à sa fille de développer un beau lien, et ce, dès le début du placement.

*À partir du moment où on est allé la chercher dans la famille temporaire où elle était, il n'y avait pas de questions. À partir du premier soir, c'était notre enfant. On était conscient qu'il y avait un délai à respecter, je n'ai jamais regardé l'option qu'elle pouvait repartir, il ne fallait pas, ça ne m'a jamais même effleuré l'esprit. Je suis toujours parti avec l'idée que le juge avait mentionné que c'était comme une cause perdue et, à partir du moment où elle est arrivée chez nous, c'était mon enfant (Jonathan, 48 ans).*

*Le lien, il vient assez rapidement. Tu t'occupes d'un bébé naissant, ça été assez direct. Autant que la première soirée qu'il est arrivé j'étais anxieuse, j'avais mal au cœur, au ventre : « est-ce que j'ai bien fait? c'est un bébé, il a 5 jours », j'étais comme nerveuse, mais finalement ça a super bien été (Charlotte, 35 ans).*

Au fil du temps, même les participants (n=3) qui étaient plus réticents au départ ont finalement été rattrapés par leurs sentiments envers leur enfant. À ce sujet, deux répondants ont plus spécifiquement mentionné que leur lien d'attachement s'est

réellement construit lorsqu'ils ont su que leur enfant ne retournerait pas dans sa famille biologique. Ils se sont alors sentis rassurés quant au risque de perdre leur enfant, ce qui a contribué à faciliter l'établissement de la relation d'attachement avec ce dernier.

*À un moment donné, tu te fais pogner, même si tu as essayé, tu ne peux plus et ça ne prend quand même pas si longtemps que ça. Je pense qu'après un an, c'était fait à 100 % de la même façon que là je le vis. Il y a un poids de moins quand on adopte, qu'on a pu, mais la façon que tu interagis avec l'enfant ça ne paraît pas nécessairement ce poids-là que tu avais et que tu n'as plus (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Notre fille, on a eu peur de la perdre aussi. C'est peut-être à partir de là que l'attachement a commencé à se faire, quand on a su qu'on ne la perdrait pas. En même temps la famille biologique n'était pas là, ça a été super (Pier-Luc, 41 ans).*

Depuis l'adoption, tous les répondants (n=8) nomment que le lien d'attachement est définitivement créé avec leur enfant. Alors que certains répondants (n=3) soulignent que l'adoption n'a rien changé à cet égard, puisqu'ils étaient déjà attachés à leur enfant, d'autres (n=2) affirment que l'adoption a mis fin à leurs inquiétudes et à leur sentiment d'ambivalence. Plus spécifiquement, deux répondants sont d'avis que l'adoption concrétise officiellement leur projet familial, cet aboutissement étant même comparé à un accouchement par une participante.

*Quand j'ai accouché de mes deux autres enfants, mon conjoint était avec moi, ma mère était de l'autre bord de la porte, elle attendait. C'est la même affaire [avec l'adoption]. Ma dernière, quand elle est arrivée chez nous et le temps qu'elle a été placée, c'était comme ma grossesse. Quand on est passé devant la cour, c'était comme l'accouchement, mon conjoint était là, les enfants étaient là, mes parents étaient là, c'était comme l'accouchement. On est reparti de là avec notre bébé, ce n'est juste pas la même grossesse, tu comprends, mais ce sont les mêmes sentiments. C'est dans nos trippes, comme les deux autres dans le fond (Myriam, 47 ans).*

Le tableau 3 fait une synthèse des manifestations d'attachement rapportées par les répondants, tant en ce qui concerne l'enfant que le parent d'accueil, et ce, pour trois principales périodes, soit au début du placement, pendant celui-ci et depuis l'adoption.

**Tableau 3**  
**Synthèse des manifestations d'attachement chez l'enfant et le parent d'accueil**

	Enfant	Parent d'accueil
Au début du placement	Passivité / retrait (n=4) Hypervigilance (n=3) Besoin de réconfort (n=1)	Distance émotionnelle (n=4) Proximité émotionnelle (n=4)
Pendant le placement	Épanouissement (n=5) Réserve ou timidité dans les contacts (n=3)	Proximité émotionnelle (n=8)
Depuis l'adoption	Bonheur et épanouissement (n=8) Insécurité dans certaines situations (n=2)	Lien d'attachement définitivement créé (n=8)

### 5.4.3 Les facteurs qui favorisent la création du lien d'attachement

Cette section s'intéresse aux facteurs qui favorisent la création d'un lien d'attachement entre l'enfant et sa famille d'accueil. Ces facteurs concernent, plus spécifiquement, les caractéristiques liées au milieu d'accueil, de même que l'effritement des liens avec la famille biologique.

D'une part, cinq participants ont mentionné que la stabilité de l'environnement familial pour l'enfant est un facteur qui contribue positivement à la relation d'attachement. Cette stabilité doit être présente dans la réponse aux besoins de l'enfant, les soins qui lui sont prodigués, ainsi que la discipline. À titre d'exemples, les répondants ont souligné l'importance de développer une proximité entre les membres de la famille, que ce soit en utilisant un porte-bébé qui favorise les contacts physiques ou en se créant des souvenirs communs, par le biais d'activités partagées et de photos. En outre, le fait que l'enfant ait un projet de vie clair et que les parents d'accueil exercent positivement leur autorité parentale, en développant une vision commune des

règles à privilégier, sont des facteurs qui constituent, aux yeux des parents interrogés, des éléments favorables à la création du lien d'attachement.

*Quand on a eu notre fille, on était quand même dans une période de notre vie où tout était plus stable... Je pense que quand la météo est moins bonne dans ta vie, bien ça peut créer des défis un peu plus grands au niveau de l'attachement [...] J'ajouterais que c'est important de créer des souvenirs à notre fille [...] Je pense qu'au niveau de l'attachement, c'est important de créer des souvenirs en famille, parce qu'elle est là la racine (Myriam, 47 ans).*

*S'intéresser à l'enfant, puis lui montrer l'encadrement, oui tu as des conséquences des fois et d'autres fois tu as des récompenses, mais je pense que ça va aider l'attachement parce qu'il voit qu'on s'occupe de lui, qu'on est présent pour lui (Charlotte, 35 ans).*

Certains répondants (n=3) insistent, plus particulièrement, sur l'amour inconditionnel qui doit être accordé à l'enfant, que ce soit en l'écoutant, en lui disant qu'il est aimé ou en le sécurisant. À ce sujet, une répondante mentionne l'importance de dire la vérité à l'enfant concernant son adoption, afin de créer un climat de confiance et de transparence dans la relation. Une autre participante souligne que cette capacité d'amour, sans rien attendre en retour, n'est pas accessible à tous les parents d'accueil, car elle dépend de l'amour que ceux-ci ont eux-mêmes reçu au cours de leur jeunesse.

*Une autre affaire qui aide à l'attachement, je dis souvent à ma fille que je l'aime pour toujours, c'est pour toujours, alors le fait que c'est toujours, je pense que c'est un mot qui est important. Ça aide à sécuriser, parce que ce sont des enfants qui ont besoin d'être sécurisés et ils ont besoin de se le faire dire souvent [...] Je lui ai dit à trois ans qu'elle n'était pas dans le ventre de maman et on lui a raconté un peu son histoire. Je pense que ça aide à créer ses racines, son identité, et je trouve que dans l'attachement c'est important d'être transparente avec elle (Myriam, 47 ans).*

*Faut l'aimer tout simplement, ouvrir ton cœur au besoin de l'enfant et le lien va se faire. Je pense que tu es prêt ou tu n'es pas prêt à aimer quelqu'un et si tu n'aimes pas l'enfant qui t'es confié, bien je pense que tu avais de trop grosses attentes et que tu n'as pas le don de l'amour tout simplement. Mais quelque part, je pense que tu ne peux pas donner ce que tu n'as pas eu (Laurie, 54 ans).*

Plus spécifiquement, trois parents ont affirmé que le fait de bénéficier d'un congé parental a contribué à la création d'un lien d'attachement avec l'enfant, puisque cette période a permis de passer beaucoup de temps avec l'enfant. Les mesures mises de l'avant par le gouvernement à cet égard sont perçues positivement par les parents d'accueil qui évoluent dans le programme Banque mixte, car ils y voient l'occasion de bien amorcer leur relation avec l'enfant qu'ils ont adopté en passant du temps de qualité avec lui.

*On est chanceux parce qu'on peut avoir le congé parental, tandis que les familles d'accueil ne l'ont pas. Mais normalement, dans les familles d'accueil, les mamans sont à la maison en général. C'est vraiment de passer du temps ensemble puis de se regarder, de répondre à son besoin c'est de devenir la personne qui répond aux besoins. C'est vraiment juste ça, il n'y a pas de miracles (Violette, 44 ans).*

*Le fait que j'ai pu avoir un congé parental qui a duré presque 10 mois, je pense que ça été bien correct ... Je pense que le fait que le gouvernement se soit ajusté à ça, que quand tu adoptes en Banque mixte, tu peux avoir un congé parental, c'est quelque chose de positif. Donc, le fait d'avoir un congé parental, je pense que ça facilite la patente (Myriam, 47 ans).*

Enfin, selon certains participants (n=3), la création du lien d'attachement est facilitée lorsque la relation entretenue entre l'enfant et ses parents biologiques implique peu, voire aucun contact pendant la durée du placement. Le fait que l'enfant ne soit pas placé en conflit de loyauté ou replongé continuellement dans ses anciennes habitudes est un facteur important pour ces répondants.

*Nous, ce qui a favorisé beaucoup c'est quand les contacts [avec les parents biologiques] ont diminué, ça beaucoup aidé notre enfant à se rapprocher de nous. Je pense que là-dedans, le centre jeunesse, les contacts ont beaucoup d'impacts aussi. Je pense que tant qu'il a beaucoup de liens avec la famille [biologique], c'est difficile de créer un attachement plus profond avec la famille d'accueil parce que si l'enfant revient toujours là-dedans, dans ses anciennes habitudes, ça ne l'aide pas (Charlotte, 35 ans).*

*Les parents, ça nous a grandement aidés à ne pas stresser, ils ne se présentaient pas nécessairement aux rendez-vous possibles. Moi, je me plais à dire que c'est un geste d'amour, j'ai l'impression qu'elle [la mère biologique] était assez intelligente pour se dire ça ne donne rien de mettre des bâtons dans les roues. C'est sûr que si on avait eu à faire des rencontres à toutes les semaines, ça aurait pu nous stresser un peu plus, mais on n'avait pas à le faire et ça nous sécurisait probablement. (Jonathan, 48 ans).*

#### **5.4.4 Les facteurs qui nuisent à la création du lien d'attachement**

À l'inverse des éléments qui facilitent la création du lien d'attachement entre l'enfant et ses parents d'accueil, d'autres facteurs sont plutôt identifiés comme des obstacles. C'est le cas des expériences antérieures et des caractéristiques de l'enfant, des facteurs et des antécédents liés au milieu d'accueil, de même que de la multiplication des acteurs dans la vie de l'enfant.

##### *Les expériences antérieures et les caractéristiques de l'enfant*

Tout d'abord, plusieurs répondants (n=5) ont abordé le fait que les expériences vécues par les enfants avant le placement puissent nuire de différentes façons à la création du lien d'attachement. Selon une répondante, le fait que les parents n'aient pas le contrôle sur le passé des enfants qu'ils accueillent peut engendrer des difficultés dans l'établissement de la relation. Ne sachant pas ce que l'enfant a vécu, particulièrement lorsque ce vécu est empreint de blessures ou de traumatismes, les parents peuvent avoir de la difficulté à s'ajuster à ses besoins spécifiques. Même lorsque le placement a lieu en très bas âge, une répondante souligne que les habitudes de vie de la mère biologique pendant la grossesse sont susceptibles d'entraîner des troubles chez l'enfant, qui peuvent se répercuter sur sa capacité à créer un lien d'attachement avec ses parents d'accueil.

*C'est sûr que tout ce qui s'est passé dans sa vie avant ça nuit pour lui et nous on ne le sait pas... Il se blessait, on essayait de le prendre, il nous repoussait, alors ce n'était clairement pas la bonne façon pour lui qu'on réagisse. Ce qui nuit, c'est tout ce qu'on pense qu'il faudrait faire et que lui n'a jamais eu, alors ça nuit, ma perception lui nuit au final (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Souvent, tu ne connais pas la grossesse, comment ça s'est passé, je pense qu'il y a un défi de ce côté, tu ne connais pas si l'enfant a eu tout ce qu'il avait besoin dans le ventre de la mère, tu ne sais pas si la mère a eu un suivi. Ce sont souvent des mamans qui n'ont pas nécessairement de suivis médicaux pendant leur grossesse, il y a un aspect que tu ne connais pas et qui peut avoir des conséquences sur l'enfant au niveau des troubles d'apprentissage (Myriam, 47 ans).*

Plus spécifiquement, deux répondantes ont affirmé que cette difficulté à entrer en relation avec l'enfant est amplifiée lorsque celui-ci présente déjà un trouble de l'attachement au moment du placement. Aux yeux d'une participante, il est même possible que certains enfants soient incapables de développer une relation saine lorsqu'ils ont vécu trop de déplacements et que d'importants troubles de l'attachement en découlent. Dans de tels cas, même si les parents d'accueil sont aimants, présents et disponibles pour l'enfant, le lien d'attachement risque de ne jamais se développer.

*C'est sûr que si l'enfant est rendu dans un état de perte, qu'il a déjà des gros troubles d'attachement, on va prendre un garçon que j'ai accueilli en exemple, qui avait des gros troubles d'attachement, bien il est peut-être trop tard. Je pense qu'il y a des cas, à un moment donné, où il est trop tard. Qu'ils ont fait trop de familles d'accueil, qu'ils en ont trop vues (Laurie, 54 ans).*

#### *Les expériences antérieures et les caractéristiques du milieu d'accueil*

D'autres obstacles pouvant nuire à la création du lien d'attachement concernent les expériences antérieures et les caractéristiques du milieu d'accueil. En effet, le manque de stabilité dans la famille d'accueil, le contexte et les difficultés vécues, de même que les expériences passées des parents peuvent affecter la création du lien d'attachement.

D'une part, certains répondants (n=2) soulignent que le manque de stabilité de l'environnement familial peut nuire à la création du lien d'attachement avec l'enfant. Lorsque la famille d'accueil vit des transitions importantes, telles que la perte d'un emploi ou le deuil d'un être cher, les parents peuvent être moins disponibles pour tisser des liens avec l'enfant. Comparativement à ses expériences antérieures avec ses deux autres enfants, un père mentionne que ses absences régulières du domicile familial font en sorte sa relation avec sa fille adoptive se développe différemment, bien qu'il se sente très attaché à cette dernière.

*Le fait que je travaille à l'extérieur je le sens un peu différent des autres. Je ne sais pas comment l'expliquer, mais le fait que je parte deux jours, que je revienne deux ou trois jours, c'est différent parce que les deux plus vieux, je travaillais ailleurs et j'étais là tous les soirs. J'aurais tendance à dire ça rend ça un petit peu plus difficile, mais ça n'enlève pas que je suis autant attaché à elle qu'aux deux autres... (Jonathan, 48 ans).*

Finalement, deux participantes mentionnent que le fait de nourrir de trop grandes attentes envers l'enfant adopté et la difficulté à lui démontrer de l'amour peuvent faire obstacles à la création de l'attachement. Cette difficulté à développer une relation affective avec l'enfant peut être complexifiée lorsque les parents n'ont pas vécu un attachement sécurisant dans leur famille d'origine. À ce propos, une mère souligne d'ailleurs que des évaluations sont nécessaires afin de vérifier l'attachement des parents d'accueil avant de leur confier un enfant.

*C'est sûr que l'enfant ne s'attachera pas à toi s'il ne se sent pas aimé non plus, s'il trouve que tu es injuste envers lui... Toi, ce qui peut te nuire, c'est si tu as trop des grandes attentes envers l'enfant (Laurie, 54 ans).*

*Ce qui nuit au lien d'attachement, c'est le passé de l'enfant... mais aussi notre passé à nous. Quand on est évalué, ils [les services de protection de la jeunesse] essaient aussi d'évaluer si on a nous-mêmes un attachement sécuritaire avec notre famille (Violette, 44 ans).*



### *La multiplication des acteurs dans la vie des enfants*

Selon les participants, la multiplication des acteurs dans la vie des enfants, qu'il s'agisse des parents biologiques ou d'autres familles d'accueil, peut également faire obstacle à la création du lien d'attachement.

À ce sujet, trois répondants mentionnent que la relation que les enfants entretiennent avec leurs parents biologiques pendant le placement peut nuire à la création du lien d'attachement. Lorsque les contacts entre l'enfant et sa famille biologique sont fréquents, il peut être plus difficile pour l'enfant de se rapprocher de ses parents d'accueil.

*Si l'enfant a encore des contacts avec le parent [biologique], ça peut nuire. Si le parent ne donne pas la permission à l'enfant de t'aimer, il ne t'aimera pas. Il va lutter pour ne pas t'aimer. Et s'il n'y a pas de collaboration entre le parent naturel et le parent de famille d'accueil et que c'est une lutte constante entre les deux, oublie ça, c'est tué dans l'œuf. Il ne faut pas de compétition, il ne faut pas de concurrence entre les deux (Laurie, 54 ans).*

*Quand il y avait des contacts ou des choses qui ont été dites dans notre dos en mal, c'est sûr que le petit il se fait dire : « ne les écoute pas, ils ne sont pas gentils », il ne peut pas créer un bon attachement. (Charlotte, 35 ans).*

Dans le même sens, trois parents mentionnent que l'incertitude quant à l'issue du placement est un facteur pouvant nuire à la création du lien d'attachement avec l'enfant. Plus la relation se développe avec l'enfant, plus les craintes de le perdre sont amplifiées, et ce, surtout lorsque les parents biologiques demeurent présents dans la vie de l'enfant. Tant que le processus d'adoption n'est pas complété, ces parents gardent en tête la possibilité que l'enfant est susceptible de retourner vivre dans sa famille biologique. Dans certains cas, ces craintes peuvent freiner le développement d'une relation

d'attachement avec l'enfant, car les parents restent sur leurs gardes afin d'éviter des déceptions.

*L'incertitude aussi. Moi, j'en n'avais pas tant, mais j'en avais quand même un petit peu. L'incertitude de te dire : « est-ce qu'il va rester? ». Je sais qu'il y en a que ça leur crée vraiment plus de peur (Violette, 44 ans).*

*Gérer nos émotions face à ce que l'enfant, tu ne l'auras peut-être plus tout le temps, mais c'est tout le temps ça j'imagine. C'est ça qui est le plus dur... de penser à toutes les fois qu'il a un contact avec ses parents, que peut-être ça va arrêter, ça c'est une autre affaire, te rendre compte que tu es accrochée à cet enfant-là, c'est une autre affaire (Anne-Sophie, 28 ans).*

Pour une répondante, les transitions entre deux familles d'accueil au cours des premières semaines du placement ont complexifié la création du lien d'attachement avec son enfant. Les nombreuses transitions entre les deux milieux faisaient en sorte qu'elle avait de la difficulté à se sentir pleinement investie dans son nouveau rôle, ce qui lui faisait vivre un sentiment de culpabilité important.

*Il venait en visite chez nous mais il repartait après, ce n'est pas génial pour qu'un parent se sente parent. Et pour l'enfant aussi. Lui, il sentait juste que j'étais une autre gardienne dans sa vie... Ce n'est pas simple comme transition, et moi je me sentais coupable de pas créer un lien avec lui. Je me sentais coupable de pas me sentir merveilleusement en amour avec ce beau bébé là. Qui était magnifique, il était croquable, mais je ne me sentais pas en amour. À chaque fois que je commençais à m'occuper de lui plus, il s'en allait. Ce n'est pas aidant (Violette, 44 ans).*

Le tableau 4 fait une synthèse des facteurs qui, dans le discours des répondants, sont évoqués comme des éléments qui favorisent ou entravent la relation d'attachement. Ces facteurs sont liés aux caractéristiques de l'enfant, à celles du milieu d'accueil, ainsi qu'aux caractéristiques associées aux autres acteurs présents dans la vie des enfants.

**Tableau 4**  
**Synthèse des facteurs qui favorisent ou font entrave à la relation d'attachement dans le discours des répondants**

	Facteurs qui facilitent l'attachement	Facteurs qui entravent l'attachement
Caractéristiques liées à l'enfant		- Expériences vécues avant le placement (n=5) - Présence d'un trouble de l'attachement (n=2)
Caractéristiques liées au milieu d'accueil	- Stabilité de l'environnement familial (n=5) - Amour inconditionnel des parents envers l'enfant (n=3) - Possibilité de prendre un congé parental (n=3)	- Instabilité de l'environnement familial (n=2) - Attentes trop élevées envers l'enfant/ difficulté à démontrer de l'amour (n=2)
Caractéristiques liées aux autres acteurs présents dans la vie de l'enfant	- Peu ou pas de contacts entre l'enfant et ses parents biologiques (n=3)	- Maintien des relations avec les parents biologiques (n=3) - Incertitude quant à l'issue du placement (n=3) - Transitions entre deux familles d'accueil (n=1)

## **5.5 Le rôle des parents d'accueil et les facteurs associés**

Cette section s'intéresse, d'une part, à la façon dont les parents d'accueil perçoivent leur rôle auprès de l'enfant qu'ils ont adopté. Par la suite, les facteurs qui facilitent ou qui entravent ce rôle sont présentés.

### **5.5.1 Le rôle des parents dans le cadre du programme Banque mixte**

Lors des entrevues, des questions ont été posées aux parents afin de mieux comprendre comment ils définissent leur rôle dans le cadre du programme Banque mixte. Ainsi, différents rôles ont été identifiés dans le discours des répondants, tels qu'un rôle de père ou de mère, d'accompagnateur, de protecteur, de soutien temporaire aux parents biologiques ou de donneurs de soins.

Tout d'abord, il importe de préciser que tous les participants (n=8) considèrent jouer un rôle de parent dans le cadre du programme Banque mixte. En effet, ils mentionnent exercer le même rôle qu'un parent biologique. D'ailleurs, les parents qui avaient déjà des enfants biologiques au moment de s'investir comme famille d'accueil (n=3) affirment qu'ils adoptent les mêmes attitudes et comportements avec tous leurs enfants, qu'ils aient fait préalablement l'objet d'un placement ou non. Bien que certaines démarches juridiques ou administratives rappellent parfois aux répondants leur statut particulier, notamment lors de présences au tribunal ou de communications avec le CPEJ, ceux-ci considèrent jouer un véritable rôle de père ou de mère auprès de leur enfant. En ce sens, ils insistent sur l'importance de procurer de l'amour et du réconfort à l'enfant dès le début du placement, bien que l'issue de ce dernier puisse demeurer incertaine.

*Je me percevais comme une maman, sauf quand on a un téléphone du centre jeunesse ou quand tu sais que le dossier de ton enfant va passer en cour. Là tu te sens en famille d'accueil, quand tu reçois le chèque aussi. Mais sinon, j'étais juste une maman qui faisait son possible pour apprivoiser un petit garçon (Violette, 44 ans).*

*Pour moi, même s'ils viennent de façon temporaire, même si on ne savait pas s'il allait rester ou sortir, je pense qu'il faut qu'il soit traité comme si c'était mon enfant biologique. Donc, tout de suite en partant, je lui donnais mon 100 % comme si c'était mon enfant. Je me disais qu'il reste ou qu'il parte, je veux qu'il aille le même amour, le même bien-être, le même confort, qu'il se sente apprécié de la même façon, je ne veux pas qu'il sente la différence. Parce que même s'il part, ce qu'il aura eu ici ne sera pas perdu, il va avoir été bien, il va s'être senti aimé et réconforté (Laurie, 54 ans).*

Plus spécifiquement, deux répondants ont précisé davantage les composantes qui définissent leur rôle parental. Ainsi, une répondante a affirmé qu'elle accompagne sa fille dans ses apprentissages, en la stimulant afin qu'elle se développe normalement.

Un père a, quant à lui, souligné qu'il était plus protecteur dans l'exercice de son rôle auprès de son enfant adopté, en raison de la fragilité qu'il percevait chez ce dernier.

*Ce n'est pas différent des deux plus vieux, mon rôle de parent c'est un rôle d'accompagnateur, c'est un rôle de stimulateur. C'est beaucoup : « on va t'accompagner ma belle et on va te faire passer les étapes qu'il faut que tu traverses ». C'est vraiment un rôle d'accompagnateur. Pour moi, il n'était pas différent des deux enfants biologiques et il n'est encore pas différent des deux enfants biologiques. Le même rôle qu'un parent biologique (Myriam, 47 ans).*

*Protecteur, moi je dirais, je me percevais tout de suite comme son père, et on dirait un petit peu plus protecteur. Parce qu'il était plus fragile, c'est un cadeau qui était fragile (Jonathan, 48 ans).*

Bien que tous les répondants se perçoivent désormais comme des parents à part entière, ce rôle s'est développé plus tardivement chez une répondante. Au début du placement, celle-ci considérait que son rôle était d'aider les parents biologiques de l'enfant qu'elle hébergeait afin qu'ils puissent reprendre le contrôle de leur vie. Cette participante considérait que son rôle était, d'abord et avant tout, de donner des soins à l'enfant sans nécessairement développer de lien émotionnel avec lui. Avec du recul, elle réalise que cette perception de son rôle l'aidait à accepter un retour éventuel de son enfant dans sa famille biologique, et ce, même si son désir était de l'adopter.

*On disait que ça aidait les parents biologiques à peut-être reprendre le contrôle de leur vie. Donc, on était là pour eux, pour que ça soit moins pire s'il [l'enfant] repart. On veut l'adopter au final, mais si c'est pour ne pas arriver, on est bien content que ça les aide à prendre la pause dont ils avaient besoin, les outils qu'ils n'avaient peut-être pas [...] Pendant quelques mois, j'étais plus donneuse de soins [...] Au début je m'occupais physiquement de mon garçon. Émotionnellement, il se passait quelque chose, mais je ne faisais pas en sorte que ça se passe (Anne-Sophie, 28 ans).*

### 5.5.2 Les facteurs qui influencent l'exercice du rôle des parents d'accueil

Le discours des parents d'accueil a aussi permis d'identifier les facteurs qui, selon eux, facilitent ou entravent l'exercice de leur rôle. Ces facteurs concernent, d'une part, les caractéristiques des parents d'accueil eux-mêmes, celles des enfants placés et la pertinence du jumelage en fonction de leurs caractéristiques respectives. D'autres facteurs concernent, quant à eux, les liens entretenus avec la famille biologique de l'enfant, ainsi que le soutien dont la famille dispose, qu'il soit formel ou informel.

#### *Les facteurs liés aux parents*

Tout d'abord, les parents (n=8) identifient certaines caractéristiques qu'ils possèdent et qui facilitent le rôle qu'ils ont à jouer auprès des enfants qu'ils ont adoptés. En effet, le fait de persévérer et la capacité de se remettre en question en tant que parents sont identifiés par ceux-ci comme des facteurs ayant contribué à la réussite de leur projet d'adoption. Ils perçoivent leur cheminement en tant que famille d'accueil et son issue, soit l'adoption, comme des expériences enrichissantes qui les ont transformés et fait grandir en tant qu'individus, tout en permettant à leur enfant de se développer à son plein potentiel. Ils sont fiers de leur parcours et de leurs apprentissages qui, à leurs yeux, influencent positivement l'exercice de leur rôle parental.

*C'est une fierté, c'est une force. Je suis contente de le dire : on est famille d'accueil. J'ai un enfant et j'ai adopté en plus, les trois différemment, ça peut être de la job, du travail et en dehors de ça je pense que ça peut amener de la fatigue aussi et du découragement des fois, mais le reste l'emporte quand même sur tout ça. C'était difficile avec cet enfant-là et je ne regrette pas d'avoir continué parce qu'on se rend compte où il est maintenant et ce que ça a donné, alors je suis bien contente (Charlotte, 35 ans).*

*En tant qu'adulte, on progresse, on change, on évolue, on va se chercher de la formation pour continuer d'évoluer. Ça nous apprend beaucoup de choses sur nous, être parent, être parent d'enfants particuliers [...] Je trouve que l'une des réussites aussi, c'est de voir comment ils évoluent positivement et qu'ils finissent par nous ressembler. Tu te dis : « tout ce qu'on a mis en place, ça a porté fruit, on a travaillé fort et oui des fois on ne sort pas, mais on investit dans nos enfants » (Annie, 45 ans).*

Dans le même sens, l'ensemble des parents (n=8) soulignent que le fait que les attentes qu'ils entretenaient envers l'enfant placé aient été comblées a facilité leur rôle auprès de ce dernier. En effet, les parents affirment qu'ils souhaitaient adopter l'enfant placé dans leur foyer, un projet qui s'est finalement concrétisé pour eux. L'issue du placement pour les répondants correspond donc à leurs attentes initiales, soit l'adoption de l'enfant. Le fait de ne pas avoir entretenu d'attentes irréalistes envers l'enfant placé constitue, selon ces répondants, un élément ayant facilité l'exercice de leur rôle.

*Je me sens comme une mère qui voulait un enfant. C'est limite égoïste, parce que quand tu veux un enfant c'est limite égoïste et être famille d'accueil pour moi c'était la même chose, c'était limite égoïste. Je voulais un enfant puis c'est tout. La façon est différente, mais c'est ça que je voulais (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Le désir de parentalité, il est comblé. Il a été là, il a été présent à un moment donné et il est définitivement comblé (Pier-Luc, 41 ans).*

À l'inverse, une répondante a affirmé que le fait d'avoir des attentes irréalistes envers le placement et l'adoption peut entraver le rôle que les familles d'accueil ont à jouer auprès des enfants qui leur sont confiés. À ses yeux, les images qui sont véhiculées à propos des familles d'accueil dans les livres ou les films ne correspondent pas à la réalité. Lorsque les parents s'attendent à accueillir un enfant parfait et enthousiaste à l'idée de rejoindre une nouvelle famille, ils peuvent être profondément déçus de réaliser que ce dernier souhaiterait plutôt demeurer avec ses parents biologiques.

*Quand tu deviens famille d'accueil, dans ta tête tu as une image. On va prendre une image grossière, on écoute le petit Oliver, le petit orphelin, dans les films à la télé, que tout ce qu'il veut c'est une famille qui va l'aimer. Quand tu deviens famille d'accueil, tu penses que ces enfants-là, ils ont juste besoin d'amour, mais ce n'est pas la réalité. La réalité, c'est que ces enfants qui arrivent chez vous, ils sont en réaction contre toi. Si les parents ne collaborent pas, tu deviens l'ennemi, tu deviens le voleur d'enfants. Ça te demande d'oublier les conflits pour collaborer avec le parent pour le bien-être de l'enfant. Alors toutes les belles idées que tu te fais de l'enfant parfait qui va être content d'arriver chez vous parce qu'il a une belle grande chambre toute bien décorée, il n'en veut pas de ça (Laurie, 54 ans).*

### *Les facteurs liés aux enfants adoptés*

Certaines caractéristiques liées à l'enfant adopté ont facilité le rôle des parents interrogés dans le cadre de ce mémoire. À ce sujet, les répondants (n=7) mentionnent que le fait d'avoir un enfant qui se développe bien, heureux, sociable et enthousiaste les aide à exercer leur rôle parental. Les réactions des enfants par rapport aux parents peuvent aussi contribuer à ce qu'ils se sentent compétents et satisfaits dans leur rôle de parents. Ainsi, le fait de se faire appeler « maman » ou « papa » et les marques d'affection sont des éléments particulièrement appréciés par certains parents (n=2).

*Avoir un enfant heureux... Quand les parents à la garderie te disent : « il est drôle ton garçon, il est tellement sociable. Il a tellement l'air heureux ». C'est ma récompense. J'ai un enfant heureux, les deux sont des super-héros, ils ont vécu des choses que personne n'a vécues et ils sont heureux (Violette, 44 ans).*

*La première fois qu'il te saute dans les bras en criant : « maman! » et que tu vois que ce n'est pas de la manipulation, que c'est venu tout seul ou qu'il vient te coller. Souvent, le soir, quand il venait chercher du réconfort et me coller ou me demander une histoire, en se collant avant d'aller se coucher, ce sont mes récompenses. Tu vois que l'attachement commence à s'établir, c'est ça nos plus belles récompenses (Laurie, 54 ans).*

Pour quelques répondants (n=2), la création d'un lien d'attachement avec l'enfant facilite le rôle qu'ils ont à jouer auprès de ce dernier. Une fois établie, la relation d'attachement permet à l'enfant de devenir autonome et de faire confiance à son



environnement, ce qui facilite le rôle du parent. Ainsi, le fait que l'enfant établisse un lien affectif avec au moins une personne significative contribue à la réussite du placement.

*Peu importe qu'est-ce qu'il va avoir comme parcours scolaire, comme apprentissage, si on n'est capable d'avoir des manifestations d'attachement positives envers des gens, je pense que c'est le seul critère qui peut être un critère objectif de la réussite d'un placement... Si le jeune est sécurisé avec quelqu'un dans sa vie, c'est une réussite (Pier-Luc, 41 ans).*

À l'inverse, certaines caractéristiques de l'enfant peuvent complexifier le rôle des parents, voire contribuer à mettre fin au placement. À ce sujet, quatre répondants mentionnent que certains comportements perturbateurs adoptés par l'enfant peuvent complexifier leur rôle. Ces comportements, qui sont surtout présents chez les jeunes qui présentent un trouble de l'attachement, peuvent prendre la forme de vols, de bris intentionnels, d'énurésie ou de menaces verbales. Lorsque ces comportements se manifestent chez des adolescents, les parents d'accueil peuvent parfois craindre pour leur sécurité. Dans certaines situations, les parents d'accueil peuvent décider de mettre fin au placement, car ils se sentent impuissants ou encore dans le but de protéger les autres enfants présents dans leur foyer.

*Il y a les enfants qui ont un trouble de l'attachement. Il y en a qui ne s'attacheront jamais à personne, tu as beau t'en occuper. Je lis sur un groupe, il y a des histoires d'horreurs, des enfants qui disent à leur mère : « je vais finir par te tuer » et ils volent, ils brisent. Ils vont faire pipi au lit, des ados vont faire pipi partout. Il y a des situations où ça devient de la maladie mentale. C'est triste pour les parents parce qu'en plus ils se font juger (Violette, 44 ans).*

*Un enfant qui a des troubles d'attachement, que tu ne peux plus lui apporter de l'aide, que tu es rendu au bout de tes limites... Un moment donné tu n'as plus la possibilité de l'aider et tu n'as plus la capacité. Pour moi, il y en a un [enfant placé] que ça été ça. Je n'avais plus la capacité et de l'autre côté, il était rendu dangereux pour les autres. Ça a été une fin de placement parce que je n'avais plus la possibilité d'être là pour lui et de l'aider (Laurie, 54 ans).*

Dans le même sens, une répondante souligne que les besoins complexes d'un enfant peuvent demander beaucoup d'énergie aux parents et, en ce sens, avoir une influence importante sur l'exercice de leur rôle.

*L'autre défi des parents adoptants en Banque mixte, pour ma fille ça bien été, mais je pense à un enfant qui a beaucoup de suivis médicaux à faire et que là il sort des diagnostics au fur et à mesure, je pense que ça peut demander beaucoup d'énergie, les rendez-vous, etc. (Myriam, 47 ans).*

#### *Les facteurs liés au jumelage entre les enfants et les parents*

Certains répondants (n=3) mentionnent qu'un bon jumelage entre l'enfant placé et la famille adoptive facilite leur rôle. À leurs yeux, la pertinence du jumelage favorise la stabilité de la dynamique familiale. En effet, ces parents apprécient que les intervenants prennent le temps de bien regarder les caractéristiques des familles pour qu'elles soient adaptées aux besoins des enfants. Ils sont d'avis qu'un jumelage réussi permet aux parents et aux enfants de mieux s'entendre, puisque ce ne sont pas tous les parents qui sont confortables avec certaines problématiques.

*Que ça fitte avec la famille d'accueil... Ils vont regarder les caractéristiques des familles d'accueil qu'ils ont et les caractéristiques de l'enfant pour faire fitter le plus possible. Ça c'est sûre que ça aide (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Il faut que l'enfant soit bien et qu'il ait le goût de rester dans cette famille-là et que les parents, normalement, il faut qu'ils trouvent leur compte aussi, pour dire que c'est un jumelage réussi [...] Il faut que les parents soient bien dans cette situation-là, puis que le jeune se sente bien. À la base, c'est le besoin du jeune aussi, que le jeune se sente bien, puis qu'il ait le goût de rester dans cette famille-là (Jonathan, 48 ans).*

En revanche, deux parents mentionnent qu'un mauvais jumelage entre l'enfant et la famille d'accueil peut avoir une grande influence sur le rôle des parents. Lorsque les tempéraments et les besoins sont incompatibles, le rôle des parents est complexifié.

Dans certains cas, un jumelage inadéquat peut mettre fin au placement, en particulier si les parents n'ont pas les énergies et les capacités nécessaires pour aider l'enfant.

*Je pense que la famille d'accueil, il y a un milieu familial, il y a un enfant avec un besoin, ça ne veut pas dire qu'un enfant va fitter dans tous les milieux familiaux avec le jumelage. Écoute, on ne peut pas dire que c'est réussi à tout coup. D'après moi, il y en a pour qui il y a des besoins particuliers et que les parents, ils investissent du temps et de l'énergie par rapport à ces besoins-là. Il y en a qui n'ont peut-être pas les aptitudes pour le faire, qui vont être meilleurs dans d'autres sphères (Jonathan, 48 ans).*

#### *Les facteurs liés à la famille biologique de l'enfant*

Différents facteurs liés à la famille biologique de l'enfant peuvent influencer les parents dans leur rôle. Comme nous l'avons vu précédemment, l'absence de contacts avec la famille biologique peut faciliter la création du lien d'attachement et, par le fait même, le rôle du parent d'accueil. À l'inverse, des contacts fréquents avec les parents biologiques peuvent générer du stress et de l'inquiétude chez les parents quant à l'issue du placement, ce qui peut nuire à la création du lien d'attachement avec l'enfant. Au-delà de ces aspects plus spécifiques au développement de la relation d'attachement, certains participants (n=3) soulignent que l'exercice de l'autorité peut être complexifié lorsque les contacts avec la famille d'origine sont maintenus. Le fait de ne pas détenir l'autorité parentale complique leur rôle en ce qui concerne l'éducation et la surveillance de l'enfant. Par exemple, les parents peuvent vivre des difficultés lorsqu'il est question de prendre un rendez-vous médical pour l'enfant, lui procurer des soins de santé ou encore signer son bulletin scolaire. Dans certains cas, bien que les contacts soient supervisés, les répondants ont peur du danger que les parents biologiques peuvent représenter pour l'enfant. Les valeurs éducatives peuvent aussi être très différentes d'un milieu à l'autre, ce qui peut complexifier le rôle des parents d'accueil. L'enfant peut

alors se sentir en conflit de loyauté, en étant tiraillé entre son désir de se conformer aux attentes de sa famille d'accueil et son besoin de conserver un lien avec ses parents biologiques. Dans certains cas, les parents biologiques calomnient la famille d'accueil ou incitent les enfants à ne pas les écouter, voire les respecter. Les deux milieux se retrouvent alors en compétition, ce qui peut grandement nuire au rôle des parents qui souhaitent adopter l'enfant.

*On ne se rejoignait pas dans beaucoup de décisions et comme famille d'accueil, les décisions c'est à nous, mais quand on en parlait aux parents ou aux grands-parents : « oui c'est de même qu'on fait ça » et que ça ne fittait pas, il y a des choses que tu ne vis pas normalement, à gérer, à être obligé de dire pourquoi toi tu fais comme ça (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Des fois, quand les parents ce sont des cas tellement lourds, tu te demandes pourquoi ils [les services de protection de la jeunesse] ne leur enlèvent pas les attributs [de l'autorité parentale] avant. Parce que depuis le début, ils donnent des chances, puis ces chances-là, tu as peur que ça créé du danger pour l'enfant [...] À un certain moment, c'était infernal... « Pourquoi tu n'écoutes jamais nos consignes, pourquoi tu n'écoutes pas ce qu'on te demande ? »... C'était sur tout... : « bien maman, elle m'a dit de pas vous écouter parce que vous n'êtes pas gentils » (Charlotte, 35 ans).*

#### *Les facteurs liés au soutien informel offert aux parents*

Le soutien informel offert aux parents peut aussi faciliter ou faire obstacle à leur rôle auprès de l'enfant. Ce soutien peut provenir de famille élargie, du conjoint ou encore des amis.

D'une part, les répondants (n=6) sont d'avis qu'ils ont reçu un soutien positif de leur famille élargie, que ce soit de la part de leurs parents, leurs grands-parents ou des membres de leur fratrie. Ce soutien a pris différentes formes, tant aux plans matériel, psychologique, qu'éducationnel. Ainsi, ils ont reçu des biens matériels, notamment des vêtements et des jouets. Ils ont aussi ressenti que leurs proches étaient présents et

disponibles pour leur permettre de ventiler, les guider et les conseiller. Étant donné que certains membres de leur famille possèdent des expériences et des connaissances entourant la parentalité, ils se sont sentis soutenus dans l'exercice de leur rôle auprès de leur enfant.

*Toutes les affaires d'enfant que ma belle-sœur, la sœur de mon chum, nous apporte. Elle a eu deux garçons qui sont plus vieux donc tout ce qu'on a, leur appartient pas mal (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Je dirais que c'est vraiment plus la famille. Oui j'ai vraiment une bonne référence, on a vraiment une bonne référence dans notre famille. Il y a nos parents aussi qui sont là pour nous écouter quand on a besoin de ventiler (Annie, 45 ans).*

Plus spécifiquement, trois participants insistent sur l'importance du soutien accordé par leur conjoint. En effet, la complicité, l'écoute et la satisfaction conjugale aident les parents dans l'exercice de leur rôle. Ces répondants ont le sentiment de former une équipe, ce qui les aide à vivre certaines difficultés liées au placement.

*Je ne demande pas facilement de l'aide, sauf à mon chum, c'est à lui que je parle en général en premier de pas mal tout. Je pense que c'est ça qui nous a aidés le plus à survivre à ça, c'est qu'on se parlait tout le temps. Ça nous a rapprochés, donc ça c'est l'fun (Anne-Sophie, 28 ans).*

En plus du soutien en provenance du milieu familial, quatre répondants ont été particulièrement satisfaits de l'aide offerte par leurs amis. Le fait que certains d'entre eux aient complété des études en psychologie ou en éducation rendait leurs conseils très précieux aux yeux des répondants. Plus spécifiquement, une mère mentionne que le fait d'avoir une amie qui est, elle aussi, famille d'accueil lui permet d'échanger avec elle sur des réalités communes. Pour combler ce besoin de partager avec des personnes vivant une réalité semblable à la sienne, une autre participante a développé de nouvelles amitiés par le biais de groupes Facebook liés à l'adoption ou au placement.

*J'ai une amie qui est famille d'accueil alors je peux parler avec elle de mes problèmes et elle des siens. Donc, à ce niveau-là, c'est sûr que j'ai toujours ma mère à qui j'ai à jaser aussi, mais elle n'est pas dans le contexte. Ma copine fait plus la job (Laurie 54 ans).*

*J'utilise surtout les groupes Facebook parce que ma situation est tellement unique que j'ai un groupe Facebook d'adoption en Chine, j'ai un groupe Facebook Banque mixte, j'ai un groupe Facebook maman seule, parce que, ça c'est quelque chose que je trouve difficile de ne pas connaître du monde comme moi. Parce qu'on aime ça jaser, alors j'utilise les groupes Facebook et c'est très utile (Violette, 44 ans).*

Certains participants (n=4) ont toutefois le sentiment d'avoir manqué de soutien de la part de leur famille ou de leurs amis pendant la période où ils étaient parents d'accueil. En effet, la crainte de voir l'enfant retourner chez ses parents biologiques empêchait certains proches de s'impliquer dans la vie de l'enfant placé, engendrant une distance avec les parents d'accueil. Également, la difficulté à comprendre les particularités du programme Banque mixte était présente chez certains proches. Ces derniers ne comprenaient pas certains comportements de l'enfant ou encore le besoin des parents de s'isoler, au début du placement, afin de créer des liens avec celui-ci.

*Tant que mon fils n'a pas été adopté, ma sœur et son mari ne voulaient pas trop s'impliquer. Ils l'aimaient et ils savaient qu'il allait rester dans la famille, mais ils ne seraient pas partis faire une activité avec lui. À partir de l'adoption, tu sens qu'il y a un mur qui tombe et ils essaient de plus en plus s'impliquer et de prendre de la place dans sa vie (Violette, 44 ans).*

*C'est sûr qu'au départ, en accueillant aussi des enfants, on s'isole beaucoup, on se fait une bulle. On limite les contacts, pour faire le lien d'attachement, on s'isole donc automatiquement on se coupe du monde, même de notre famille dans les premières semaines [...] On faisait attention aux sorties, mais avec notre garçon ce n'était pas évident non plus. Les autres ne comprennent pas non plus la réalité du jeune qui est là, alors tu es tout le temps en train d'essayer d'expliquer, mais on dirait qu'on aime mieux éviter que de se lancer à expliquer la situation (Pier-Luc, 41 ans).*

Pour une répondante, le fait d'être une mère célibataire est un facteur qui a contribué à son isolement. N'ayant pas de conjoint avec qui partager son quotidien, cette dernière se sentait parfois seule dans les soins à prodiguer à son enfant.

*Quand tantôt je parlais de l'isolement ça c'est quelque chose aussi du fait que je ne sois pas en couple, il n'y a personne qui arrive à 17h00 et qui dit : « comment ça s'est passé ta journée ? ». J'ai des amis qui disent : « ah moi quand j'étais en congé [parental] à 17h00, mon chum arrivait et moi je partais prendre une marche » (Violette, 44 ans).*

Finalement, avoir une maison qui se conforme à certaines règles est un élément déterminant pour recevoir l'accréditation afin de devenir famille d'accueil, mais les frais encourus peuvent être importants. À cet égard, une participante a mentionné avoir reçu un cadeau généreux de la part d'une entreprise en construction. Ayant entendu parler de son désir de devenir famille d'accueil et des rénovations nécessaires dans sa maison, les employés de cette entreprise sont venus leur apporter leur aide gratuitement afin de finaliser les travaux requis.

*Il y a quelqu'un qui a su à un moment donné qu'on était famille d'accueil et il a une compagnie. Ils sont venus à la maison deux jours de temps, une vingtaine de gars et ils ont fait mes travaux gratuitement. Ça fait qu'on a pu avoir notre fils un mois plus tard. On l'aurait manqué solide sans les rénovations (Anne-Sophie, 28 ans).*

#### *Les facteurs liés au soutien formel offert aux parents*

Les parents interrogés ont également exprimé leur point de vue sur le soutien formel qui leur a été offert dans l'exercice de leur rôle. Ce soutien, qui provenait essentiellement des intervenants de la protection de la jeunesse, de psychologues et de milieux de garde, a influencé positivement ou négativement leur expérience dans le programme Banque mixte.

Tout d'abord, plus de la moitié des participants (n=6) ont le sentiment d'avoir reçu un soutien adéquat de la part des intervenants de la protection de la jeunesse. Ainsi, la présence d'un éducateur au dossier et l'aide à domicile ont permis aux parents de mieux s'outiller par rapport à leur rôle auprès de l'enfant placé. Ils ont particulièrement aimé les stratégies concrètes proposées par les intervenants, notamment l'utilisation de pictogrammes, afin de gérer des comportements difficiles chez l'enfant ou de favoriser son autonomie et son attachement. Plus spécifiquement, trois parents ont mentionné la relation positive qu'ils ont développée avec les intervenants, empreinte de reconnaissance, de soutien et de stabilité. Ils ont également apprécié le fait d'être impliqués dans les décisions concernant leur enfant, tout en étant encouragés et soutenus dans leur rôle.

*Notre éducatrice nous disait : « vous êtes vraiment une bonne famille d'accueil », « on est content de vous avoir », « vous voyagez avec [l'enfant placé] et vous vous en occupez comme si c'était le vôtre ». Elle dit que ce n'est pas comme ça dans toutes les familles d'accueil, ça fait un petit velours (Charlotte, 35 ans).*

*Je pense que ça, les Centre jeunesse ont été bons pour nous ramener, un peu pour dédramatiser. On a eu des bonnes ressources quand même, il y a eu deux personnes qui sont venues, qui ont été déterminantes dans notre parcours et de ce côté-là, on a vraiment eu un bon soutien... Ça nous permettait de ventiler sur nos inquiétudes et notre anxiété par rapport à l'évolution de notre garçon (Pier-Luc, 41 ans).*

Certains parents (n=3) ont, quant à eux, ressenti le besoin de recourir à de l'aide psychologique afin d'exercer leur rôle de parent d'accueil, tout en étant soutenus lors d'événements difficiles. Les transitions vécues avec des enfants placés dans leur foyer ont, entre autres, été particulièrement éprouvantes pour deux répondants.

*Les professionnels, on n'en a pas consulté beaucoup, moi j'ai eu besoin d'aller consulter en psychologie... J'ai fait quelques rencontres parce que j'avais besoin justement de ventiler (Annie, 45 ans).*



*Présentement, je consulte et ce n'est pas particulièrement la situation de l'adoption, parce qu'effectivement cette décision là on l'a revisitée et on l'a acceptée, mais ça s'est tellement fait vite au départ que, écoute quand notre fils est revenu ça été un coup de téléphone le lundi matin, il était 10 heures, j'étais au travail et ils nous ont dit qu'il avait besoin, c'était 3 ans après son premier placement, son départ de son premier placement (Pier-Luc, 41 ans).*

En outre, certaines ressources ont permis aux parents de mieux concilier leur rôle de famille d'accueil à leurs responsabilités professionnelles. À ce sujet, quatre parents ont apprécié le fait d'avoir reçu rapidement l'information concernant la possibilité de bénéficier d'un congé parental d'adoption en tant que famille d'accueil Banque mixte. La possibilité de prendre ce congé dès le début du placement de l'enfant a été jugé très utile par ces parents. Dans le même sens, deux parents ont insisté sur l'importance d'avoir accès à un milieu de garde adapté aux besoins de l'enfant et faisant preuve de souplesse.

*Pour notre fille ... on a choisi un milieu de garde qui était dans notre quartier et avec une dame qui rejoignait beaucoup nos valeurs. Quand elle a accueilli notre fille, elle l'a accueillie avec ses défis, alors tout l'attachement on l'a travaillé nous autre, mais je pense que l'éducatrice nous a aidés, elle allait dans le même sens que nous, elle l'a prise comme elle était et elle a accepté, des fois, d'assouplir des affaires. (Myriam, 47 ans).*

Malheureusement, certains facteurs liés au soutien formel ont plutôt entravé le rôle des parents d'accueil. Tout d'abord, six répondants mentionnent que le soutien des intervenants de la protection de la jeunesse a été insuffisant pour les aider dans l'exercice de leur rôle. Confrontés à des enfants présentant des besoins multiples, ces parents s'attendaient à recevoir davantage de soutien de la part des intervenants. Plus spécifiquement, ces parents auraient souhaité bénéficier d'un plus grand nombre de visites à domicile de la part des intervenants et d'un accompagnement plus important. Ils déplorent également le manque de stabilité du personnel, qui fait obstacle à la

création d'un lien de confiance avec les intervenants. Ils insistent sur l'importance de reconnaître le caractère distinct du rôle des parents d'accueil dans le programme Banque mixte. Pour ce faire, ils jugent qu'ils devraient recevoir plus d'informations sur le programme, notamment par le biais de formations, de même que sur les antécédents de l'enfant qu'ils hébergent.

*Ça change tellement que maintenant c'est plus difficile de se vider le cœur avec l'intervenante parce que je ne la connais plus, ça change tout le temps. C'est la cinquième personne que j'ai en 5 ans et demi. Des fois, tu accroches avec une personne, mais je ne comprends pas que ça brasse de même... L'enfant, il les connaît... Ils demandent de la stabilité aux enfants, mais leurs équipes changent tout le temps (Charlotte, 35 ans).*

*En Banque mixte on n'est pas en banque d'adoption, on n'est pas non plus une famille d'accueil régulière, on ne le fait pas comme un emploi, alors on est comme entre les deux. Ce n'est pas le même besoin que celui des familles d'accueil au niveau de la formation et de l'accompagnement, mais je ne pense pas que la distinction au CIUSSS est faite (Pier-Luc, 41 ans).*

Concernant le rôle du syndicat pour les familles d'accueil (ADREQ), les parents (n=4) mentionnent aussi ne pas recevoir suffisamment d'informations quant à leurs droits, leurs responsabilités et les procédures à suivre. Les formations obligatoires concernant les règlements sont disponibles trop tardivement, ce qui ne permet pas aux parents de se préparer adéquatement.

*Même au syndicat, il aurait pu venir s'asseoir : « ah vous êtes nouvellement famille d'accueil »... Ce n'est pas juste : « on va regarder nos papiers », ce qu'ils font à peu près et je ne finis jamais par poser mes questions, parce que notre cas n'est pas compliqué. Je pense que c'est important, mais on est vraiment tout seul. On a quand même eu des bonnes intervenantes, mais elles sont débordées, et on est très conscients... donc on a eu vraiment du super monde, mais l'accompagnement il est déficient (Annie, 45 ans).*

*Je suis allée à des formations obligatoires sur les règlements et j'ai appris, 6 mois plus tard, comment ça aurait dû se passer quand mon fils est arrivé chez nous. J'ai appris que c'était tout croche, que ce n'est pas de même que ça se passait, mais je ne le savais pas. La formation obligatoire, il te donne l'information une fois que tu es passé par là, pas avant (Violette, 44 ans).*

Dans le même sens, certains participants (n=2) ont été mal informés quant au congé parental accessible aux parents qui évoluent dans le programme Banque mixte. Étant donné que leur enfant n'était pas placé dans le cadre de ce programme au départ, ceux-ci n'ont pas été informés de la possibilité de bénéficier de ce congé qui aurait grandement facilité la conciliation de leurs responsabilités professionnelles et familiales.

*J'ai eu des problèmes avec le RQAP. Au début, quand il a été placé, ils m'ont dit : « il n'est pas encore Banque mixte, mais il va le devenir ». Quand tu accueilles un enfant en Banque mixte, au début tu peux avoir un congé parental, mais moi au début il n'était pas Banque mixte et il est comme devenu Banque mixte en cheminement, mais ils ne m'ont jamais appelée pour me dire « là ça y est, aujourd'hui il est Banque mixte ». L'employé qui s'occupe de la Banque mixte devrait savoir pour pouvoir aider les parents (Charlotte, 35 ans).*

Enfin, certains parents (n=4) soulignent le manque de ressources formelles mises à leur disposition pour les aider dans leur rôle de parents d'accueil. En raison des besoins de leur enfant, ils souhaiteraient recevoir de l'aide spécialisée, notamment des suivis en psychologie ou en orthophonie, mais ces services sont peu accessibles. En outre, le manque de formations offertes dans la région pour aider les parents d'accueil, telles que les formations sur l'attachement, est soulevé par quatre répondants. Pour pallier ce manque, certains répondants (n=5) se sont déplacés pour suivre des formations spécifiques sur l'attachement dans la région de Québec.

*En partant on a des enfants qui ont des plus grands besoins, mais on n'a pas les services. Ils sont difficiles à demander parce que, comme moi le médecin qui est à l'autre bout du monde, ça pris du temps avant que je le vois. On a de la misère à avoir une référence. S'il faut voir le médecin avant d'aller au CLSC, c'est difficile de l'avoir (Violette, 44 ans).*

*Je ne connais pas personnellement de services qui sont offerts pour nous, pour nous aider, que ce soit des groupes d'entraide, des spécialistes en attachement qu'on pourrait voir. On s'est dit qu'on allait aller à Québec pour rencontrer, je crois qu'il y a une clinique sur l'attachement à Québec. Au CLSC, je sais qu'il y a des gens qui sont formés en attachement, il y a des psychologues, mais ça prend du temps pour les rencontrer et ça prend des références, on ne peut pas arriver en tant que parent et dire : « moi mon enfant a un problème d'attachement ». Je trouve qu'on n'a pas beaucoup accès à des services, on se sent souvent très seul (Annie, 45 ans).*

## **5.6 Les recommandations formulées par les parents**

Afin d'améliorer les services auprès des familles d'accueil au programme Banque mixte ainsi que le soutien aux parents ayant adopté par le biais de ce programme, les répondants ont formulé différentes recommandations. La prochaine section résume ces recommandations en trois principales catégories, soit l'amélioration : (a) de l'accessibilité à des ressources et à des services destinés aux parents, (b) du soutien offert de la part du CPEJ et du syndicat pour les familles d'accueil afin de les aider, ainsi que (c) de la transmission de l'information leur étant destinée.

### **5.6.1 L'accessibilité à des ressources et à des services**

Afin de répondre aux besoins complexes des enfants qu'ils accueillent, les parents doivent être outillés et avoir accès à des ressources qui leur permettront de bien jouer leur rôle, et ce, que ce soit en tant que parents d'accueil ou adoptifs. La présente section aborde, plus spécifiquement, les recommandations des parents interrogés en ce qui concerne l'amélioration de l'accessibilité à des ressources et à des services.

Tout d'abord, tous les répondants (n=8) soulignent le manque de services et de ressources disponibles pour les familles du programme Banque mixte au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Or, dans le cadre de la présente étude, les parents interrogés insistent sur le fait qu'ils accueillent des enfants qui présentent différents besoins, parfois complexes, ce qui peut engendrer un sentiment d'impuissance dans l'accomplissement de leur rôle. Ces parents souhaiteraient recevoir davantage de services afin d'accomplir adéquatement leur rôle, que ce soit par la mise en place de groupes d'entraide, d'activités organisées spécifiquement pour les familles Banque mixte ou encore par le biais de ressources communautaires. Ils souhaiteraient que les services soient plus facilement accessibles en raison des besoins complexes auxquels ils doivent faire face dans leur rôle.

*Il n'y a pas grand-chose. J'ai entendu la légende urbaine qui dit que les familles d'accueil peuvent passer plus vite au CLSC. Pour moi, ça ne m'est pas arrivé. En partant, on a des enfants qui ont des plus grands besoins, mais les services sont difficiles à demander (Violette, 44 ans)*

*On est tout seul là-dedans, il n'y a pas de services offerts, ni de ressources. C'est une question de ressources et une question de temps (Pier-Luc, 41 ans).*

De plus, tous les répondants (n=8) notent également le manque de ressources destinées spécifiquement aux familles ayant adopté un enfant dans le cadre du programme Banque mixte. Ces participants soulignent que leurs enfants ont pourtant des défis importants à relever, notamment en lien avec leur attachement. À leurs yeux, ces défis nécessitent des services disponibles pour les enfants adoptés et les parents adoptifs. Plusieurs solutions concrètes sont mentionnées à cet égard, telles que la mise en place d'une ligne téléphonique afin de répondre aux questions des enfants et des parents ou des formations préparatoires à l'adoption. Afin de financer de telles

initiatives, une participante mentionne que les sommes versées par le gouvernement aux familles à la suite de l'adoption devraient plutôt être utilisées pour mettre en place des services et des ressources aux jeunes et aux familles. Les répondants soulignent l'importance que le caractère distinct du programme Banque mixte soit reconnu, afin d'offrir des formations qui touchent leur réalité. En effet, ils jugent qu'ils devraient être mieux informés des particularités du programme Banque mixte, notamment par le biais de formations.

*En fait, il n'y en a pas de services pour les enfants adoptés, il n'y en a pas pour les familles non plus. Ce sont les mêmes services que tout le monde et quelqu'un qui n'est pas sensible à ça, quelqu'un qui n'a pas de formation, bien des fois on peut passer à côté des affaires. [...] Personnellement, je trouve que le gouvernement nous donne une prestation, même après l'adoption on a une prestation qui dure trois ans. Je pense que le gouvernement devrait garder cet argent-là et soutenir les familles adoptantes au Québec, avec cet argent-là. Parce que quand tu adoptes, tu n'adoptes pas pour l'argent. Il y en a qui vont adopter à l'international et ça va leur coûter 25-30-35 milles. Je trouve qu'il faudrait que ça soit réfléchi, on serait mieux de garder des services pour ces jeunes-là qui risquent d'avoir des besoins. (Myriam, 47 ans).*

*Quand je disais des rencontres de formation, quand on a voulu aller à l'adoption internationale il y a 20 ans quasiment, on a eu une rencontre d'une soirée d'information. Je peux te dire que j'ai appris des choses-là... À l'adoption Banque mixte, s'il y avait des petites séances d'information qui nous feraient prendre conscience de l'importance de certaines choses en adoption, ça pourrait nous aider [...] Le lendemain qu'on a sorti de chez le juge, on n'a jamais entendu parler des services qui sont offerts, c'est complètement dégageé et il peut y avoir des besoins quand même. Il y a des parents qui n'ont pas toutes les connaissances pour accompagner un enfant... Former les gens ou donner des services, ça pourrait être important (Jonathan, 48 ans).*

Certains parents (n=4) soulignent qu'il y a un manque de ressources formelles qui leur sont offertes pour les aider dans leur rôle de parent. Ils souhaiteraient avoir de l'aide spécialisée, tels que des suivis en psychologie ou en orthophonie selon les besoins de l'enfant, car ils soulignent que ces services sont peu accessibles. Également, plusieurs parents (n=5) nomment avoir dû se déplacer à Québec pour suivre des

formations spécifiques à l'attachement et à l'adoption, puisque ces formations n'étaient pas disponibles dans la région. Des formations sur les réalités des familles Banque mixte seraient nécessaires pour ces parents qui jonglent avec différents défis.

*Moi je pense que c'est toute la notion de l'attachement. Je crois que c'est la base et c'est quelque chose que les Centres jeunesse, là je vais vous dire quelque chose de gros, mais je crois que les centres jeunesse ne sont pas au fait de tout ça, à moins qu'il le soit, mais je pense qu'on devrait avoir une formation sur l'attachement. Des formations sur l'attachement on n'en a pas et à chaque fois qu'il nous arrive un enfant et bien je pense qu'ils ont tous des ruptures d'attachement (Annie, 45 ans).*

*Le besoin des Banques mixte ce n'est pas le même besoin que celui des familles d'accueil au niveau de la formation et de l'accompagnement... l'offre de formation on en n'a pas beaucoup, il y en a mais souvent c'est plus sur des techniques que plus sur l'essence de la famille d'accueil (Pierre-Luc, 41 ans).*

Finalement, deux répondants soulignent la pertinence de créer des groupes d'entraide pour les familles Banque mixte ainsi que des activités leur permettant de se regrouper entre elles. Ces événements pourraient favoriser les échanges entre les familles en leur permettant de créer des liens avec des personnes ayant un vécu similaire, ce qui contribuerait à réduire leur isolement.

*J'aurais aimé qu'il y ait des activités entre familles. Ils ont juste à dire on va faire un pique-nique telle journée... De nous permettre de créer des liens, parce que j'ai rencontré d'autres familles comme des familles d'accueil aux journées de formation obligatoire, j'en ai eu trois je pense. Mais là tu n'as pas les enfants et pendant ce temps-là ton enfant se fait garder et il faut vite que tu retournes chez vous pour aller t'en occuper. Ça c'est quelque chose qui manque, de nous aider à créer un réseau. (Violette, 44 ans).*

### **5.6.2 Le soutien reçu du CPEJ et du syndicat pour les familles d'accueil**

Certains répondants (n=6) mentionnent des recommandations en lien avec le soutien reçu du CPEJ et du syndicat pour les familles d'accueil. Cette section présente les différentes recommandations des participants avec lien avec le soutien reçu, que ce

soit lors du suivi avec les intervenants du CPEJ ou avec le syndicat. D'une part, six répondants soulignent qu'un suivi plus serré avec les intervenants de la protection de la jeunesse les aiderait beaucoup dans le rôle qu'ils ont à jouer auprès des enfants qui leur sont confiés. En effet, ils mentionnent que le soutien reçu a été insuffisant pour les aider dans l'exercice de leur rôle. Ils auraient souhaité avoir droit à un plus grand nombre de visites à leur domicile ou encore à un accompagnement plus important. Également, le manque de stabilité du personnel fait obstacle à la création du lien de confiance avec les intervenants. Les parents ont ainsi le sentiment qu'ils doivent toujours recommencer du début avec plusieurs intervenants.

*On a changé quatre fois d'intervenants en 1 an et demi. Ce n'est pas beaucoup un an et demi et 4 intervenantes (Anne-Sophie, 28 ans).*

*Il avait l'éducatrice au dossier, mais là elle avait quitté le dossier parce que ce n'était plus nécessaire qu'elle soit là, mais je pouvais comme me vider le cœur avec elle, et avec l'intervenante aussi, mais là c'est un autre discours, ça change tellement (Charlotte, 35 ans).*

Deux d'entre eux mentionnent que ce soutien est d'autant plus important dans un suivi auprès de nouvelles familles. Bien que les répondants s'entendent pour dire qu'ils ont été en contact avec des intervenants qualifiés, ils soulignent que ces derniers demeurent peu disponibles en raison de la surcharge de dossiers dont ils sont responsables. À leurs yeux, il ne s'agit pas de problèmes individuels relevant des intervenants, mais plutôt d'un problème organisationnel. Cette difficulté serait amplifiée lorsque l'enfant adopté ne présente pas de problème ou de trouble spécifique, les familles étant alors laissées à elles-mêmes dans l'exercice de leur rôle parental.



*C'est du côté du suivi des enfants qu'on se dit, probablement au nombre de dossiers ouverts, on se dit qu'ils savent que les enfants sont bien chez nous, alors probablement qu'on n'est vraiment pas prioritaire. Pas probablement, mais assurément que c'est ça. Les intervenantes elles le savent, elles ont moins à intervenir chez nous que dans d'autres familles, c'est normal. Mais pour nous, des fois, on a des choses à dire aussi (Pier-Luc, 48 ans).*

*Ils ne sont pas là, parce que je pense que mon garçon allait trop bien alors ça comme été un peu mis de côté. La première intervenante elle avait 30 cas à gérer et on n'était clairement pas le plus compliqué. Malheureusement, ça paraît... Au final tu te ramasses pas mal tout seul et tu es pas mal obligé de les prendre les décisions quand ça arrive (Anne-Sophie, 28 ans).*

Malgré le fait qu'elle ait parfois eu le sentiment de manquer de soutien de la part du CPEJ, une répondante souligne avoir également vécu l'inverse dans certaines situations, c'est-à-dire devoir travailler avec des intervenantes omniprésentes dans son quotidien. À ses yeux, il est plus difficile de jouer son rôle parental quand une intervenante est trop présente et s'ingère dans les décisions liées à l'éducation des enfants. Il importe donc que le soutien soit disponible, mais tout en arrivant à établir un certain équilibre, afin que la famille d'accueil puisse véritablement développer une relation positive avec le jeune.

*Au niveau des services, j'ai connu les deux côtés de la médaille. J'ai connu celles qui n'amènent pas de soutien, que je me suis débrouillée toute seule, mais j'ai connu celle qui est trop dans ta soupe aussi, qui est trop là et qui est rendue qui t'empêche d'avoir ton rôle parental. Tu dis une affaire à l'enfant, mais l'enfant se plaint et là elle dit : « tu ne devrais pas faire ça, tu devrais faire ça comme ça », elle défait tout ton rôle parental de l'autre bord [...] En tant que famille d'accueil, j'ai un rôle parental à effectuer et si j'ai une travailleuse sociale qui défait ma discipline et mon autorité constamment, je ne fais plus mon rôle de parent (Laurie, 54 ans).*

D'autre part, plusieurs répondants (n=4) adressent des recommandations au syndicat pour les familles d'accueil. En effet, une mère souligne que le CPEJ a pour rôle d'être présent pour l'enfant, mais que c'est le mandat du syndicat d'être là pour les

parents. Malheureusement, elle est d'avis que le syndicat n'a pas joué ce rôle dans sa situation. Afin d'améliorer les services offerts aux familles Banque mixte, cette répondante suggère que le syndicat s'implique afin de visiter les parents d'accueil, leur expliquer les procédures et leur donner les informations dont ils ont besoin pour bien jouer leur rôle auprès de l'enfant placé. Également, plusieurs parents (n=4) soulignent ne pas recevoir suffisamment d'informations au début de leur parcours en tant que famille d'accueil quant à leurs droits, leurs responsabilités ainsi que sur les procédures à suivre. Ils mentionnent que les formations obligatoires concernant les règlements sont disponibles trop tardivement, ce qui ne permet pas aux parents de se préparer adéquatement à leur rôle.

*Premièrement, en sachant qui s'occupe de moi et qui s'occupe de mon garçon, la personne qui devrait s'occuper de moi, c'est mon syndicat. Je pense que ça serait leur devoir de venir s'asseoir avec nous et de m'expliquer, de voir comment ça fonctionne et de voir si les délais sont respectés pour une affaire ou pour une autre avec le Centre jeunesse. Parce que le Centre jeunesse c'est bien beau de dire l'intervenante elle devrait venir aux deux mois, mais l'intervenante elle a 30-40 dossiers (Anne-Sophie, 28 ans).*

### **5.6.3 La transmission d'informations pertinentes**

Trois répondants recommandent qu'il y ait davantage d'informations qui leur soient données, principalement sur des éléments qui se rattachent au congé parental qui est spécifique au programme Banque mixte, ainsi qu'en lien avec la structure et les procédures de ce programme.

Tout d'abord, pour les parents inscrits au programme Banque mixte, les informations relatives au congé parental sont importantes, puisque ce congé leur permet de créer plus facilement un lien d'attachement avec leur enfant.

Malheureusement, certains parents (n=2) révèlent qu'ils ont manqué d'informations à ce sujet. Ils suggèrent que l'information soit transmise de façon claire aux parents d'accueil afin de ne pas retarder leur congé.

*Il n'était pas Banque mixte et quand on l'a adopté, ils se sont rendu compte : « il n'est pas Banque mixte, vous n'avez jamais eu de congé, vous auriez dû nous le dire ». Ils auraient dû nous le dire... « Merci. Je vais le savoir pour le prochain ». Si ça arrive je vais me battre pour qu'il change tout de suite de banque, ça sera ça. C'est ça qu'elle nous disait que j'aurais dû faire (Anne-Sophie, 28 ans).*

Dans le même sens, une répondante souligne que pour les nouveaux parents d'accueil, la structure et l'organigramme ne sont pas des éléments clairement présentés. Selon elle, il peut être difficile pour une nouvelle famille de savoir à qui poser des questions ou à qui s'adresser afin d'être orientée dans l'exercice de son rôle de parent d'accueil.

*Être plus clair dans leur structure, parce que quand c'est nouveau tu ne sais pas trop à qui parler et là tu as parlé à quelqu'un, mais non ce n'est pas à elle qui faut que tu parles. Il faut que tu parles à elle et souvent, en plus, il y a des changements parce que les congés et tout, il y a des rotations qui sont en dehors du contrôle, mais si en même temps tu n'as aucune idée de l'organigramme, du comment ça marche, c'est mêlant (Violette, 44 ans).*

## **CHAPITRE 6**

### **DISCUSSION**

Ce dernier chapitre a pour but de discuter les résultats de ce mémoire, et ce, à la lumière des écrits recensés sur la question et du cadre de référence privilégié. Les trois objectifs spécifiques de ce mémoire étaient : (a) d'identifier les motivations ayant mené les répondants à devenir parents d'accueil dans le programme Banque mixte, (b) de décrire leur point de vue sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec l'enfant qu'ils ont adopté, de même que les facteurs y étant associés et, finalement, (c) de documenter les éléments qui, du point de vue de ces parents, facilitent ou entravent le rôle qu'ils exercent auprès de l'enfant qu'ils ont adopté à la suite d'un placement. Par la suite, les forces et les limites de cette étude sont présentées, ainsi que des recommandations concernant les futures recherches et la pratique du travail social dans le contexte du programme Banque mixte.

#### **6.1 Les principales motivations à devenir parents d'accueil**

Selon la théorie de l'autodétermination, plusieurs types de motivations peuvent être à l'origine du choix des parents de devenir familles d'accueil au programme Banque mixte. Ces motivations peuvent être regroupées en quatre principales catégories, c'est-à-dire le désir d'adopter un enfant et de fonder une famille, la compensation financière, les expériences vécues au cours de la jeunesse ou encore une préoccupation sociale.

Ces motivations ne sont pas mutuellement exclusives et elles sont souvent nombreuses à guider la décision des parents. En effet, Isomäki (2002) mentionne que les facteurs qui motivent les parents à devenir familles d'accueil sont rarement orientés vers une seule motivation. À l'instar des écrits scientifiques sur la question, les motivations qui ressortent de cette recherche sont diversifiées et concernent le désir d'adopter un enfant et de fonder une famille, la compensation financière, les expériences vécues au cours de la jeunesse ou encore une préoccupation sociale par rapport aux enfants qui sont en situation de compromission (Andersson, 2011; Cole, 2005; Diaz, 2017; Isomäki, 2002; MacGregor et al., 2006; Rodger et al., 2006; Sebba, 2012). Toutefois, alors que la motivation la plus fréquemment mentionnée pour devenir famille d'accueil dans les écrits scientifiques est qualifiée d'intrinsèque et altruiste, les principales motivations évoquées par les participants de la présente étude sont plutôt de nature extrinsèque.

Plus spécifiquement, les répondants de cette étude partagent des motivations similaires en ce qui concerne leur décision de devenir familles d'accueil au programme Banque mixte. En effet, les parents ont, d'abord et avant tout, été majoritairement motivés par le désir d'adopter un enfant et de fonder une famille. Ce désir était lié à une incapacité à avoir des enfants biologiques, que ce soit en lien avec un problème de fertilité ou en raison de leur avancement en âge. Ce type de motivation réfère, selon la théorie de l'autodétermination, à une motivation extrinsèque de type régulation externe, qui se définit comme une motivation instrumentale et contrôlée par des contingences agréables et désagréables (Deci et Ryan, 2008). Ce résultat corrobore

plusieurs recherches antérieurement menées sur les familles d'accueil (Andersson, 2011; Cole, 2005; Diaz, 2017; Isomäki, 2002; MacGregor et al., 2006; Rodger et al., 2006; Sebba, 2012), qui soulignent que le fait de ne pas pouvoir avoir d'enfants biologiques ou le désir d'avoir d'autres enfants représente une motivation importante pour celles-ci. Également, ces études soulignent que les parents d'accueil ont le désir d'accueillir des enfants sur le long terme, avec la possibilité de les adopter. Par contre, peu d'écrits scientifiques abordent le désir de devenir famille d'accueil en lien avec l'avancement en âge des parents, alors que cette motivation semble particulièrement importante dans le cadre de la présente étude. L'une des raisons pouvant expliquer que le projet de fonder une famille soit la motivation qui prédomine dans cette recherche est en lien avec le mandat particulier du programme Banque mixte et sa vocation adoptive (Châteauneuf, 2015). Les répondants se distinguent des familles d'accueil régulières, car ils souhaitent adopter un enfant, ce qui diffère des programmes destinés plus largement aux familles d'accueil et qui sont davantage documentés. En effet, peu de recherches ont été réalisées spécifiquement sur les familles inscrites au programme Banque mixte, qui sont susceptibles d'avoir des motivations particulières en lien avec l'adoption de l'enfant.

Une autre motivation chez les répondants, qui s'inscrit dans la régulation externe, concerne la compensation financière. Bien que cette motivation ne soit pas dominante dans le discours des répondants ayant participé à l'étude, elle a été évoquée par des parents qui œuvraient également en tant que familles d'accueil régulières. Contrairement aux autres parents interrogés, ceux-ci considéraient davantage leur rôle comme un emploi. Toutefois, même si la compensation financière est importante dans

le discours de ces participants, elle n'est pas la seule motivation présente chez ceux-ci et, à elle seule, les répondants s'entendent pour dire qu'elle ne serait pas suffisante pour les garder engagés dans leur rôle à long terme. Les écrits scientifiques sur la question soulignent également que la motivation financière n'est pas un facteur suffisant pour garder des parents d'accueil motivés à long terme (Cole, 2005; Kirton, 2001; MacGregor et al., 2006).

Des motivations altruistes ont également été mentionnées par quelques participants, qui expliquaient leur souhait d'aider un enfant en lien avec des expériences vécues au cours de leur jeunesse ou encore en raison d'une préoccupation sociale. Cette motivation, qui est de nature extrinsèque de type régulation identifiée, est associée aux comportements d'une personne qui agit en fonction de ce qu'elle considère important. Plusieurs études révèlent d'ailleurs que l'expérience personnelle des parents est un facteur prédominant dans leur désir de devenir famille d'accueil et, ainsi, d'offrir un milieu aimant à des enfants dans le besoin (Cole, 2005 ; Peake et Townsend, 2012 ; Rodger et al., 2006 ; Sebba, 2012). En revanche, bien que les participants de la présente étude se préoccupent du bien-être des enfants qu'ils accueillent, la préoccupation sociale n'est pas dominante dans leur discours. Cette motivation, exprimée par quelques répondants, réfère au fait d'avoir grandi dans un foyer ayant accueilli des personnes dans le besoin ou encore dans un milieu défavorisé leur donnant, par la suite, le goût d'aider à leur tour.

## **6.2 La relation d'attachement des parents et des enfants**

Les écrits scientifiques soulignent que la plupart des enfants qui sont placés en famille d'accueil en vertu de la LPJ ont vécu des expériences relationnelles traumatisantes pendant les premières années de leur vie, prenant notamment la forme de négligence et d'abus physiques (Châteauneuf, 2015; Paquette et al., 2019). D'ailleurs, l'un des objectifs du placement en famille d'accueil est de modifier les schémas relationnels dysfonctionnels des enfants, afin qu'ils puissent faire l'expérience de soins parentaux adéquats, et ce, dans le but de favoriser la création d'un lien d'attachement sécurisant (Dubois-Comptois, Cyr, St-Onge et Beachesne-Sévigny, 2016). Dans une relation entre un enfant et son parent, le lien d'attachement de l'enfant se base, d'abord et avant tout, sur son besoin de sécurité et de protection (Prior et Glaser, 2010). Les échanges et les interactions vécus entre l'enfant et son parent biologique sont ainsi conservés dans la mémoire de l'enfant (Cyr, Euser, Bakermans-Kranenburg et Van Ijzendoorn, 2010 ; Paquette et al., 2019; Zaccagnino, Cussino, Preziosa, Veglia et Carassa, 2015).

Les résultats présentés dans ce mémoire semblent indiquer que les comportements d'attachement insécurisant font peu à peu place à un attachement sécurisant chez les enfants adoptés à la suite d'un placement dans le cadre du programme Banque mixte. En début de placement, les parents d'accueil ont mentionné que leurs enfants présentaient des enjeux d'attachement, en raison de l'absence d'une figure d'attachement stable depuis leur naissance. Au début du placement, les répondants sont d'avis que les enfants ont vécu un choc, qu'ils ont exprimé de différentes façons, telles que la passivité, les manifestations d'hypervigilance, ainsi que



le besoin constant de réconfort et d'affection. Avec le temps, les enfants se sont toutefois adaptés à leur milieu d'accueil, dans lequel ils ont été en mesure de s'épanouir. Cette période d'adaptation, qui s'est étalée sur plusieurs mois, a permis à l'enfant de développer un sentiment de bien-être et de sécurité au sein de sa famille d'accueil. Peu à peu, les parents ont perçu un changement d'attitude ou de comportement chez l'enfant, qui leur a fait prendre conscience de la création d'un lien affectif avec ce dernier. Ainsi, le fait que l'enfant s'endorme dans les bras de personnes significatives, qu'il interagisse positivement avec sa fratrie ou qu'il recherche des contacts physiques avec son parent d'accueil illustre, aux yeux des parents interrogés, la création d'un lien d'attachement avec leur enfant. Bien qu'une amélioration du lien d'attachement soit constatée chez les répondants, certains parents mentionnent toutefois que le lien affectif avec leur enfant a été plus difficile à établir pendant la période du placement. Ainsi, l'enfant conservait une certaine réserve et demeurait timide dans ses contacts avec ses parents. Malgré le fait que peu de recherches abordent la question du développement du lien d'attachement pendant le placement, la théorie de l'attachement mentionne que pour un enfant, la figure d'attachement incarne une base de sécurité. Ainsi, par la proximité qu'il développe avec son parent d'accueil, il est possible de constater au fil du temps que l'enfant s'attache de plus en plus (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015; Lemelin et Tarabulsy, 2012; Pierrehumbert, 2003).

Les résultats de ce mémoire semblent indiquer que les enfants des parents interrogés se développent bien depuis leur adoption et qu'ils considèrent leurs parents adoptifs comme leurs véritables parents. Outre les marques d'affection et l'expression de sentiments positifs envers leur famille adoptive, les enfants des répondants semblent

désormais avoir acquis un sentiment de sécurité, faisant en sorte qu'ils se sentent en confiance et qu'ils développent peu à peu leur autonomie. Bien que les répondants s'entendent pour dire qu'un lien d'attachement s'est créé entre eux et leur enfant adoptif, certains mentionnent que l'insécurité demeure dans certaines situations. Ces résultats convergent avec les écrits scientifiques sur le sujet, qui soulignent que plusieurs enfants placés en famille d'accueil ont vécu des traumatismes dans le passé sans avoir de figure d'attachement stable (Daumas, 2015; Paquette et al., 2019). Malgré tout, il est tout de même possible pour un enfant ayant développé un attachement insécurisant avec ses parents biologiques de développer, avec le temps, une relation d'attachement positive avec sa famille d'accueil (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). Par le biais d'une nouvelle relation avec leurs parents d'accueil, les enfants peuvent donc reconstruire leur sécurité d'attachement (Daumas, 2015). Bien que les parents interrogés dans la présente étude soient d'avis que leurs enfants présentaient plusieurs enjeux d'attachement au début du placement, ces derniers soulignent qu'ils avaient diminué, voire disparu après l'adoption.

Les particularités du programme Banque mixte peuvent sans doute expliquer, du moins en partie, le développement rapide de la relation d'attachement entre les parents interrogés et l'enfant qu'ils ont adopté. La spécificité du programme Banque mixte a occasionné, dès le départ et chez la plupart des répondants, une certaine confiance d'adopter l'enfant qui leur était confié. Les enfants qui sont placés dans le cadre du programme Banque mixte y sont, car il a été déterminé qu'il y avait un haut risque qu'ils soient adoptés, ce qui favorise une stabilité pour ces enfants (Châteauneuf, 2015). Dans certains cas, les parents biologiques n'étaient plus présents

dans la vie de l'enfant et, dans d'autres situations, les contacts avec la famille d'origine étaient peu fréquents. Ces facteurs ont fait en sorte que les parents d'accueil ont pu rapidement être rassurés par les intervenants quant au fait que le placement se transformerait fort probablement en adoption. Au début du placement, les parents ayant vécu des expériences antérieures difficiles ou négatives ont toutefois exprimé avoir vécu plus de réticence à s'attacher à l'enfant qu'ils hébergeaient. Selon les écrits scientifiques, les conditions dans lesquelles un enfant est accueilli dans une famille et le contact de l'enfant avec ses parents biologiques sont susceptibles d'influencer l'attachement du parent (Daumas, 2015; Dubois-Comptois et al., 2016; Dugravier et Barbey-Mintz, 2015; Prior et Glaser, 2010). Selon Daumas (2015), les représentations d'attachement que le parent a lui-même développées pendant son enfance ainsi qu'à l'âge adulte influencent également sa façon d'aller chercher du soutien tout au long du placement, que ce soit auprès de ses proches ou encore des intervenants, ce qui vient affecter son rôle. En effet, la présente étude semble indiquer que les expériences antérieures teintent les réactions des parents, et ce, surtout en début de placement. Les participants également inscrits au programme pour les familles d'accueil régulières affichent aussi une distance émotionnelle plus grande avec l'enfant afin de se protéger, puisqu'ils sont conscients que les enfants présents dans leur foyer ne pourront pas nécessairement être adoptés.

À l'instar d'autres études réalisées sur le sujet, les résultats de cette recherche indiquent que la stabilité, l'amour inconditionnel et l'absence de contacts avec les parents biologiques favorisent la création du lien d'attachement (Dubois-Comptois et al., 2016; Dugravier et Barbey-Mintz, 2015; Poitras et al., 2016). La stabilité de

l'environnement familial est, selon la majorité des répondants de cette recherche, l'un des facteurs contribuant positivement à la relation d'attachement. En effet, ils estiment que la stabilité doit être présente dans la réponse aux besoins de l'enfant, dans ses soins et les méthodes disciplinaires privilégiées. Dans le même sens, plusieurs auteurs s'entendent pour affirmer que la qualité des interactions sociales permet le développement d'un attachement sécurisant chez l'enfant (Lemelin et Tarabulsky, 2012; Paquette et al., 2019; Pierrehumbert, 2003). Plus spécifiquement, la stabilité des donneurs de soins dans la vie d'un enfant favorise le développement d'un attachement sécurisant (Dubois-Comptois et al., 2016; Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). Selon Rubin et al. (2007), un placement qui est fait en bas âge est d'ailleurs un facteur de protection chez les enfants. Cette préoccupation correspond également à la vocation du programme Banque mixte, qui vise à favoriser le placement précoce sur la prémisse que l'attachement de l'enfant dépend des liens créés pendant l'enfance avec un parent permanent et stable (Châteauneuf, 2015). À cet égard, plusieurs répondants à cette étude ont souligné que la relation d'attachement a été facilitée par le fait que l'enfant placé avait un projet de vie clair, leur permettant d'envisager l'adoption. Ce thème est toutefois peu mentionné dans les écrits scientifiques, qui documentent rarement le vécu spécifique des familles inscrites au programme Banque mixte. Toutefois, la recherche menée par Dozier et al. (2001) souligne qu'il est probable que les enfants placés chez des familles inscrites au programme Banque mixte développent un plus grand sentiment d'attachement envers leurs parents d'accueil et un plus grand sentiment de sécurité en raison de la pérennité du placement et de la possibilité de développer une appartenance à leur nouvelle famille. En effet, contrairement aux autres types de familles d'accueil, celles qui s'inscrivent au programme Banque mixte démontrent le

souhait d'adopter l'enfant, et ce, avant même le placement de celui-ci dans leur foyer. Ces parents, qui expriment déjà un sentiment d'engagement envers l'enfant, présentent donc une plus grande chance de s'attacher à lui dans le contexte du programme Banque mixte (Dozier et al., 2001).

En outre, le discours des parents interrogés souligne l'importance de porter un amour inconditionnel à l'enfant placé, que ce soit en l'écoutant, en le sécurisant et en le valorisant, tout en étant transparents avec lui en ce qui a trait à son adoption. Selon les écrits scientifiques, cinq dimensions permettent de définir les attitudes et les comportements des parents d'accueil qui favorisent le développement d'un attachement sécurisant chez l'enfant, à savoir : (a) le fait d'être disponibles émotionnellement et de faire preuve de sensibilité, (b) de soutenir l'enfant dans ses capacités d'autorégulation, (c) d'accepter l'enfant tel qu'il est, avec ses points forts et ses difficultés, (d) d'être coopératifs afin que l'enfant se sente efficace et (e) d'aider l'enfant à favoriser son sentiment positif d'appartenance à deux familles (sa famille biologique et sa famille d'accueil) (Dubois-Comptois et al., 2016; Daumas, 2015; Gabler et al., 2014; Pierrehumbert, 2005; Prior et Glaser, 2010). À l'instar des écrits sur la question, la présente recherche semble indiquer que le temps passé avec l'enfant aide à favoriser un amour inconditionnel envers lui. À ce sujet, les répondants à l'étude mentionnent la pertinence du congé d'adoption offert aux familles Banque mixte en raison de la vocation adoptive de ce programme. Comme le souligne Pierrehumbert (2003), le fait de pouvoir répondre aux besoins de l'enfant de façon constante et d'assurer une présence rassurante auprès de lui favorise le développement de la relation d'attachement. Dans le même sens, les propos des parents interrogés

soulignent que le fait de considérer l'enfant comme un membre à part entière de la famille contribue à l'établissement d'un attachement sécurisant. Ce constat est également souligné dans d'autres études sur la question (Ackerman et Dozier, 2005 ; Dubois-Comptois et al., 2016; Dugravier et Barbey-Mintz, 2015).

Pour plusieurs parents, le fait que les enfants n'aient pas de contacts ou très peu de contacts avec leurs parents biologiques permet d'éviter de placer l'enfant en conflit de loyauté ou de continuellement le replonger dans ses anciennes habitudes. Ce constat est d'ailleurs corroboré par plusieurs auteurs, qui soulignent que plus un enfant a des contacts avec ses parents biologiques, plus le parent d'accueil risque de développer la conviction que ce dernier retournera dans sa famille biologique (Brown et Campbell, 2007; Leathers, 2003; Morin, 2015; Poitras et al., 2016; Poitras et Tarabulsky, 2016; Taylor et McQuillan, 2014).

D'autres facteurs sont plutôt identifiés dans la présente recherche comme des obstacles à l'établissement de la relation d'attachement, tels que les expériences passées des enfants, les caractéristiques du milieu d'accueil, les trop grandes attentes envers l'enfant, le fait de considérer l'enfant comme uniquement de passage, la multiplication des acteurs dans la vie des enfants et les transitions entre les familles d'accueil. Tout d'abord, les expériences vécues par les enfants avant le placement peuvent nuire de différentes façons à la création de l'attachement, que ce soit en lien avec la relation entretenue avec les parents biologiques, des blessures ou des traumatismes antérieurs. Malheureusement, ce ne sont pas tous les parents d'accueil qui sont capables de fournir le même niveau d'engagement à un enfant placé dans leur

foyer, ce qui peut constituer un facteur susceptible de nuire à la création de ce lien. Ainsi, les enfants qui sont placés dans des foyers d'accueil où les parents sont moins investis conservent une vision dévalorisée d'eux-mêmes (Ackerman et Dozier, 2005). En effet, l'absence d'expériences positives dans une nouvelle famille d'accueil ne favorise pas le développement d'un attachement sécurisant (Ackerman et Dozier, 2005; Paquette et al., 2019). Selon la théorie de l'attachement, un être humain a besoin d'être sécurisé dans une situation de détresse et c'est le cas pour les enfants qui sont intégrés dans une famille d'accueil (Lemelin et Tarabulsky, 2012). À partir de son expérience dans sa famille biologique, l'enfant a intériorisé sa représentation de l'attachement et c'est ainsi qu'il va entrer en contact avec d'autres donneurs de soins. En situation de détresse, l'enfant anticipera le comportement de son parent selon son type d'attachement et son modèle relationnel (Bretherton et Munholland, 2008). Dans le cadre de ce mémoire, certains répondants ont affirmé qu'il était difficile d'entrer en relation avec un enfant qui présente déjà un trouble de l'attachement au moment du placement. Ce constat converge avec certaines recherches disponibles, qui mentionnent qu'il est plus difficile pour les parents de développer un lien d'attachement avec l'enfant placé lorsque ce dernier est plus âgé, qu'il présente un trouble de comportement ou lorsqu'ils ont accueilli un grand nombre d'enfants par le passé (Dozier et Lindhiem, 2006 ; Lindhiem et Dozier, 2007). En effet, plus un enfant est âgé, plus la représentation de sa figure d'attachement est cristallisée. De ce fait, il devient alors difficile pour l'enfant de modifier la représentation de sa figure d'attachement. Également, la théorie de l'attachement affirme que le type d'attachement d'un enfant permet de mieux comprendre ses comportements, de même que ses difficultés relationnelles. Selon plusieurs auteurs, un enfant victime de

négligence ou d'abus par sa figure d'attachement a plus de risques de développer un attachement insécurisant de type désorganisé (Barnett, Ganiban et Cicchetti, 1999; Carlson, Cicchetti, Barnett et Braunwald, 1989). Ce type d'attachement est susceptible d'entraîner des difficultés d'adaptation tout au long de la vie, ainsi que des problèmes de comportement (Carlson et al, 1989; Lyons-Ruth et Block, 1996; Scoufe, 2005).

D'autres obstacles pouvant nuire à la création du lien d'attachement concernent les expériences antérieures et les caractéristiques du milieu d'accueil. En effet, le manque de stabilité dans la famille d'accueil, le contexte et les difficultés vécues, de même que les expériences passées des parents peuvent affecter la création du lien d'attachement. Selon certaines études, le placement lui-même représente un facteur de risque, puisque la rupture du lien entre un enfant et son parent biologique peut être vécue comme un traumatisme chez l'enfant, susceptible d'entraîner une perturbation comportementale et physiologique (Bisaillon, Bureau et Moss, 2015; Dubois-Comptois et al., 2016). Les études révèlent d'ailleurs que 20 à 25 % des enfants placés vivent trois placements ou plus en famille d'accueil, ce qui affecte leur capacité d'adaptation (Bisaillon et al., 2015; Gabler et al., 2014). Dans le cadre du programme Banque mixte, ces placements multiples ne semblent pas être répandus, ce qui peut s'expliquer par la vocation du programme, qui privilégie de statuer rapidement sur un projet de vie permanent pour l'enfant. Par ailleurs, en ce qui concerne les caractéristiques du milieu d'accueil, certaines études révèlent qu'il peut être difficile pour une mère d'accueil de soutenir l'enfant placé en raison de sa propre expérience d'attachement (Pallanca et al., 2011; Tarabulsy, 2012). Les expériences relationnelles des parents d'accueil influencent inconsciemment leurs comportements, ce qui peut entraver leur façon de



percevoir, d'interpréter et de répondre aux besoins des enfants, tout en contribuant à maintenir un attachement insécurisant chez l'enfant (Hesse, 2008).

Dans un même ordre d'idée, le réseau relationnel, la qualité de la relation de couple, les conditions de vie, la présence de stress, l'histoire parentale, l'expérience parentale, ainsi que l'expérience du parent d'accueil en tant qu'enfant sont susceptibles de soutenir ou d'entraver son rôle auprès de l'enfant (Daumas, 2015). Ainsi, lorsque la famille d'accueil vit des transitions importantes, les parents peuvent être moins disponibles pour tisser des liens avec l'enfant. Or, selon la théorie de l'attachement, si la figure d'attachement est absente ou qu'elle présente des réactions inadéquates, l'enfant peut développer une vision selon laquelle le monde qui l'entoure est dangereux, tout en intégrant une image de soi négative (Ainsworth et al., 1978; Bretherton, 1985; Pierrehumbert, 2003).

En outre, certains participants ont mentionné en entrevue que des attentes trop élevées envers les enfants placés et la difficulté à manifester de l'amour à ceux-ci peuvent faire obstacles à la création du lien d'attachement. Selon eux, il peut être particulièrement difficile pour des parents d'accueil de développer une relation affective avec l'enfant placé lorsqu'ils n'ont pas eux-mêmes créé de lien d'attachement sécurisant avec leurs parents. Selon certains auteurs, les placements des enfants dans des familles insensibles à leurs besoins émotionnels nuisent au développement d'un attachement sécurisant chez les enfants (Dubois-Comptois et al., 2016; Gabler et al., 2014). La manque de sensibilité chez un parent d'accueil empêche l'enfant de recourir à sa figure d'attachement pour aller chercher du réconfort, ce qui peut

contribuer au développement ou au maintien d'un attachement insécurisant (Dubois-Comptois et al., 2016; Tarabulsy, 2012).

Enfin, dans cette recherche, des répondants ont souligné que l'incertitude quant à l'issue du placement est un facteur pouvant nuire à la création du lien d'attachement. Plus la relation se développe avec l'enfant, plus les craintes de le perdre sont amplifiées chez les parents d'accueil, et ce, surtout lorsque les parents biologiques demeurent présents dans la vie de l'enfant. Tant que le processus d'adoption n'est pas complété, ces parents gardent en tête qu'il y a toujours une possibilité que l'enfant retourne vivre dans sa famille biologique. Dans certains cas, ces craintes peuvent freiner le développement d'une relation d'attachement avec l'enfant, car les parents restent sur leurs gardes afin d'éviter des déceptions.

### **6.3 Le rôle des parents et les facteurs associés**

Selon Schofield, Beek, Ward et Biggart (2013), le rôle de famille d'accueil peut être perçu de différentes façons chez les parents qui l'exercent. En effet, dans le cadre de ce mémoire, les parents d'accueil au programme Banque mixte définissaient leur rôle de plusieurs façons. Alors que certains se percevaient comme un père ou une mère, d'autres avaient plutôt l'impression de soutenir temporairement les parents biologiques en jouant le rôle de donneurs de soins. Selon Schofield et al. (2013), les parents qui se définissent comme un père ou une mère sont plus enclins à accueillir un enfant à long terme, afin de lui donner un foyer stable et aimant, tout en exprimant plus de satisfaction par rapport à leur rôle. Dans le cadre de la présente étude, le fait que les répondants soient inscrits au programme Banque mixte et désirent accueillir un enfant

sur le long terme explique sans doute le fait que ces derniers se perçoivent comme des parents.

Plusieurs facteurs qui influencent l'exercice du rôle des parents d'accueil sont présentés dans les écrits scientifiques. D'une part, certains facteurs liés aux caractéristiques individuelles des parents, qui relèvent de l'ontosystème, semblent avoir une influence positive sur leur rôle, notamment l'investissement ainsi que l'engagement parental. Selon Jacobsen, Brabrand, Liland, Wentzel-Larsen et Moe (2018), les parents très investis et très engagés ont souvent des enfants d'accueil qui extériorisent peu de comportements négatifs. Ackerman et Dozier (2005) soulignent, quant à eux, que l'engagement des parents d'accueil auprès de l'enfant placé contribue à la création d'un lien d'attachement (Ackerman et Dozier, 2005). Dans la présente recherche, les répondants n'ont pas nommé explicitement l'engagement parental comme facteur ayant facilité leur rôle en tant que parents d'accueil. Ils ont plutôt insisté sur leur persévérance ainsi que leur capacité à se remettre en question qui, à leurs yeux, ont contribué positivement à l'exercice de leur rôle et, ultimement, à leur projet d'adoption. Dans le cadre d'un placement en Banque mixte, les délais, les procédures et les difficultés reliées à l'incertitude du projet d'adoption font en sorte que la persévérance permet aux parents de rester investis auprès de leur enfant en vue de l'adopter. De façon implicite, l'investissement et l'engagement à long terme de ces parents semblent au cœur même de leur décision de s'inscrire au programme Banque mixte. En outre, les résultats de cette recherche soulignent que les attentes comblées des parents ont influencé positivement leur rôle. En effet, le fait que leur désir d'adopter

l'enfant placé se soit concrétisé a permis aux parents de jouer adéquatement leur rôle et l'a facilité.

Dans la présente recherche, certains facteurs liés à l'exercice du rôle des parents relèvent du microsystème, qui comprend le milieu de vie immédiat des parents, leurs relations et leurs activités (Bouchard, 1987; Bronfenbrenner et Moris, 2006). Ainsi, les répondants sont nombreux à rapporter que le fait d'avoir un enfant qui se développe bien, heureux, sociable et enthousiaste les aide à exercer leur rôle parental. Dans le même sens, les écrits scientifiques corroborent cette idée à l'effet que lorsque l'enfant se sent bien dans sa famille d'accueil, qu'il y est arrivé en bas âge, qu'il s'y adapte bien, qu'il se développe de façon positive et qu'il se sait aimé par sa famille d'accueil, le rôle des parents d'accueil est facilité (Brown et Campbell, 2007; Morin, 2015). Les données recueillies dans le cadre de ce mémoire sont toutefois teintées par le fait que les parents d'accueil interrogés ont tous adopté les enfants placés. Pour eux, le fait de se faire appeler « maman » ou « papa » et les marques d'affection sont des éléments particulièrement importants. Également, ces répondants affirment que le lien d'attachement développé avec l'enfant facilite leur rôle, tandis que ce constat n'est pas évoqué dans les écrits scientifiques recensés. Alors que les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude sont beaucoup orientés vers des aspects relationnels, ceux qui ressortent des écrits scientifiques concernent davantage les attitudes et les comportements des enfants placés.

Différents facteurs liés à la famille biologique de l'enfant influencent positivement les parents dans leur rôle. En effet, l'absence de contacts avec la famille

biologique peut faciliter le rôle du parent d'accueil, selon les participants de cette recherche. À l'inverse, Brown (2008) souligne qu'une bonne relation des parents d'accueil avec les parents biologiques de l'enfant contribue favorablement au placement de celui-ci et facilite le rôle que les parents d'accueil ont à jouer. Il semblerait que la différence entre les différents programmes de familles d'accueil influence la perception des contacts des enfants avec les parents biologiques. Dans les familles d'accueil régulières, certains parents souhaitent développer une bonne relation avec les parents biologiques afin de les aider dans leur rôle. Par contre, la vocation adoptive du programme Banque mixte semble moduler les propos recueillis dans cette étude.

Également, plusieurs recherches soulignent l'importance pour les parents d'accueil d'être entourés afin de jouer efficacement leur rôle (Brown, 2008 ; Morin, 2015; Richardson et al., 2018). Les parents de cette recherche soulignent cette même importance en mentionnant que le soutien formel et informel reçu de la part de leur conjoint et de leur entourage a favorisé leur rôle, que ce soit au plan matériel, psychologique ou émotionnel. Les répondants soulignent que le soutien des intervenants et des éducateurs leur ont permis de mieux s'outiller dans leur rôle. La relation positive avec les intervenants est également un facteur qui aide grandement les parents dans leur rôle auprès des enfants. En effet, selon certains auteurs, la reconnaissance des CPEJ ainsi que le soutien apporté par les intervenants facilitent le rôle que les parents ont à jouer (Brown et Campbell, 2007; Morin, 2015). Les écrits scientifiques corroborent les éléments rapportés par les répondants de cette recherche, en soulignant que le vécu des parents d'accueil est facilité lorsqu'ils ont toute

l'information nécessaire pour bien jouer leur rôle, que le suivi est adéquat et qu'ils se sentent inclus et consultés, (Brown et Campbell, 2007). Bref, certains facteurs liés au microsystème du parent, notamment le soutien du conjoint et des amis, peuvent avoir une influence positive sur leur rôle. Les interactions entre les microsystèmes (mésosystème), telles que des relations plus distantes entre l'enfant placé et sa famille biologique, sont aussi perçues comme des facteurs qui facilitent le rôle des parents d'accueil dans le cadre du programme Banque mixte. Dans le même sens, le soutien formel qui découle de l'application de la LPJ (exosystème) peut aider les parents dans l'exercice de leur rôle.

Malheureusement, certains facteurs liés aux caractéristiques des parents d'accueil (ontosystème) peuvent avoir pour effet d'entraver leur rôle auprès des enfants. En effet, dans cette recherche, le fait d'avoir des attentes irréalistes envers le placement et l'adoption et la présence de certains stéréotypes véhiculés à propos des familles d'accueil semblent avoir complexifié le rôle des parents d'accueil. Ces attentes irréalistes sont liées au macrosystème, qui réfère aux différentes valeurs, coutumes, croyances et normes qui définissent une société et qui la façonnent. Ces valeurs et croyances affectent et influencent directement et indirectement le vécu des individus (Bronfenbrenner et Moris, 2006). En ce sens, les attentes irréalistes face à l'adoption ainsi que les stéréotypes véhiculés sur les familles d'accueil semblent, dans certains cas, affecter négativement les parents dans leur rôle. De plus, à l'instar de ce qui a été observé dans d'autres études (Brown, 2008; Morin, 2015; Taylor et McQuillan, 2014), le manque de formations et d'informations pour faire face à des situations vécues par

les enfants qu'ils accueillent a été identifié par les répondants à l'étude comme une entrave importante à leur rôle.

Certaines caractéristiques de l'enfant peuvent complexifier le rôle des parents d'accueil, voire contribuer à mettre fin au placement. Ainsi, des comportements perturbateurs adoptés par les enfants ainsi que leurs besoins complexes ont été identifiés, chez certains parents, comme des facteurs complexifiant leur rôle. Dans le même sens, Lindhiem et Dozier (2007) affirment que les problèmes de comportement ainsi que les difficultés émotionnelles peuvent affecter la qualité de la relation entre l'enfant et son parent d'accueil. Également, lorsque l'enfant adopte des comportements violents (Brown et Bednar, 2006; Taylor et McQuillan, 2014) ou qu'il pose des gestes de vandalisme (Brown et Bednar, 2006), le rôle des parents d'accueil est plus difficile à assumer. À cet égard, les répondants de la présente étude mentionnent que la dangerosité que ces comportements peuvent représenter pour les autres membres de la famille les inquiète tout particulièrement. Ainsi, le milieu de vie des parents ainsi que les relations qu'ils tissent avec leur famille immédiate (microsystème) peut engendrer du stress et des inquiétudes et, par le fait même, avoir pour effet de complexifier leur rôle.

Par ailleurs, certains obstacles mentionnés par les participants à cette étude concernent les contacts fréquents des enfants avec leurs parents biologiques (mesosystème), qui peuvent générer du stress et de l'inquiétude chez les parents d'accueil quant à l'issue du placement. En effet, certains participants de cette recherche soulignent que l'exercice de l'autorité peut être complexifié lorsque les contacts avec

la famille d'origine sont maintenus. Le fait de ne pas détenir l'autorité parentale complique leur rôle en ce qui concerne l'éducation et la surveillance de l'enfant, les valeurs éducatives transmises, ainsi que le conflit de loyauté que peuvent vivre les enfants. Une étude réalisée au Québec corrobore ces éléments en mentionnant que plus un enfant entretient des contacts avec ses parents biologiques, plus les parents d'accueil auront la conviction qu'il retournera chez ses parents (Poitras et Tarabulsky, 2016). Cette recherche souligne également que l'engagement parental peut être diminué dans ces circonstances chez les parents d'accueil, ce qui affecte leur rôle (Poitras et Tarabulsky, 2016). Moyers et al. (2006) soulignent également que la présence des parents biologiques dans la vie de l'enfant peut avoir un effet négatif sur le comportement de l'enfant.

En outre, le manque de soutien formel et informel affecte négativement les parents d'accueil dans leur rôle. En effet, dans le cadre de cette recherche, plusieurs parents mentionnent une difficulté, chez les membres de leur entourage, à comprendre les particularités du programme Banque mixte. Cette particularité n'est pas abordée dans les écrits scientifiques, étant donné que peu de recherches portent spécifiquement sur les familles inscrites au programme Banque mixte au Québec. Les proches, les amis et la famille, qui composent le microsystème des parents d'accueil, influencent donc de façon importante leur rôle parental. En effet, le manque de compréhension et de soutien de la part de ceux-ci a un effet négatif dans l'exercice du rôle des parents qui adoptent un enfant dans le cadre du programme Banque mixte. En ce qui a trait au soutien formel, le manque de soutien de la part des intervenants et du syndicat pour les familles d'accueil, l'instabilité du personnel, le manque d'informations reçues et le



manque de ressources mises à leur disposition affectent leur rôle auprès des enfants. Peu de recherches abordent l'impact de ces facteurs qui relèvent davantage de l'exosystème. Toutefois, bien que les services offerts varient d'une région à l'autre, certaines études corroborent le fait que le manque de soutien formel entrave le rôle des parents d'accueil (Brown et Bednar, 2006; Morin, 2015; Taylor et McQuillan, 2014).

#### **6.4 Les forces et les limites de ce mémoire**

Une des principales forces de ce mémoire réside dans son but général, qui vise à décrire le vécu des parents d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte. En effet, peu d'études permettent de documenter le vécu des parents ayant adopté un enfant dans le cadre spécifique du programme Banque mixte. Les résultats de cette recherche permettent donc de mieux comprendre la réalité de ces familles, tout en donnant des pistes afin d'améliorer les interventions et les services qui sont offerts, tant aux parents qu'aux enfants, et ce, pendant le placement et après l'adoption.

De plus, en ce qui a trait à la méthodologie utilisée, l'utilisation d'entrevues semi-dirigées avec des parents qui ont adopté un enfant en Banque mixte a permis de mieux décrire leur vécu. L'échantillon comprend à la fois des hommes et des femmes, appartenant à des groupes d'âge différents et ayant des expériences variées, ce qui permet de documenter diverses particularités de leur vécu. Également, le fait que les participants demeurent tous au Saguenay–Lac-Saint-Jean ajoute à la pertinence de ce mémoire, puisque les études qui permettent de décrire le vécu des parents ayant adopté

un enfant par le biais du programme Banque mixte dans une région précise sont rares. Ainsi, ce mémoire permet de documenter les ressources disponibles dans les régions éloignées, qui peuvent différer de celles observées en milieu urbain. Cette force est notable, car le vécu des parents est susceptible de changer dépendamment des ressources disponibles, qui sont moins nombreuses dans les régions éloignées que dans les grands centres, selon les répondants de cette étude.

Bien que ce mémoire contribue aux connaissances disponibles sur le vécu des parents ayant adopté un enfant en Banque mixte, il présente un certain nombre de limites qui sont à considérer dans l'interprétation des résultats. Dans un premier temps, la taille de l'échantillon, limitée à huit participants, ne permet pas de généraliser les résultats de cette étude.

Par ailleurs, le fait d'avoir recruté des participants sur une base volontaire peut influencer les résultats recueillis sur le vécu des parents ayant adopté un enfant en Banque mixte. En effet, les participants à cette étude ont réussi à concrétiser leur objectif d'adoption et n'ont pas vécu de difficulté majeure dans leur parcours. Les résultats obtenus auraient donc pu être différents si les parents interrogés n'avaient pas été en mesure d'adopter l'enfant placé ou si ces derniers avaient été confrontés à une problématique importante chez l'enfant, telle qu'un trouble de l'attachement.

## **6.5 Les implications pour les recherches futures**

Les résultats de cette recherche amènent de nouvelles perspectives qui pourraient être explorées dans de futures recherches. En effet, il serait intéressant de réaliser des études plus approfondies sur les familles d'accueil ayant adopté en Banque mixte, et ce, partout au Québec, puisque les ressources disponibles et les façons de faire sont différentes d'une région à l'autre, donc des comparatifs entre les régions pourraient aider à mieux uniformiser les ressources et l'accès aux services en démontrant l'importance qu'elles ont sur le vécu des familles d'accueil et sur les familles adoptantes. Également, il serait intéressant de faire une étude longitudinale sur le lien d'attachement des enfants qui sont adoptés par le biais du programme Banque mixte, ce qui permettrait de décrire l'évolution du lien d'attachement au fil du temps, tant chez les parents que chez les enfants. De plus, il pourrait s'avérer pertinent, dans le cadre de recherches futures, de se pencher plus spécifiquement sur le vécu des parents ayant hébergé un enfant dans le cadre du programme Banque mixte, sans pour autant l'avoir adopté. En effet, bien que les parents inscrits à ce programme arrivent majoritairement à adopter l'enfant placé, certains placements mènent à un projet de vie différent pour l'enfant. Également, il serait intéressant, dans le cadre de recherches futures, de connaître le point de vue des pères qui adoptent un enfant dans le cadre du programme Banque mixte, puisque peu de recherches existent sur le vécu spécifique des pères d'accueil et des pères adoptants. De telles recherches permettraient notamment de faire avancer les connaissances sur l'attachement père-enfant. Finalement, le présent mémoire est basé sur les propos de parents hétérosexuels. Il pourrait donc être intéressant de mener une étude portant spécifiquement sur le vécu de familles homoparentales et transparentales, qui sont plus souvent l'objet de discrimination,

d'homophobie et d'hétérosexisme (Cadoret, 2014). Effectivement, l'absence de références et de modèles sociaux peut complexifier l'exercice du rôle parental chez ces couples.

## CONCLUSION

À ce jour, plusieurs études ont porté sur les familles d'accueil au Québec. Toutefois, très peu d'études qualitatives, quantitatives ou mixtes ont été réalisées spécifiquement sur le vécu des familles d'accueil au programme Banque mixte et, plus particulièrement, sur l'expérience des parents ayant adopté un enfant par le biais de ce programme. Ce mémoire permet donc d'augmenter les connaissances sur la réalité des parents d'accueil qui adoptent un enfant par le biais du programme Banque mixte, en insistant sur les motivations, l'attachement, ainsi que les facteurs qui facilitent ou qui entravent leur rôle. Pour réaliser cette recherche, huit parents ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte ont accepté de participer à une entrevue semi-dirigée afin de partager leur expérience.

Dans un premier temps, cette étude avait pour objectif d'identifier les motivations qui ont amené les répondants à devenir parents d'accueil dans le programme Banque mixte, de même que leurs attentes, comblées et non comblées, en lien avec leur rôle. Ainsi, ce mémoire est en mesure de démontrer que les participants ont été majoritairement motivés par le désir d'adopter un enfant et de fonder une famille, et ce, même si plusieurs motivations ont été mentionnées par les répondants. Ce désir d'adopter était lié à une incapacité à avoir des enfants biologiques, que ce soit en lien avec un problème de fertilité ou en raison de l'avancement en âge des parents d'accueil. Les autres principales motivations énoncées par les participants concernent l'expérience personnelle des parents qui les amène à vouloir aider un enfant dans le besoin. La compensation financière est soulignée, mais cette motivation, à elle seule, n'est pas un facteur suffisant pour garder les parents motivés sur le long terme.

Ce mémoire avait également pour objectif de décrire le point de vue des parents sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec les enfants qu'ils ont adoptés. Ainsi, tant les parents que les enfants, ont su développer un lien d'attachement tout au long de leur cheminement menant à l'adoption. Tous les parents soulignent que les enfants qu'ils ont adoptés dans le cadre du programme Banque mixte sont leurs enfants au même titre que le sont ou le seraient leurs enfants biologiques. Également, les résultats de ce mémoire semblent indiquer que les enfants des parents interrogés se développent bien depuis leur adoption et qu'ils considèrent leurs parents adoptifs comme leurs véritables parents, même si certaines formes d'insécurité demeurent chez certains enfants. La particularité du programme Banque mixte et sa vocation adoptive peuvent expliquer le développement assez rapide du lien d'attachement entre les parents et les enfants. Les facteurs qui ont facilité le développement du lien d'attachement concernent le peu de contacts des enfants avec leurs parents biologiques, un projet de vie clair, le jeune âge des enfants, l'engagement des parents d'accueil, la possibilité de bénéficier d'un congé d'adoption, ainsi que l'amour inconditionnel envers l'enfant. En revanche, certains facteurs peuvent affecter négativement la création du lien d'attachement, tels que les traumatismes antérieurs des enfants, le manque de stabilité du milieu d'accueil, les attentes irréalistes des parents d'accueil envers l'enfant, le fait de considérer ce dernier comme une personne de passage, de même que la multiplication des acteurs dans la vie des enfants et les déplacements d'une famille d'accueil à une autre.

En ce qui concerne le troisième objectif de ce mémoire, il visait à documenter les éléments qui, du point de vue de ces parents, facilitent ou entravent le rôle qu'ils

exercent auprès de l'enfant qu'ils ont adopté à la suite d'un placement. Ainsi, de manière générale, les différents facteurs qui facilitent ou qui entravent le rôle des parents sont en lien avec leurs caractéristiques personnelles, les caractéristiques des enfants et de la famille biologique, ainsi que le soutien formel et informel reçu.

En ce qui a trait aux contributions de ce mémoire, les différents résultats obtenus permettront de mieux soutenir et d'offrir des ressources plus spécifiques aux familles d'accueil inscrites au programme Banque mixte, puisqu'elles se distinguent énormément des autres programmes pour les familles d'accueil. De plus, des recommandations ont été adressées par les parents d'accueil aux intervenants sociaux et aux différents acteurs qui gravitent dans le système de la santé et des services sociaux. Ainsi, cette étude permet de répondre aux objectifs de ce mémoire, mais également de montrer l'importance des familles d'accueil dans notre société québécoise, qui jouent un rôle fondamental dans le système de protection de la jeunesse. Il demeure important de poursuivre les recherches pour mieux comprendre la réalité des familles d'accueil inscrites au programme Banque mixte, mais également celles des familles qui ont adopté par le biais de ce programme pour qui très peu, pour ne pas dire aucunes ressources n'existent au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En somme, en connaissant mieux leur vécu, il sera plus facile de mettre en place des ressources appropriées ainsi qu'un suivi pertinent pour les familles d'accueil inscrites au programme Banque mixte.

En ce qui a trait aux recherches futures, il serait intéressant de réaliser des études plus approfondies sur les familles d'accueil ayant adopté en Banque mixte, et ce,

partout au Québec. Également, une étude longitudinale sur le lien d'attachement des enfants qui sont adoptés par le biais du programme Banque mixte pourrait permettre de mieux comprendre la création du lien d'attachement. Enfin, il serait pertinent de faire des recherches futures auprès des parents qui ont été au programme Banque mixte, sans pour autant adopter, de même qu'auprès de familles homoparentales ou transparentales.



## RÉFÉRENCES

- Ackerman, J.P. et Dozier, M. (2005). The influence of foster parent investment on children's representations of self and attachment figures. *Applied Developmental Psychology, 26*, 507-520.
- Ainsworth, M. D. S., Blehar, M. C., & Waters, E. (1978). Wall. s.(1978). *Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation, 18*.
- Andersson, G. (2001). The motives of foster parents, their family and work circumstances. *British Journal of Social Work, 31*, 23 5-248.
- Arnold, R.G., Crase, A.J., Stockdale, D.F. et Shelley, M.C. (1998). Parenting attitudes, foster parenting attitudes, and motivations of adoptive and nonadoptive foster parent trainees. *Children and Youth Services Review, 20*(8), 71-732.
- Bagirishya, H., Gilbert, S. et Delâge, M. D. (2002). *Les familles d'accueil québécoises: travailleurs autonomes ou familles de substitution*. Rapport soumis à la Fédération des familles d'accueil du Québec, Québec, Université Laval.
- Barnett, D., Ganiban, J. Et Cicchetti, D. (1999). Maltreatment, Negative Expressivity, and the Development of Type D Attachments form 12 to 24 Months of Age. *Monographs of the Society for Research in Child Development, 64*(3), 97-118.
- Baum, A.C., Crase, S.J. et Crase, K.L. (2001). Influences on the décision to become or flot become a foster parent. *Families in Society: The Journal of Contemporary Human Services, 82*(2), 202-212.
- Berger, M. et Bonneville, E. (2007). Théorie de l'attachement et protection de l'enfance au Québec. *Dialogue, 1*, 49-62.
- Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse, *données provinciales*, 2019.
- Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse, *données régionales*, 2019.
- Bisaillon, C., Bureau, J. F., & Moss, E. (2015). Attachement et adaptation psychosociale chez des enfants hébergés en centre jeunesse. *Revue de psychoéducation, 44*(2), 269-288.
- Bouchard, C. (1987). Intervenir à partir de l'approche écologique : au centre, l'intervenante. *Service social, 36*(2-3), 454-477. doi : 10.7202/706373ar
- Boulanger, D. (2014). L'écosystémie sous l'angle des discours : Mise en perspective de l'approche de Bronfenbrenner. *Nouvelles pratiques sociales, 27*(1), 189-210. doi : 10.7202/1033626ar

Bowlby, J. (1969). Attachment and loss v. 3 (Vol. 1). *Random House*. Furman, W., & Buhrmester, D. (2009). *Methods and measures: The network of relationships inventory: Behavioral systems version*. *International Journal of Behavioral Development*, 33, 470-478.

Bowlby, J. (1980). *Attachment and loss: Vol. 3: Loss*. Hogarth Press and the Institute of Psycho-Analysis.

Bowlby, J. (1989). La théorie de l'attachement. *Psychopathologie du bébé*, 165-170.

Bretherton, I. et Munholland, K. A. (2008). Internal working models in attachment relationships: Elaborating a central construct in attachment theory.

Broady, T. R., Stoyles, G. J., McMullan, K., Caputi, P., & Crittenden, N. (2010). The experiment of foster care. *Journal of Child and Family Studies*, 19(5), 559-571.

Bronfenbrenner, U. et Morris, P. (2006). The bioecological model of human development. Dans R. Lerner (dir.), *Theoretical models of human development*, vol. 1, *Handbook of child psychology* (6e éd., p. 793-828). Hoboken (N.J.): John Wiley and Sons.

Brown, J. D. et Bednar, L. M. (2006). Foster parent perceptions of placement breakdown. *Children and Youth Services Review*, 28(12), 1497-1511.

Brown, J. D. et Campbell, M. (2007). Foster parent perceptions of placement success. *Children and Youth Services Review*, 29(8), 1010-1020.

Brown, J. D. (2008). Foster parents' perceptions of factors needed for successful foster placements. *Journal of child and family studies*, 17(4), 538-554.

Buehler, C., Cox, M. E., & Cuddeback, G. (2003). Foster parents' perceptions of factors that promote or inhibit successful fostering. *Qualitative Social Work*, 2(1), 61-83.

Cadoret, A. (2014). *Des parents comme les autres : homosexualité et parentalité*. Paris, France : Odile Jacob.

Cardinal, G., Zdebik, M. A., Moss, E., Bernier, A., Tarabulsky, G. M. et St-Laurent, D. (2008). Une intervention relationnelle pour optimiser la sécurité d'attachement chez les enfants placés au sein de familles d'accueil visant l'adoption. *L'infirmière clinicienne*, 5(2), 12-20.

Carignan, L. (2011). Principales approches en travail social. Dans D. Turcotte, J.-P. Deslauriers, et M. Boily (dir.), *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle* (p.141-163). Québec : Presses de l'Université Laval.

Carlson V., Cicchetti, D., Barnett, D. et Braunwald, K. (1989). Disorganization/Disorientation Attachment Relationships in Maltreated Infants. *Developmental Psychology*, 25(4), 525-531.

Centre jeunesse de Québec- Institut universitaire. (s.d). <http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca/>.

Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale: des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées* (Vol. 8). PUQ.

Châteauneuf, D. et Lessard, J. (2015). La famille d'accueil à vocation adoptive: enjeux et réflexions autour du modèle québécois. *Service social*, 61(1), 19-41.

Châteauneuf, D. (2015). L'adoption en contexte de protection de l'enfance : profils et trajectoires d'enfants pris en charge à la naissance. *Recherches familiales*, 1, 137-151.

Cicchetti, D., & Toth, S. L. (2005). Child maltreatment. *Annu. Rev. Clin. Psychol.*, 1, 409-438.

Clément, M. È. et Dufour, S. (2019). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* 2<sup>e</sup> édition. Anjou: Les Éditions CEC.

Coakley, T. M., Cuddeback, G., Buehler, C. et Cox, M. E. (2007). Kinship foster parents' perceptions of factors that promote or inhibit successful fostering. *Children and Youth Services Review*, 29(1), 92-109.

Cole, S. A. (2005). Infants in foster care: Relational and environmental factors affecting attachment. *Journal of reproductive and infant psychology*, 23(1), 43-61.

Cyr, C., Euser, E. M., Bakermans-Kranenburg, M. J. et Van Ijzendoorn, M. H. (2010). Attachment security and disorganization in maltreating and high-risk families: A series of meta-analyses. *Development and psychopathology*, 22(1), 87-108.

Daniel, E. (2011). Gentle iron will: Foster parents' perspectives. *Children and Youth Services Review*, 33(6), 910-917.

Daumas, L. (2015). Familles d'accueil, des figures d'attachement en protection de l'enfance. *Enfances & Psy*, 66(2), 78-87.

Deci, E. L., & Ryan, R. M. (Eds.). (2004). *Handbook of self-determination research*. University Rochester Press.

Deci, E.L. et Ryan, R.M. (2002). *Handbook of self-détermination research*. Rochester: University of Rochester Press.

Deci, E.L. et Ryan, R.M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. New York

Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2010). Intrinsic motivation. *The corsini encyclopedia of psychology*, 1-2.

Deci, E.L. et Ryan, R.M. (2008). Self-determination theory: A macrotheory of human motivation, development, and health. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 49(3), 182-185.

De Maeyer, S., Vanderfaeillie, J., Vanschoonlandt, F., Robberechts, M., & Van Holen, F. (2014). Motivation for foster care. *Children and Youth Services Review*, 36, 143-149.

Deslauriers, J-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, Thema.

Diaz, R. (2017). *The Experience of Foster Parents: What Keeps Foster Parents Motivated to Foster Long Term?* (Doctoral dissertation, Antioch University).

Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social*, 42(2), 7-27.

Dozier, M., & Lindhiem, O. (2006). This is my child: Differences among foster parents in commitment to their young children. *Child Maltreatment*, 11(4), 338-345.

Dozier, M., Stovall, K. C., Albus, K. E. et Bates, B. (2001). Attachment for infants in Foster care: The role of caregiver state of mind. *Child Development*, 72(5), 1467-1477.

Drapeau, S. (2008). L'approche bioécologique du développement humain. Dans G. M. Tarabulsky, M. Provost, S. Drapeau, et E. Rochette (dir.), *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables* (p.11-32). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Dubois-Comtois, K., Cyr, C., Moss, E., & Vandal, C. (2012). Le placement en famille d'accueil. *Développement social et émotionnel chez l'enfant*, 2, 29-50.

Dubois-Comptois, K., Cyr, C., St-Onge, J. et Beauchesne-Sévigny, O. (2016). *L'enfant et le litige en matière de protection : psychologie et droit*. 118-137.

Dugravier, R. et Barbey-Mintz, A. S. (2015). Origines et concepts de la théorie de l'attachement. *Enfances Psy*, 2, 14-22.

Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec– FFARIQ (s. d.). *Être ressource d'accueil c'est quoi ?* Québec, FFARIQ.

Finzi-Dottan, R. et Karu, T. (2006). From emotional abuse in childhood to psychopathology in adulthood: A path mediated by immature defense mechanisms and self-esteem. *The Journal of nervous and mental disease*, 194(8), 616-621.

Fuentes, M. J., Salas, M. D., Bernedo, I. M. et García-Martín, M. A. (2015). Impact of the parenting style of foster parents on the behaviour problems of foster children. *Child: care, health and development*, 41(5), 704-711.

Gabler, S., Bovenschen, I., Lang, K., Zimmermann, J., Nowacki, K., Kliewer, J. et Spangler, G. (2014). Foster children's attachment security and behavior problems in the first six months of placement: associations with foster parents' stress and sensitivity. *Attachment & Human Development*, 16(5), 479-498

Gabler, S., Kungl, M., Bovenschen, I., Lang, K., Zimmermann, J., Nowacki, K. et Spangler, G. (2018). Predictors of foster parents' stress and associations to sensitivity in the first year after placement. *Child abuse & neglect*, 79, 325-338.

Gauthier, Y., Fortin, G. et Jéliu, G. (2004). Applications cliniques de la théorie de l'attachement pour les enfants en famille d'accueil: importance de la continuité. *Devenir*, 16(2), 109-139.

Germain, C. B. et Gitterman, A. (1995). Ecological perspective. Dans R.L. Edwards et J.G. Hopps (dir.), *Encyclopedia of social work*, (Vol. 1, p. 816-824). Silver Spring, MD: National Association of Social Workers.

Gershoff, E. T. (2002). Corporal punishment by parents and associated child behaviors and experiences: a meta-analytic and theoretical review. *Psychological bulletin*, 128(4), 539.

Gervais, K. (2014). *La motivation à devenir famille d'accueil en relation avec le style d'attachement*. Thèse de doctorat, Université du Québec en Outaouais.

Goubau, D. et Ouellette, F. R. (2005). Adoption et le difficile équilibre des droits et des intérêts : le cas du programme québécois de la Banque mixte, *Le McGill LJ*, 51, 1.

Grogan-Kaylor, A. (2004). The effect of corporal punishment on antisocial behavior in children. *Social work research*, 28(3), 153-162.

Guédeney, N. (2011). Les racines de l'estime de soi: apports de la théorie de l'attachement. *Devenir*, 23(2), 129-144.

Hallas, D. (2002). A model for successful foster child-foster parent relationships. *Journal of Pediatric Health Care*, 16(3), 112-118.

Hesse, E. (2008). The Adult Attachment Interview: Protocol, method of analysis, and empirical studies.

Holland, P. et Gorey, K. M. (2004). Historical, developmental, and behavioral factors associated with foster care challenges. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 21(2), 117-135.

Institut national de santé publique Québec (2018). *Conséquences à court et à long terme de la maltraitance*. Centre d'expertise et de référence en santé publique. Repéré à : <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-et-la-maltraitance-envers-les-enfants/consequences-court-et-long-terme-de-la-maltraitance>

Isomäki, V. P. (2002). The fuzzy foster parenting—A theoretical approach. *The Social Science Journal*, 39(4), 625-638.

Jacobsen, H., Brabrand, H., Liland, S. M., Wentzel-Larsen, T. et Moe, V. (2018). Foster parents' emotional investment and their young foster children's socio-emotional functioning. *Children and Youth Services Review*, 86, 200-208.

Joly, M. P. (2014). Mieux comprendre les facteurs associés à la satisfaction des parents d'accueil dans leur rôle.

Kirton, D. (2001). Love and money: payment, motivation and the fostering task. *Child & Family Social Work*, 6(3), 199-208.

Kolko, D.J. (2002). « Child physical abuse », dans J.E. B. Myers, L. Berliner, J. Briere, C.T. Hendrix, C. Jenny, et T.A. Reid (dir), *The APSAC handbook on child maltreatment* (pp. 21-54), Thousand Oaks, CA: Sage.

Lamb, M. (1997). L'influence du père sur le développement de l'enfant. *Enfance*, 50(3), 337-349.

Leathers, S. J. (2003). Parental visiting, conflicting allegiances, and emotional and behavioral problems among foster children. *Family relations*, 52(1), 53-63.

Le Camus, J. (2002). Le lien père-bébé. *Devenir*, 14(2), 145-167.

Lemelin, J. P. et Tarabulsy, G. M. (2012). *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent: Les bases du développement* (Vol. 1). Presses de l'Université du Québec.

Linares, L. O., Montalto, D., Rosbruch, N. et Li, M. (2006). Discipline practices among biological and foster parents. *Child Maltreatment*, 11(2), 157-167.

Lindhiem, O. et Dozier, M. (2007). Caregiver commitment to foster children: The role of child behavior. *Child abuse & neglect*, 31(4), 361-374.

Lopez-Stane, M. A. (2006). *Understanding childhood psychological maltreatment in an urban university population*. University of Wisconsin-Milwaukee.

Lyons-Ruth, K., & Block, D. (1996). The disturbed caregiving system: Relations among childhood trauma, maternal caregiving, and infant affect and attachment. *Infant Mental Health Journal: Official Publication of The World Association for Infant Mental Health*, 17(3), 257-275.

MacGregor, T. E., Rodger, S., Cummings, A. L., & Leschied, A. W. (2006). The needs of foster parents: A qualitative study of motivation, support, and retention. *Qualitative Social Work*, 5(3), 351-368.

MacMillan, H. L., Boyle, M. H., Wong, M. Y. Y., Duku, E. K., Fleming, J. E. et Walsh, C. A. (1999). Slapping and spanking in childhood and its association with lifetime prevalence of psychiatric disorders in a general population sample. *Cmaj*, 161(7), 805-809.

Main, M., & Solomon, J. (1986). Discovery of an insecure-disorganized/disoriented attachment pattern

Mayer, R. et Deslauriers, J. P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative: l'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. *Méthodes de recherche en intervention sociale*, pp. 159-189.

Mayer, R. et Ouellet, F. (2000). « La recherche dite alternative », dans Mayer R., Ouellet F., St-Jacques, M.-C. et Turcotte, D. (Éd.), *Méthodologie de recherche en intervention sociale*. Montréal: Gaëtan Morin.

Miller, C.E. (1993). *Foster parent motivation and placement disruption*. Thèse de doctorat inédite. California School of Professional Psychology, Californie.

Miljkovitch, R., Gratier, M., & Danet, M. (2012). Les interactions précoces: dialectique de l'attachement et de l'exploration. *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent: les bases du développement*, 1, 185-227.

Miljkovitch, R., & Pierrehumbert, B. (2005). Le père est-il l'égal de la mère? Considérations sur l'attachement père-enfant. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, (2), 115-129.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016, Septembre). *Un projet de vie, des racines pour la vie – Qu'est-ce qu'un projet de vie pour un enfant dont la situation est prise en charge par le DPJ?*, 2016. (publication n° 16-838-03F-PDF) <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-838-03F.pdf>

Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité social. (2020, Juin). *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, 2020. <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/A-2.1>

Morin, S. (2015). *Facteurs d'échec et de réussite du placement: perception des familles d'accueil*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières.

Moyers, S., Farmer, E., & Lipscombe, J. (2006). British Journal of Social Work: 'Contact with family members and its impact on adolescents and their foster placements'. *Adoption & Fostering*, 30(3), 92-93.

Newton, R. R., Litrownik, A. J., & Landsverk, J. A. (2000). Children and youth in foster care: Disentangling the relationship between problem behaviors and number of placements. *Child abuse & neglect*, 24(10), 1363-1374.

Observatoire des tout-petits, 2017. Violence et maltraitance : *Les tout-petits québécois sont-ils à l'abri?* Repéré à : [https://toutpetits.org/media/1418/rapportcomplet\\_maltraitance\\_observatoiredestoutpetits.pdf](https://toutpetits.org/media/1418/rapportcomplet_maltraitance_observatoiredestoutpetits.pdf)

Ouellette, F. R. et Goubau, D. (2009). Entre abandon et captation: L'adoption québécoise en «Banque mixte». *Anthropologie et sociétés*, 33(1), 65-81.

Ouellette, F. R. (2005). Le champ de l'adoption, ses acteurs et ses enjeux. *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, 35(2), 377-405.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-3e éd.* Armand Colin.

Pallanca, D., Béliveau, M. J., Moss, E. et Vandal, C. (2011). *Les représentations d'attachement de mères d'accueil.*

Palmer, S. E. (1995). *Maintaining family ties: Inclusive practice in foster care.* Child Welfare League of America Press, CWLA, c/o PMDS, 9050 Junction Drive, Annapolis Junction, MD 20701-2019; toll-free.

Paquette, M., Terradas, M., Chazan, S., Lepage-Voyer, C. & Guillemette, R. (2019). Les représentations d'attachement, les relations d'objet et le jeu des enfants victimes de mauvais traitements. *Bulletin de psychologie*, 561(3), 163-179.

Peake, L., & Townsend, L. (2012). the motivations to foster. *London: The Fostering.*

Perrin-Miller, C. L., & Perrin, R. D. (2007). Child maltreatment: An introduction.

Pierrehumbert, B. (2005). Attachement à la mère et au père, intersubjectivité et utilisation d'informations publiques. *Psychothérapies*, 25(4), 257-260.

Pierrehumbert, B. (2003). *Premier lien : Théorie de l'attachement.* Odile Jacob.

Poitras, K. et Tarabulsy, G. (2016). Les contacts parent-enfant suite au placement en famille substitut : liens avec la stabilité du placement. *Enfances, Familles, Générations*, 28.

Prior, V. et Glaser, D. (2010). *Comprendre l'attachement et les troubles de l'attachement: Theory, evidence and practice.* De Boeck Supérieur.



Redding, R. E., Fried, C., & Britner, P. A. (2000). Predictors of placement outcomes in treatment foster care: Implications for foster parent selection and service delivery. *Journal of child and family studies*, 9(4), 425-447.

Richardson, E. W., Futris, T. G., Mallette, J. K., & Campbell, A. (2018). Foster mothers' parenting stress and coparenting quality: An examination of the moderating role of support. *Children and Youth Services Review*, 89, 77-82.

Rodger, S., Cummings, A., & Leschied, A. W. (2006). Who is caring for our most vulnerable children?: The motivation to foster in child welfare. *Child abuse & neglect*, 30(10), 1129-1142.

Rubin, D. M., O'Reilly, A. L., Luan, X., & Localio, A. R. (2007). The impact of placement stability on behavioral well-being for children in foster care. *Pediatrics*, 119(2), 336-344.

Rutter, M. (2000). Children in substitute care: Some conceptual considerations and research implications. *Children and youth services review*, 22(9-10), 685-703.

Ryan, R. M., & Deci, E. L. (2000). Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. *American psychologist*, 55(1), 68.

Schofield, G., Beek, M., Ward, E., & Biggart, L. (2013). Professional foster carer and committed parent: role conflict and role enrichment at the interface between work and family in long-term foster care. *Child & Family Social Work*, 18(1), 46-56.

Sebba, J. (2012). Why do people become foster carers? An international literature review on the motivation to foster.

Sroufe, L. A., Egeland, Byron., Carlson, Elizabeth., & Collins, W. A. (2005). Placing early attachment experiences in developmental context. *Attachment from infancy to adulthood: The major longitudinal studies*, 48-70.

Stovall, K. C., & Dozier, M. (2000). The development of attachment in new relationships: Single subject analyses for 10 foster infants. *Development and psychopathology*, 12(2), 133-156.

Straus, M. A. (2001). *Beating the devil out of them: Corporal punishment in American families and its effects on children*. Transaction Publishers.

Steinhauer, P. D. (1991). *The least detrimental alternative: A systematic guide to case planning and decision making for children in care*. University of Toronto Press.

Tarabulsky, G. M. (2012). *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent, tome 2 : Applications pratiques et cliniques*. Repéré à : <https://ebookcentral.proquest.com>

Tarabulsky, G. M., Provost, M., Drapeau, S. et Rochette, E. (2008). Mieux évaluer ; mieux intervenir. Dans G. M. Tarabulsky, M. Provost, S. Drapeau, et E. Rochette (dir.), *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables* (p.97-130). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Taylor, B. J. et McQuillan, K. (2014). Perspectives of foster parents and social workers on foster placement disruption. *Child Care in Practice*, 20(2), 232-249.

Turcotte, D., & Goyette, M. (2011). *Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse: Un premier bilan*. Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), Université Laval.

Zaccagnino, M., Cussino, M., Preziosa, A., Veglia, F. et Carassa, A. (2015). Attachment representation in institutionalized children: a preliminary study using the child attachment interview. *Clinical psychology & psychotherapy*, 22(2), 165-175.

## **ANNEXES**

**ANNEXE I :**  
**Brochure utilisée dans le recrutement des participants**



Dans le cadre d'un projet de maîtrise en  
travail social

**But:** Décrire le vécu des parents de familles  
d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du  
programme Banque-mixte.



**Pour participer à cette étude:**

- Demeurer au Saguenay-Lac-St-Jean
- Avoir adopté un enfant par le biais du programme Banque-mixte au cours des 5 dernières années.

**Cela vous intéresse?**, veuillez communiquer  
avec l'étudiante responsable, Josée-Anne Gagné  
par téléphone: 581-234-9047 ou par courriel:  
[josee-anne.gagne1@uqac.ca](mailto:josee-anne.gagne1@uqac.ca)

Toutes les données recueillies lors de cette étude seront  
confidentielles et votre participation sera sur une base  
volontaire.



**ANNEXE II**  
**Guide d'entrevue utilisé dans le cadre de ce mémoire**

Code du participant : \_\_\_\_\_ Date de l'entrevue : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

## **Recherche sur le vécu des parents de familles d'accueil ayant adopté par le biais du programme Banque-mixte, au Saguenay-Lac-Saint-Jean**

### **Guide d'entrevue semi-dirigée**

Avant de commencer l'entrevue je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à cette recherche qui a pour but de décrire le vécu des parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque-mixte. En participant à cette recherche, vous contribuerez à l'avancement des connaissances sur les familles d'accueil et sur l'adoption, par votre expérience unique, vos perceptions, votre vécu et vos sentiments. De plus, cela contribuera également à l'avancement des recherches dans le domaine du travail social.

L'objectif de l'entrevue est de recueillir des informations concernant votre vécu en tant que famille d'accueil et comme parent adoptif. Plus spécifiquement, cette entrevue vise à identifier les motivations qui vous ont amené à devenir parents de famille d'accueil au programme Banque-mixte, connaître votre point de vue sur la création du lien d'attachement, ainsi que les éléments qui selon vous, facilitent ou entravent le rôle d'un parent de famille d'accueil. Il n'y a donc pas de mauvaises ou de bonnes réponses, puisque le but est de connaître votre point de vue et votre vécu. N'hésitez pas à demander des explications ou des précisions si les questions ne sont pas claires. De plus, si certaines questions vous gênent, vous n'êtes pas obligé d'y répondre. Si vous sentez le besoin d'une pause en cours d'entrevue, n'hésitez pas à me le faire savoir. Enfin, vous pouvez mettre fin à l'entrevue en tout temps, et ce, sans avoir à donner d'explications ou de justifications.

Il est possible que lors de l'entrevue vous ressentiez un malaise ou que vous éprouviez des sentiments douloureux en vous remémorant des expériences ou des événements plus négatifs. À cet égard, je tiens à vous signifier que je suis qualifiée pour vous aider si cela se produit. De plus, si vous avez des difficultés après l'entrevue, je vous conseille d'aller chercher du soutien auprès de l'une des ressources nommées sur la liste que je vous ai remise.

Avant de débiter, avez-vous des questions concernant le déroulement de l'entrevue ou encore concernant les objectifs de la recherche?

### **Section 1 : Description générale de votre vie actuelle**

**Les premières questions permettront de mieux vous connaître en tant qu'individu, et ce, dans le moment présent.**

### **1.1 Vie personnelle**

- Parlez-moi de vous. Quels sont vos qualités et vos défauts ?
- Quels sont vos loisirs et vos intérêts ?
- Lorsque vous faites face à des difficultés, vous êtes plutôt optimiste ou pessimiste ? Qu'avez-vous tendance à vous dire ? Demandez-vous facilement de l'aide et, le cas échéant, à qui en demandez-vous ?

### **1.2 Vie sociale**

- Parlez-moi de votre cercle d'amis actuel
  - Composition et caractéristiques de votre cercle d'amis, fréquence des contacts
  - Soutien disponible et satisfaction par rapport à ce soutien
  - Place attribuée aux amis dans votre vie
- Quelles sont vos principales sources de soutien (amis, famille, professionnel) ?
- Type et nature du soutien reçu (émotif, financier, etc.)
- Est-ce que vous avez parfois l'impression de manquer de soutien par rapport à votre situation ? En quoi le soutien que vous recevez pourrait mieux correspondre à vos besoins ?

### **1.3 Vie professionnelle**

- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de vos expériences de travail jusqu'à maintenant ?
- Décrivez-moi vos relations avec vos supérieurs et vos collègues de travail.
- Quels sont vos objectifs professionnels ?

## **Section 2 : Caractéristiques de votre environnement familial**

**Certaines caractéristiques familiales peuvent influencer votre rôle en tant que parent d'accueil et comme parent adoptif. J'aimerais que l'on discute un peu de votre famille actuelle et de votre cheminement à titre de parent d'accueil d'abord, puis comme parent adoptif.**



2.1 Quelle est la composition et les principales caractéristiques de votre famille actuelle?

- Situation de couple (marié, séparé, divorcé, famille recomposée, etc.)
- Nombre d'enfants
- État de santé (physique et mentale) des membres de votre famille

2.2 Décrivez-moi votre relation avec vos parents actuellement (fréquence et qualité des contacts, présence ou non de soutien, etc.)

2.3 Avez-vous des frères ou des sœurs ? Si oui, comment pourriez-vous décrire votre relation avec eux actuellement (fréquence et qualité des contacts, présence ou non de soutien, etc.)

2.4 Êtes-vous en couple actuellement ? Si oui, décrivez-moi votre relation avec votre conjoint(e) (fréquence et qualité des contacts, présence ou non de soutien, communication, façon de gérer les conflits, etc.)

2.5 Quels ont été les sentiments et les réactions des autres membres de votre famille (famille proche et famille élargie) lorsque vous êtes devenu famille d'accueil ?

2.6 Quels ont été les sentiments et les réactions des autres membres de la famille (famille proche et famille élargie) lorsque vous avez adopté l'enfant qui était placé dans votre famille d'accueil ?

2.7 Quelle est votre perception du soutien que vous avez reçu de vos proches dans votre cheminement pour devenir famille d'accueil ?

2.8 Quelle est votre perception du soutien que vous avez reçu de vos proches dans votre cheminement pour adopter l'enfant que vous hébergiez comme famille d'accueil ?

2.9 Comment qualifieriez-vous le climat familial de votre foyer ?

- Communication entre les membres de la famille
- Environnement familial avant/après l'arrivée de l'enfant
- Changements dans la famille depuis l'adoption de l'enfant
- Relation affective entre les membres de la famille (proximité, distance, etc.)
- Stratégies/pratiques parentales utilisées (discipline, encadrement, supervision, etc.)
- Stratégies utilisées pour faire face aux défis rencontrés dans le milieu (le cas échéant)

### **Section 3: Perception de votre expérience en tant que famille d'accueil et comme parent adoptif**

**J'aimerais maintenant discuter avec vous de votre expérience en tant que famille d'accueil et comme parent adoptif.**

3.1 Initialement, quelle a été votre principale source de motivation pour devenir famille d'accueil?

3.2 Avec le temps, est-ce que d'autres sources de motivation ont influencé ce choix?

3.2 Quels sont les éléments qui ont contribué à vous garder motivé à être famille d'accueil?

3.3 Parlez-moi de votre cheminement pour devenir famille d'accueil (étapes du processus, démarches, délais, etc.).

3.4 L'une des particularités du programme Banque-mixte est sa vocation adoptive, parlez-moi du cheminement que vous avez parcouru pour adopter l'enfant qui, à la base, était placé dans votre famille d'accueil?

3.5 Parlez-moi des autres enfants que vous avez accueillis dans votre famille d'accueil (enfants marquants, expériences positives et plus difficiles)?

3.6 Parlez-moi d'une expérience qui fut marquante pour vous en tant que parent de famille d'accueil?

3.7 Selon votre expérience, quelles sont les plus grands défis d'une famille d'accueil Banque-mixte?

3.8 Selon-vous, quelles sont les plus belles récompenses d'être famille d'accueil?

### **Section 4 : Perception de votre rôle en tant que parent de famille d'accueil**

**Dans cette section, je souhaite discuter avec vous de votre expérience en tant que famille d'accueil. Si vous êtes encore à ce jour inscrit au programme Banque mixte, vous pouvez me parler de votre expérience passée et présente et si vous n'êtes plus famille d'accueil en date d'aujourd'hui, parlez-moi de votre expérience passée.**

4.1 Comment vous définissez-vous dans votre rôle de parent d'accueil ?

4.2 Quels sont, selon-vous, les responsabilités que vous avez à jouer dans les différentes sphères de vie des enfants que vous accueillez ou que vous avez accueillis (sociale, affective, scolaire, relationnelle, etc.)?

4.3 Parlez-moi des attentes que vous avez / aviez dans votre rôle de parent d'accueil (attentes comblées et non comblées)?

4.4 Avec du recul, dans quelle mesure le fait de devenir famille d'accueil vous a transformé en tant qu'individu? En tant que famille?

### **Section 5 : Caractéristiques de l'enfant que vous avez adopté par le biais du programme Banque-mixte**

**J'aimerais maintenant discuter avec vous plus spécifiquement de l'enfant que vous avez adopté par le biais du programme Banque-mixte.**

5.1 Pouvez-vous me décrire votre enfant (âge, sexe, qualités, défauts, intérêts, etc.)?

5.2 De que(s) types de maltraitance l'enfant avait-il été victime (négligence, abus physique, abus sexuel, violence psychologique, témoin de violence conjugale)?

5.3 Quelles forces et difficultés l'enfant présentait-il à son arrivée dans votre famille?  
- En regard de son développement, de ses apprentissages (lecture, écriture, langage, etc.), de ses habiletés interpersonnelles, de troubles plus spécifiques (TDAH, TSA, etc.).

5.4 Comment qualifieriez-vous :

- Votre enfant au moment où il a été placé dans votre famille d'accueil ?
- Votre enfant au moment où vous l'avez adopté ?
- Votre enfant aujourd'hui ?

5.5 Parlez-moi de votre relation avec l'enfant que vous avez adopté, du début du placement en famille d'accueil jusqu'à aujourd'hui?

5.6 Quel est votre lien actuel avec votre enfant (proximité relationnelle, communication, activités partagées, présence de conflits, exercice de l'autorité, etc.) ?

5.7 Quels sont les éléments qui sont plus faciles et plus difficiles dans votre relation avec votre enfant?

### **Section 6 : La création du lien d'attachement**

**Dans cette section, j'aimerais aborder avec vous le lien d'attachement que vous avez développé avec les enfants que vous avez accueillis dans le cadre de votre rôle de famille d'accueil, ainsi que du lien d'attachement qui a été développé spécifiquement avec l'enfant que vous avez adopté.**

6.1 En tant que parent d'accueil, comment qualifieriez-vous le type d'attachement des enfants que vous hébergez?

- De façon générale, le type d'attachement des enfants que vous avez hébergés en famille d'accueil s'est-il modifié au cours du placement?

6.2 En tant que parent adoptif, comment qualifieriez-vous le type d'attachement de l'enfant que vous avez adopté par le biais du programme Banque-mixte?

De façon générale, le type d'attachement de l'enfant que vous avez adopté s'est-il modifié depuis son placement ? Et depuis son adoption ?

6.3 Ayant vécu les deux (l'expérience comme famille d'accueil et celle de famille adoptive), comment me décririez-vous les similitudes et les différences dans la création du lien d'attachement dans ces deux types d'expériences?

6.4 Parlez-moi de votre propre lien d'attachement :

- Avec les enfants que vous hébergez en tant que famille d'accueil
- Avec l'enfant que vous avez adopté

6.5 Quels sont les éléments qui ont changé ou qui sont demeurés les mêmes dans votre relation avec votre enfant depuis l'adoption?

6.6 Selon-vous, quels sont les facteurs qui favorisent la création d'une relation d'attachement entre un enfant et sa famille d'accueil ?

6.7 Selon-vous quels sont les facteurs qui nuisent à la création d'un lien d'attachement entre un enfant et sa famille d'accueil ?

6.8 Quels sont, selon vous, les similitudes et les différences dans la relation que vous avez avec vos enfants biologiques (le cas échéant) et avec l'enfant que vous avez adopté?

## **Section 7 : Les répercussions positives et négatives de votre rôle en tant que parents d'accueil**

**J'aimerais en savoir un peu plus sur les répercussions que votre rôle de parent d'accueil a eues sur les différentes sphères de votre vie, répercussions qui peuvent à la fois être positives et négatives.**

7.1 Répercussions sur votre vie:

- Personnelle
- Conjugale
- Familiale
- Sociale
- Professionnelle / scolaire

- Financière

7.2 De quelle façon avez-vous géré ces répercussions? Quelles stratégies avez-vous mises de l'avant pour vous adapter?

### **Section 8 : Les éléments qui facilitent et qui font obstacle à votre rôle en tant que famille d'accueil**

#### **J'aimerais en savoir plus sur les différents éléments qui ont une influence sur votre rôle de parent d'accueil**

8.1 Les facteurs qui ont influencé votre rôle :

- Les facteurs liés aux parents d'accueil
- Les facteurs liés aux enfants placés
- Les facteurs en lien avec la famille biologique des enfants (le type de relation que vous entretenez avec les parents naturels des enfants placés dans votre famille d'accueil)
- Les facteurs familiaux
- Les facteurs liés au soutien disponible dans l'environnement

8.2 Sur quels critères jugez-vous qu'un placement est réussi ?

8.3 Selon votre expérience, quelles sont les causes de l'échec d'un placement?

8.4 Selon votre expérience, quelles sont les facteurs permettant la réussite d'un placement?

### **Section 9 : Services et recommandations**

9.1 Selon vous, quels sont les services actuellement offerts dans la région pour les parents de familles d'accueil ? Pour les parents adoptifs ? Avez-vous déjà eu recours à ces services ?

9.2 Que pensez-vous de ces services ? Dans quelle mesure sont-ils suffisants ? À quels besoins répondent-ils ? Quels sont les besoins qui demeurent peu répondus à vos yeux ?

9.3 Avez-vous d'autres recommandations à faire pour améliorer la situation des parents de familles d'accueil inscrites au programme Banque-mixte au Saguenay-Lac-Saint-Jean?

- Aux autres parents de familles d'accueil au programme Banque-mixte
- Aux parents d'origine des enfants placés
- À la population générale
- Aux intervenants

### **Clôture de l'entrevue**

Nous en sommes à la fin de l'entrevue. Est-ce que vous aimeriez que nous discussions ensemble d'autres thèmes importants pour vous par rapport à votre vécu en tant que parents d'accueil ayant adopté qui n'ont pas été abordés durant l'entrevue ?

Est-ce qu'il y a quelque chose d'important que vous aimeriez dire et que vous n'avez pas eu la chance d'exprimer jusqu'à maintenant ?

Avez-vous des questions ?

Merci de votre participation !

**ANNEXE III :**  
**Section sur le questionnaire sociodémographique utilisé**

**Questionnaire Sociodémographique**  
Inspiré par Gervais (2014) et Morin (2010)

Ce questionnaire a été développé afin d'obtenir un portrait plus spécifique des parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque-mixte. Veuillez répondre aux questions suivantes :

1. Quel âge avez-vous? \_\_\_\_\_
  
2. Genre :
  - Homme
  - Femme
  - Autre
  
3. Dans quel secteur demeurez-vous?
  - Saguenay
  - Lac-St-Jean
  
4. Quel est votre statut matrimonial :
  - Marié(e)
  - Conjoint(e) de fait
  - Divorcé(e) / Séparé(e)
  - Célibataire
  - Veuf (ve)
  - Autre; précisez : \_\_\_\_\_
  
5. Quel est votre plus haut niveau de scolarité complété :
  - Diplôme d'études secondaires
  - Diplôme d'études professionnelles
  - Diplôme d'études collégiales
  - Certificat universitaire
  - Baccalauréat
  - Maîtrise
  - Doctorat

Dans quel domaine votre plus haut niveau de scolarité a-t-il été complété?  
\_\_\_\_\_



6. Quel est votre principale occupation?

- Famille d'accueil
- Autre travail à temps plein
- Autre travail à temps partiel
- Études à temps plein
- Études à temps partiel
- Chômage
- Congé de maladie
- Congé parental (Maternité / paternité)
- Autre; précisez \_\_\_\_\_

7. Quel est votre revenu annuel familial moyen

- Moins de 20 000\$
- 20 000 à 29 000\$
- 30 000 à 39 000\$
- 40 000 à 49 000\$
- 50 000 à 59 000\$
- 60 000 à 69 000\$
- 70 000 à 79 000\$
- 80 000 à 89 000\$
- 90 000 à 99 000\$
- 100 000 à 125 000\$
- 125 000 à 150 000\$
- 150 000 et plus

8. Combien avez-vous d'enfants dans votre famille (naturels et d'accueils)?

- Enfant(s) naturel(s) = \_\_\_\_\_
- Enfant(s) d'accueil = \_\_\_\_\_
- Enfants du conjoint(e) = \_\_\_\_\_
- Autre(s) enfant(s) présent(s) = \_\_\_\_\_

9. Est-ce que vous ou votre conjoint(e) a déjà été placé en famille d'accueil ou adopté?

- Oui, moi seulement
- Oui, mon conjoint seulement
- Oui, mon conjoint et moi
- Non

10. Combien d'enfants avez-vous adoptés par le biais du programme Banque-mixte? \_\_\_\_\_

11. Pour chaque enfant adopté dans le cadre du programme Banque-mixte, précisez l'année d'adoption, l'année du début du placement, de même que le sexe et l'âge de l'enfant actuellement :

	Année d'adoption	Année du début du placement	Âge actuel de l'enfant	Sexe de l'enfant
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				
Enfant 4				
Enfant 5				

12. Depuis l'adoption, êtes-vous encore inscrit(e) en tant que famille d'accueil au programme Banque-mixte?

- Oui
- Non
- Je ne suis plus inscrite au programme Banque-mixte, mais je suis inscrite dans un autre programme pour famille d'accueil, précisez \_\_\_\_\_

13. Si vous êtes encore inscrite en tant que famille d'accueil, pour combien d'années prévoyez-vous encore le demeurer? \_\_\_\_\_

14. En tant que famille d'accueil, avez-vous déjà eu à mettre fin à un placement?

- Oui
- Non
- Si oui, combien de fois cela est arrivé? \_\_\_\_\_

15. Au total, combien avez-vous accueilli d'enfants en famille d'accueil ?  
\_\_\_\_\_

16. Quel est l'âge de l'enfant le plus jeune que vous avez accueilli?  
\_\_\_\_\_

17. Quel est l'âge de l'enfant le plus vieux que vous avez accueilli?  
\_\_\_\_\_

18. Quelle a été la durée du plus longue de placement dans votre famille?  
\_\_\_\_\_

19. Quelle a été la durée du plus courte de placement dans votre famille ?

\_\_\_\_\_

Merci de votre collaboration!

**ANNEXE IV :**  
**Formulaire d'information et de consentement adressé aux participants au début  
des entrevues semi-dirigées**

## **Formulaire d'information et de consentement concernant la participation**

### **TITRE DE LA RECHERCHE**

Le vécu des parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque mixte au Saguenay Lac-Saint-Jean

### **RESPONSABLES DU PROJET DE RECHERCHE**

#### **Étudiante-chercheure**

Josée-Anne Gagné

Étudiante à la maîtrise en travail social

Unité d'enseignement en travail social

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Téléphone : 581-234-9047

Courriel : [josee-anne.gagne1@uqac.ca](mailto:josee-anne.gagne1@uqac.ca)

#### **Directrice de recherche**

Eve Pouliot

Professeure agrégée

Unité d'enseignement en travail social

Département des sciences humaines et sociales

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Téléphone : 418-545-5011 Poste : 5089

Courriel : [Eve\\_Pouliot@uqac.ca](mailto:Eve_Pouliot@uqac.ca)

### **PRÉAMBULE**

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à l'étudiante-chercheure responsable du projet ou à sa directrice de recherche et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

### **NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE**

#### **Description du projet de recherche**

L'objectif principal de ce projet de mémoire est de décrire le vécu des parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque-mixte au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Plus particulièrement, il s'agit :

- D'identifier les motivations qui ont amené les répondants à devenir parents d'accueil dans le programme Banque mixte, de même que leurs attentes, comblées et non comblées, en lien avec leur rôle.
- De décrire le point de vue des parents d'accueil sur la relation d'attachement qu'ils entretiennent avec les enfants qu'ils ont adopté.
- De documenter les éléments qui, du point de vue des parents de familles d'accueil, facilitent ou entravent le rôle qu'ils exercent auprès de l'enfant qu'ils ont adopté à la suite d'un placement.

**Les parents de familles d'accueil recherchés doivent répondre aux critères suivants :**

- Avoir adopté un enfant par le biais du programme de famille d'accueil Banque-mixte dans les 5 dernières années,
- Vivre au Saguenay-Lac-Saint-Jean

### **Déroulement**

Les participants qui auront manifesté leur intérêt à participer à cette recherche, soit par téléphone ou par courriel, seront contactés par l'étudiante-chercheuse afin d'expliquer aux personnes intéressées les modalités de la recherche et de répondre aux questionnements. À la suite de ce premier contact, une rencontre avec les intéressés sera planifiée par le biais d'une plateforme telle que Skype ou de zoom, en précisant la date et l'heure. La rencontre sera d'une durée approximative de 120 minutes. En raison des circonstances actuelles, le formulaire de consentement, le questionnaire sociodémographique ainsi que le questionnaire sur les motivations à devenir familles d'accueil seront envoyés par voie postale aux participants. Une enveloppe de retour affranchie leur sera fournie afin de retourner les documents à l'étudiante-chercheuse. Les documents seront reçus par l'étudiante-chercheuse avant de réaliser l'entrevue semi-dirigée.

### **AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE**

Il est possible que vous retiriez une joie et un bénéfice de votre participation à ce projet de mémoire. En effet, pour certaines personnes, le fait de parler de leur vécu en tant que parent de famille d'accueil ayant adopté un enfant et de leurs émotions face à ce vécu peut engendrer des sentiments positifs. De plus, le fait de participer à cette recherche peut contribuer à l'amélioration des services destinés aux familles d'accueil et liés à l'adoption, au Québec.

Dans l'état de nos connaissances actuelles, le fait de participer à cette recherche n'entraîne pas de risques ou de désavantages prévisibles pour vous, hormis le temps nécessaire à consacrer à l'entrevue. Cependant, certains thèmes abordés peuvent être plus sensibles et, ainsi, soulever de la tristesse ou de la colère. Certains souvenirs

douloureux pourraient aussi refaire surface. L'étudiante-chercheure a toute la sensibilité et les compétences nécessaires afin de bien cerner et d'accueillir votre état émotionnel. Si vous ressentez le besoin de rencontrer un intervenant à la suite de votre participation à cette étude, voici des ressources avec lesquelles vous pouvez entrer en contact : Info-social : 811; l'accueil psychosocial du CIUSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean : 418-543-2221 poste 7.

## **CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES**

Afin de respecter l'anonymat et la confidentialité des participants à cette étude, aucun nom n'apparaîtra sur les documents qui y sont relatifs. Chaque participant se verra attribuer un code qui sera inscrit sur les documents pour faciliter l'analyse de ceux-ci. Le présent formulaire d'information et de consentement, le questionnaire sociodémographique ainsi que le questionnaire de la motivation de tous les participants seront rangés dans un classeur verrouillé. Les enregistrements en format audio seront transcrits sous forme de *verbatim* et seront conservés en format électronique sur un ordinateur protégé par un mot de passe. L'étudiante-chercheure et sa directrice de maîtrise seront les seules personnes qui auront accès à ces documents confidentiels. Ils seront conservés et accessibles pour une période de 7 ans. Après ce délai, les données seront détruites dans le respect des règles en vigueur.

Les données recueillies seront utilisées à des fins d'analyse et pour la rédaction du mémoire de l'étudiante-chercheure. S'il s'avérait que l'étudiante-chercheure utilise les résultats pour des articles scientifiques ou des communications, en aucun cas les informations divulguées permettront d'identifier les participants de cette étude.

Deux exceptions pourraient faire en sorte que la confidentialité soit brisée, soit :

- 1) Dans le cas où votre vie (menace ou suicide) ou celle d'une tierce personne serait menacée (menace d'homicides), chapitre P38-001 de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental représente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*;
- 2) Dans le cas où la sécurité ou le développement d'une personne mineure est ou pourrait être compromis en vertu des paragraphes d et e de l'article 38 de la *Loi sur la Protection de la jeunesse*.

## **PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT**

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision à l'étudiante-chercheure, et ce, sans qu'il y ait de préjudices. Vous avez aussi le droit de ne pas répondre à une ou plusieurs questions lors de l'entrevue sans avoir à vous justifier.

Cependant, si vous désirez vous retirer de l'étude après que les données aient été analysées et les codes des participantes détruits, notez qu'il sera impossible de retracer les données vous appartenant donc impossible de les détruire.

## **INDEMNITÉ COMPENSATOIRE**

Aucune rémunération ou compensation ne sera offerte dans le cadre de cette recherche.

## **PERSONNES-RESSOURCES**

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec l'étudiante-chercheuse ou sa directrice de recherche aux coordonnées suivantes :

Mme Josée-Anne Gagné, étudiante à l'UQAC à la maîtrise en travail social. Tél : 581-234-9047 ou par courriel au [josee-anne.gagne1@uqac.ca](mailto:josee-anne.gagne1@uqac.ca)

Mme Eve Pouliot, professeure à l'UQAC à l'Unité d'enseignement en travail social. Tél : 418-545-5011 Poste : 5089; courriel : [eve.Pouliot@uqac.ca](mailto:eve.Pouliot@uqac.ca)

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche au 418-545-5011 poste 4704 ou en utilisant la ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704. Vous pouvez également la joindre par courriel à l'adresse suivante : [cer@uqac.ca](mailto:cer@uqac.ca).

## **CONSENTEMENT**

*J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfaite des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision.*

*Je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.*

---

*Nom et signature du participant*

*Date*

**Signature de la personne qui a obtenu le consentement si différent du chercheur responsable du projet de recherche.**



*J'ai expliqué à la participante à la recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement et j'ai répondu aux questions qu'elle m'a posées.*

---

*Nom et signature de la personne qui obtient le consentement*  
*Date*

**Signature et engagement du chercheur responsable du projet**

*Je certifie qu'un membre autorisé de l'équipe de recherche a expliqué à la participante les termes du formulaire, qu'il a répondu à ses questions et qu'il lui a clairement indiqué qu'elle pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice.*

*Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée à la participante à cette recherche.*

---

*Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche*  
*Date*

**ANNEXE V :**  
**Approbation éthique pour le projet de recherche**

Le 11 décembre 2019

**À l'attention de :**

Josee-Anne Gagne, Étudiante (Maîtrise en travail social)  
Département des sciences humaines et sociales, UQAC

Ève Pouliot, Professeure  
Département des sciences humaines et sociales, UQAC

**Titre :** Le vécu des parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque-mixte au Saguenay-Lac-St-Jean

**# Projet :** 2020-397

**Objet :** Approbation éthique de votre projet de recherche

---

Bonjour,

Votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). Un certificat d'approbation éthique qui atteste de la conformité de votre projet de recherche à la [Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains](#), de l'UQAC est émis en date du 06 décembre 2019. Prenez note que ce certificat est valide jusqu'au **06 décembre 2020**.

Le Formulaire d'information et de consentement (FIC) a été modifié. Ce document a été déposé dans votre projet (documents précédés d'un carré mauve, section «Fichiers» - «Documents officiels»). Cette version est celle autorisée par le CER et devra être utilisée pour votre projet.

Notez qu'en vertu de la [Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains](#), il est de la responsabilité des chercheurs d'assurer que leurs projets de recherche conservent une approbation éthique pour toute la durée des travaux de recherche et d'informer le CER de la fin de ceux-ci. Vous devez donc obtenir le renouvellement de votre approbation éthique avant l'expiration de ce certificat à l'aide du formulaire *F7 - Renouvellement annuel*. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat. Un rapport non remis entraînera la fermeture du dossier éthique dans les 30 jours qui suivent et une mention y sera ajoutée. Ainsi, la poursuite de la **cueillette de données** auprès des participants, sans certification éthique valide, ou le fait d'**apporter une modification significative** (à la population ciblée, au formulaire de consentement, au protocole d'expérimentation, à la méthode de collecte ou de traitement des données, etc.) **ou affectant le niveau de risque du projet** sans approbation du CER-UQAC représentent des situations relevant de la [Politique relative à la conduite responsable en recherche et en création](#). De plus, le chercheur a l'obligation de signaler tout incident grave dès qu'il survient. Si des modifications sont apportées à votre projet avant l'échéance du certificat, vous devrez remplir le formulaire *F8 - Modification de projet* et obtenir l'approbation du CER avant de mettre en oeuvre ces modifications. Si votre projet est terminé, vous devrez remplir le formulaire *F9 - Fin de projet*.

Enfin, veuillez prendre note que le Décanat des études est mis en copie conforme de ce courriel afin de l'aviser de l'obtention de votre certification éthique.

En vous souhaitant bon succès dans la réalisation de votre recherche, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

**CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE**

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de la politique de l'UQAC en cette matière. De plus, à la lumière de l'évaluation faite, le projet rencontre les critères d'une recherche à risque minimal.

---

**Projet # :** 2020-397

**Titre du projet de recherche :** Le vécu des parents de familles d'accueil ayant adopté un enfant par le biais du programme Banque-mixte au Saguenay-Lac-St-Jean

**Chercheur principal à l'UQAC**

Josee-Anne Gagne, Étudiante (Maîtrise en travail social)  
Département des sciences humaines et sociales, UQAC

**Direction / Codirection de recherche**

Eve Pouliot, Professeure  
Département des sciences humaines et sociales, UQAC

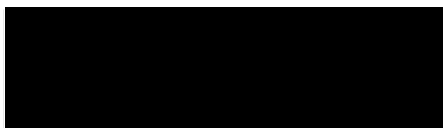
**Financement :** Aucun

**Date d'approbation du projet :** 06 décembre 2019

**Date d'entrée en vigueur du certificat :** 06 décembre 2019

**Date d'échéance du certificat :** 06 décembre 2020

---



Stéphane Allaire